FOURRURES
Une administration peu coûteuse nous permet de vous offrir des prix plus bas, tout en maintenant un choix de première qualité.
Attention !
Nous gardons toujours au salon un assortiment des plus variés de manteaux de fourrure pour livraison immédiate.
MARCEL CARRIER
92 de l'Eglise
(2e plancher)
(Près de l'église St-Roch)
Tél. 2-5894 Québec

L'ECLAIREUR
BEAUCEVILLE — ST-GEORGES — REGION

Ephrem Poulin

HORLOGER-BIJOUTIER
Futurs mariés venez me rendre une visite.
Montres, bagues, bijoux, plumes-fontaine, etc.
Vente et réparation
ST-GEORGES-EST
1ère Avenue
Tél. 249, c. p. 158

Vol. 44 — No 28 | Beauceville, jeudi, 10 avril 1952 | **Georges BONIN, Rédacteur**

LES "SEPT PAROLES DU CHRIST"

L'oratorio de Th. Dubois sera présenté en l'église de Beauceville demain soir, 11 avril, à 8h.30 p.m., à l'occasion de la semaine sainte. — Commentaires sur chacune des paroles. — Un choeur à 4 voix mixtes soutenu par d'excellents solistes.

Des centaines d'auditeurs se presseront dans l'église de Beauceville demain soir, 11 avril, à 8h 30, pour assister à l'interprétation de l'oratorio de Théodore Dubois, les "Sept Paroles du Christ", que donnera la société chorale de Beauceville (4 voix mixtes) sous la direction de M. Raymond Lachance, maître de chapelle. Les chanteurs locaux ont déjà donné ce concert à deux reprises, mais c'est la première année que l'oratorio sera présenté au complet. La chorale locale sera aidée par deux excellents solistes de l'extérieur, M. Alphonse Laflamme, basse, et M. Wilfrid Cliche, baryton, respectivement de St-Joseph et Vallée-Jonction. Un religieux franciscain fera des commentaires appropriés avant chaque parole. Le choeur sera dirigé par le maître de chapelle Raymond Lachance, tandis que Mlle Juliette Lachance sera à l'orgue. Comme nous l'avons déjà annoncé, les recettes du concert seront versées à la cais-

(suite à la page 4)

Un budget de stabilité offert au contribuable

OTTAWA. — Pour le ministre des Finances, l'hon. D. C. Abbott, il s'agit d'un budget de stabilité, d'un budget "je-l'aurais-fait-si-j'avais-pu-mais-je-ne-peux-pas".

La stabilité n'a rien de bien attirant. De loin ou de près, l'homme de la rue au Canada n'a rien trouvé non plus de bien attirant à propos du 8ème budget de M. Abbott.

Comme l'a fait remarquer un des principaux conseillers du ministre: "C'est un budget immobiliste".

Les taxes ne montent pas. A l'importante exception des taxes sur les articles d'usage quotidien, elles ne descendent pas non plus.

Pour une famille qui veut une automobile ou une lessiveuse ou un poêle électrique ou un réfrigérateur ou quelque chose de gros dans le genre, il y a espoir et pour l'homme qui fume les cigarettes, il a devant lui des achats journaliers réduits de trois cents, à la condition de ne fumer qu'un paquet de 20 cigarettes par jour. A part ça, il n'y a pas lieu de s'exciter outre-mesure ou de croi-

(suite à la page 4)

Stationnement règlementé

Le Conseil de Beauceville-Ouest a siégé samedi soir, 5 avril, sous la présidence de S. H. le maire Charles Poulin. Tous les échevins étaient présents: MM. Joseph Vachon, Anselme Morin, Trefflé et Armand Poulin. Un des principaux item à l'étude a été la question du stationnement. Un avis de motion a été donné par l'échevin Joseph Vachon en vue d'adopter un règlement destiné à faciliter la circulation, surtout à la bifurcation de l'avenue Lambert et de la route 28. La question sera débattue samedi prochain, lors d'une séance de comité.

La municipalité a décidé de se départir de ses droits sur les puits achetés en marge de la municipalisation du service d'eau. La remise mettra fin à toute responsabilité de la part de la ville, puisque les puits deviendront la

(suite à la page 9)

Bénédiction d'autos

Cette année, il y aura une bénédiction d'autos à Beauceville. Elle se fera à la fin du mois de mai, sur le terrain de l'église et du Centre Récréatif. Ce sera une grande démonstration; il y aura bénédiction, sermon, allocutions par des officiels, et concert par une fanfare. Cette bénédiction est pour tous les automobilistes de la Beauce et de la région.

"L'ECLAIREUR"
présente à ses nombreux lecteurs
et annonceurs,
ainsi qu'à la population en général
les meilleurs souhaits d'un
HEUREUX ET JOYEUX PAQUES!

LES POINTS SAILLANTS DU BUDGET

OTTAWA. — Voici les points saillants du discours du budget de l'hon. D.-C. Abbott, ministre des Finances:

Réduction moyenne de six pour cent de l'impôt sur le revenu personnel, à compter du 1er juillet. La perception d'une nouvelle taxe de sécurité sociale, à compter de la même date, fera plus qu'éliminer cette réduction.

—La surtaxe actuelle de 20 pour cent est incorporée à la nouvelle façon de calculer l'impôt sur le revenu personnel; les exemptions de base restent les mêmes.

—Le plafonnement sur les frais médicaux déductibles sont portés de $750 à $1,500 pour les célibataires; $1,000 à $2,000 pour les personnes mariées; $250 à $500 pour chaque personne à charge. Le 4 pour cent de base demeure. Tous les frais, au-dessus de 4 pour cent, payés en 1952 seront déductibles.

—L'impôt des sociétés génératrices d'électricité, vapeur ou gaz est plafonné à 43 pour cent au

(Suite à la page 4)

La débâcle en cours

Les glaces se sont mises en mouvement en amont de Beauceville ce midi pour venir s'arrêter au rapide du Diable. L'embâcle du bassin est descendu sur une courte distance vers 2h 30. Comme la température est de plus en plus chaude, il semble probable qu'à Beauceville, la débâcle s'effectuera ce soir ou au cours de la nuit. A St-Georges et à Notre-Dame, la descente des glaces s'est faite sans aucun incident. Il appert qu'on n'a pas vu depuis longtemps une débâcle avec si peu d'eau. Espérons que le Rocher ne viendra pas compliquer les choses en tant que notre localité est concernée. La glace s'effrite sous la moindre poussée, ce qui fait croire à une petite débâcle. Tant mieux pour tout le monde !

Deux nouveaux règlements d'emprunt en perspective

Deux avis de motion sont donnés à la séance municipale de lundi soir en vue d'adopter des règlements d'emprunt pour parachever le chalet sportif et l'aqueduc municipal. — $34,900 d'obligations vendues René-T. Leclerc et J.-E. Laflamme. — Rapport préliminaire de Boulanger, Fortier & Rondeau.

L'heure avancée

Le Conseil de Beauceville-Est a siégé lundi soir dernier en session régulière sous la présidence de S. H. le maire Caius Roy, qui avait à ses côtés les échevins B. Perreault, Eugène Fontaine, Robert Loubier, Rosario Poulin et Laurent Poulin. Comme l'agenda de la séance était passablement chargé, l'assemblée a été ajournée au lundi, 21 avril, à 8 heures.

Au cours de la soirée, trois avis de motion ont été donnés, dont deux prévoyant l'adoption de règlements d'emprunt en vue de fournir les sommes nécessaires au parachèvement du chalet sportif et de l'aqueduc municipal. On sait que des montants respectifs de $15,000 et de $50,000 ont été votés il y a quelques mois pour les mêmes fins. Le troisième avis de motion vise l'imposition des taxes pour l'année courante.

Il reste encore certaines réparations à effectuer aux bancs de la salle municipale. Le Conseil a décidé de les faire faire et il les a confiées à M. Amédée Veilleux.

La maison Boulanger, Fortier & Rondeau, comptables agréés, de Québec, a présenté un rapport préliminaire quant à la situation financière de la ville au

(suite à la page 8)

"LE COURRIER" FÊTE SON CENTENAIRE

Nous nous joignons à tous nos confrères pour souhaiter succès et longue vie au "Courrier" de St-Hyacinthe, qui a célébré le 4 avril le centième anniversaire de sa fondation. Le confrère maskoutain est le plus vieil hebdo de langue française du Canada. Rédigé par Harry Bernard, un homme à la plume alerte, il compte parmi les organes les plus en vue non seulement de la province mais de tout le pays et porte allègrement ses... cent années.

Nous félicitons le doyen des hebdos et lui souhaitons de nouveaux succès.

Aucun avantage à changer la procédure actuelle

Le Très Hon. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, a déclaré lundi qu'il n'y aurait certainement aucun avantage à changer la procédure actuelle, concernant les divorces, pour les citoyens des provinces de Québec et de Terreneuve.

Le premier ministre a demandé avec instance aux membres de la Chambre des Communes de ne pas soulever de controverses, sur le terrain religieux, en tentant de faire modifier la procédure actuelle, relative aux causes de divorce.

"Tout autre système, a-t-il dit, tendrait à faire du divorce une sorte d'institution qui viendrait à l'encontre des sentiments religieux d'une partie très importante de la population."

La déclaration de M. St-Laurent a été provoquée par l'attitude du parti C.C.F., qui semblait vouloir recourir à des procédures dilatoires pour faire remettre

(suite à la page 8)

ON LES ENTENDRA DEMAIN





• C'est demain soir, 11 avril, à 8h.30, en l'église de Beauceville, que la société chorale locale présentera les "Sept Paroles du Christ" de l'Oratorio de Théodore Dubois au profit de l'école presbytérale. Parmi ceux qui apporteront leur contribution au succès de ce grand concert sacré, on remarque, de gauche à droite, M. Raymond Lachance, directeur de la société chorale, M. Alphonse Laflamme, basse, de Saint-Joseph ,et M. Wilfrid Cliche, baryton, de Vallée-Jonction. Tous trois comptent parmi la douzaine de solistes que le public aura l'avantage d'entendre à cette occasion.

Résurrection...

Ce qui me chagrine, dit Dieu, ce qui me révolte, c'est que mes fils ne croient pas sincèrement à la Résurrection.

Bien sûr, ils la connaissent la Résurrection de mon Fils. Ils l'ont apprise au catéchisme; ils la savent même par coeur; il la récitent tous les jours dans leur Credo, mais, dans le fond, ils n'y croient pas. Dans la réalité quotidienne de tous les jours, ils n'y croient pas.

*

Ils croient à la Résurrection de Jésus-Christ, qui s'est passée là-bas il y a de cela deux mille ans. Et à leur résurrection au jour J, on ne sait quand !

Mais, entre les deux, ils ne croient à aucune résurrection, à aucune possibilité de résurrection, à aucune espérance de résurrection, et pour personne, pas même pour eux, à plus forte raison pour les autres.

Il n'y a qu'à les voir dans leurs églises, quand ils se réunissent, on dirait toujours que c'est pour un enterrement, alors que c'est pour une résurrection: Rien qui exulte, rien qui éclate, rien qui déborde.

*

Et pourtant mon Fils leur a assez montré toutes les possibilités de résurrection qui sont en Lui; en a-t-il assez fait surgir de malades de dessus leur grabat, assez redressé de corps paralytiques, de corps noués par l'infirmité. Y a-t-il jamais eu une hérédité ou une tare qui lui ait fait peur à mon Fils ?

Eux, quand ils rencontrent un malheureux, un de mes pauvres enfants, ils sont toujours prêts à dire : "Il n'y a rien à faire." Du moment où ils ont dit "c'est un raté" ou un "taré", ils sont quittes et ils détournent la tête.

Et moi, leur Père à tous, moi le Père de leur Sauveur, je voudrais qu'ils sachent qu'il n'y a pas un de ces corps qui ne ressuscitera un jour, pas un de ces miséreux, de ces lépreux, de ces difformes ou de ces rachitiques qui ne porte en lui le germe de la résurrection, pas un de ces corps purulents, hideux, monstrueux, noués ou pantelants qui ne soit déjà un corps de "ressuscité".

Et l'on dirait que les résurrections morales les gênent encore davantage.

Mon Fils leur en a-t-il assez montré pourtant ! Des filles de rues qu'il a prises à sa suite, et des adultères, comme la Samaritaine, dont il a fait des apôtres, et des gangsters, comme Zachée, chez qui Il est descendu, et des bandits, comme le dernier, dont il a fait la première canonisation.

Et maintenant ils sont les premiers à se scandaliser quand certains de mes militants vont très loin pour chercher la brebis perdue, quand ils voient dans leurs églises le pauvre petit "voyou" (qu'ils disent), dont un vicaire a fait un jociste, la pauvre femme de leur quartier ou de leur rue, qui s'est installée à leur place. Ce qui me révolte, c'est qu'ils sont souvent les derniers à croire à ces résurrections-là. Leurs frères incroyants, leurs frères matérialistes y croient avant eux, y croient plus qu'eux, emploient toutes les bonnes volontés qui se présentent, toutes les forces qui s'offrent, toutes les mains qui se tendent. Eux, il leur faut toujours des recommandations, des certificats et des brevets de bonne conduite. Comme si je pouvais leur en donner un seul brevet de bonne conduite, moi qui les connais, à un seul d'entre eux qui se croient les meilleurs.

*

Et ils ne croient pas plus à la résurrection de la Cité. A les entendre, ça va toujours mal, ça n'a jamais été aussi mal. Le monde est perdu, irrémédiablement perdu.

Si je voulais les écouter, je n'aurais plus qu'à faire sauter leur planète et à tout rebâtir à neuf. Pour ce qu'ils en feraient d'une planète neuve si je leur en confiais une autre !

Lui, mon Fils, croyait à la vie, à la vie qu'on trouve au creux de la mort, au plus profond de la nuit, dans la mort.

Il croyait à la vie qui vient de la mort même, comme le grain de blé germe au sein de la pourriture.

C'est cela, c'est essentiellement cela la résurrection, la résurrection qui vient de moi, pas celle qui vient des hommes. Eux, mes fils, mes chrétiens, ils ne croient pas à cette force de vie que j'ai mise en tout homme, en toute cause juste. Alors ils n'ont qu'une pensée : se défendre.

*

Bien sûr, j'en ai des fils qui y croient, qui y croient magnifiquement, et qui maintiennent l'espérance dans le monde.

Mais le gros de la troupe, pour qui me feraient-ils passer ? Et, pourtant, s'ils le voulaient, s'ils voulaient y croire, s'ils voulaient la vivre cette espérance en la résurrection, quel témoignage ce serait pour les autres, et quelle lumière et quel entraînement et quelle force de bonheur ce serait dans le monde.

Je les entends qui se mettent en peine de prouver la résurrection de mon Fils avec leurs preuves d'histoire et leurs arguments de raison.

Ça, c'est du baratin, dit Dieu. Qu'ils commencent donc par y croire. Qu'ils la chantent, qu'ils la vivent, qu'elle déborde de toute leur attitude, de tout leur être, de tout leur comportement. Les autres n'attendent que cela pour les suivre, n'attendent que leur joie pour avoir confiance en la vie, que leur espérance pour soulever la leur.

C'est cela, Pâques, et ça devrait être Pâques tous les jours pour mes fils.

(Onival, France) *Abbé MICHONNEAU*


COMMENT SOULAGER
LES DOULEURS MUSCULAIRES
Réchauffer l'endroit qui "fait mal". Frictionner avec de l'huile chaude. Recouvrir d'une flanelle chaude. Dans les pharmacies depuis 85 ans. ST-2F
EXIGEZ
L'HUILE ÉCLECTRIQUE DU DR THOMAS

NOUVEAUX MANTEAUX

Le manteau est l'une des vedettes des collections. Sa forme, au moins dans les détails, apporte un certain nombre d'idées fort nouvelles. Deux tendances se partagent encore la faveur des modelistes, manteaux vagues et manteaux ajustés s'affrontent dans les collections. Mais quant au nombre, le manteau ajusté triomphe.

Manteaux vagues

Une troisième formule donnera satisfaction aux femmes pratiques, celle qui consiste à pouvoir poser une ceinture sur un manteau vague.

En réalité, il n'y a pas un manteau vague, mais des manteaux vagues. Les uns sont extrêmement larges et s'évasent amplement par des godets qui se disposent devant et derrière également. Pour d'autres, l'ampleur se ramasse derrière surtout, et les devants se croisent amplement. D'autres encore tombent tout droit en partant des épaules.

Celles-ci sont encore un des points névralgiques de la mode en ce qui concerne notamment le manteau. Dans bien des maisons, les manches sont épaulées, — mais bas, elles prolongent souvent un empiècement qui s'arrondit dans le dos et rappelle les pélerines que préconisent nombre de créateurs. Les manches, parfois, sont beaucoup plus longues que le bras, et se retournent en hauts poignets d'un autre ton que l'ensemble. Les tissus reversibles sont souvent utilisés pour réaliser ce détail nouveau. Dans quelques cas, le poignet prolongé sert de manchon.

Redingote

Le manteau ajusté est souvent une redingote qui marque la taille sans l'étrangler et allonge la silhouette. Les boutons qui sont souvent absents sur les manteaux vagues, apparaissent sur les redingotes dont ils amincissent encore la ligne. D'autres, au contraire, ne présentent qu'un bouton à la taille, d'autres enfin ont un boutonnage croisé très strict.

Là encore, les emmanchures sont basses. Ce mouvement est parfois accentué par le col relevé en entonnoir qui emprisonne le bas du visage. Les poches sont rarement apparentes, mais longitudinales et prises dans la couture.

Les doublures ont une grande importance cette année; bien des manteaux forment pelisses, mais d'autres — innovation de Dalmain — sont doublés de tricot fait à la main et réalisé dans un ton vif — ceci pour les manteaux droits ou vagues. Un tissu gratté sert parfois aussi à rendre plus douillet encore un manteau en lainage plus rêche.

Tissus

Dans l'ensemble d'ailleurs, les tissus, au moins pour les manteaux, sont velus, pelucheux et lourds. Seul Dior et quelques autres maisons préconisent les tissus secs et nets. Souvent même un gros lainage douillet est conçu en reversible et l'ensemble est plus chaud peut-être qu'un manteau de fourrure. Un gris, dans ce cas, s'apparente pour l'intérieur, à un vert pomme ou à un rouge; un marron à un jaune. Les nuances demeurent douces, atténuées. Quelques maisons, cependant, préconisent des rouges ardents, des verts émeraudes, des bleus durs, voire des violet-mauve. — **J.**

VRAIMENT

La haute productivité est une des raisons du succès des moulins américains du textile, tout spécialement dans les Etats du Sud. Les déchets étant réduits au minimum dans leur système de production, on empêche que le coût de la main-d'oeuvre par verge de matériel ne force les prix de vente à devenir trop hauts. Ils peuvent vendre leurs marchandises au Canada à meilleur marché que les moulins canadiens peuvent les produire.

Le thé de qualité
ORANGE PEKOE
"SALADA"

HOTEL Coolidge
LE VESTIBULE DU TIMES SQUARE
• SIMPLE
$2.50 (sans bain)
$3.50 (avec bain)
• DOUBLE
$4.00 (sans bain)
$5.00 (avec bain)
• TAUX SPECIAUX A LA SEMAINE
$12.00, simple, sans bain
$16.00, double, sans bain
$16.50, simple, avec bain
$20.00, double, avec bain


NEW YORK
129 OUEST, 47e RUE

LA LESSIVE N'EST PLUS UN PROBLÈME!

"Maman suit le conseil de ma tante"
"Ma tante avait dit: 'Il faut sept couleurs pour faire du vrai blanc. Le bleu est l'une d'elles. C'est pourquoi il faut du Bleu dans la lessive Ajoutez un soupçon de Bleu à laver Colman à votre rinçage. Cela prévient toute teinte jaunâtre et vous ne courez pas le risque de gâcher vos tissus'. Maman dit que le Bleu à laver Colman coûte si peu et que le bleu assure la plus blanche lessive."
B-1-C

Ma Mère m'a enseigné à faire toute ma cuisine avec Five Roses - la première farine tout usage au Canada !
MME DAVID GRAHAM.



Depuis plus de 60 ans, les ménagères, de mère en fille, ont obtenu des résultats plus que satisfaisants grâce à l'emploi de la farine Five Roses tout usage. Des milliers de foyers canadiens connaissent les délicieuses pâtisseries et le pain croustillant préparés à l'aide de la farine Five Roses. Dans les cuisines expérimentales Five Roses, la qualité de la farine Five Roses est constamment mise à l'épreuve à l'aide d'ustensiles identiques à ceux dont vous vous servez chez vous, vous assurant ainsi un maximum de satisfaction! Pour plus de satisfaction et d'économie, employez Five Roses!
LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY LIMITED
Ecoutez "Notre Pain Quotidien" tous les mardis et jeudis matin sur votre poste local.
FR51-11AF

L'ECLAIREUR

FONDÉ EN 1908

Edité et imprimé par

LA CIE DE "L'ECLAIREUR Ltée"

J.-P. QUIRION, gérant

Journal entièrement dévoué aux intérêts de la région

PRIX DE L'ABONNEMENT

(En vigueur le 1er mars 1952)

AU CANADA :	6 mois	$1.50
	1 an	$2.50
	3 ans	$6.50
EN DEHORS :	1 an	$3.00

Autorisé comme envoi postal de 2ième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Beauceville, jeudi, 10 avril 1952

La joie de Pâques

Nous voici en présence de la belle et joyeuse fête de Pâques. Et nous avons raison d'ouvrir tout grands nos coeurs à l'allégresse, alors que tant de choses, dans notre vie actuelle, nous troublent et nous attristent. Retentis, joyeux alléluia, à travers nos églises et nos coeurs, résonne à travers le monde qui a tant besoin du réconfort de la joie pascale. Entrons avec la fête de Pâques dans tous les sentiments de la louange, de la joie, de l'amour. C'est un fait : à Pâques, il y a de la joie dans l'air, sur les visages et dans les coeurs. Quelle en est la cause ? La fin du Carême et de la pénitence? Peut-être. Voici le jour que le Seigneur a fait, le jour de la victoire et du triomphe. Pendant la "grande semaine", la Semaine Sainte, l'Eglise est dans le deuil; à Pâques, elle est dans l'allégresse, et chante l'alléluia.

De cette belle fête, se dégagent des leçons pour nous, catholiques; par sa résurrection, Notre-Seigneur est le modèle de notre conversion et de notre sanctification. Cette résurrection spirituelle consiste pour nous à passer de l'état de péché à l'état de grâce, c'est-à-dire, selon le mot même de résurrection, de la mort à la vie, de l'état de tiédeur et d'imperfection à celui de ferveur et de perfection. Cette résurrection consiste donc pour nous dans le changement de notre vie ancienne pour une vie vraiment nouvelle. La résurrection est une parole puissante, un cri de victoire qui triomphe de la mort. Notre vie terrestre est une course à la mort, une lutte incessante pour maintenir notre souffle, un voyage vers la tombe. Aussi n'y a-t-il pas de mot pour pénétrer plus profondément et plus puissamment dans les cris de douleur et d'angoisse des enfants de cette terre que le cri de Pâques. Car Pâques est pour nous le roc de la foi, l'ancre de l'espérance, le guide de l'existence. L'homme, qui vit peu de temps ici-bas parmi beaucoup de misères, a besoin d'espérer mais qu'il se réjouisse en chantant le jour de Pâques avec l'Eglise : "Jésus, mon Espérance, est ressuscité". Quelle consolation, quelle source de joie, d'énergie, de patience pour nous sur cette terre ! Que Pâques soit pour nous une leçon... Apprenons à mourir à nous-même, si nous voulons réellement vivre. La vie est une lutte pour nous tous. Elargissons notre horizon; sachons nous élever au-dessus de toutes les choses matérielles qui ne font que passer. Voyons les grandes choses que nous pouvons faire. Donnons notre personne, notre temps, notre argent, nos efforts pour obtenir l'éternité. La seule, la véritable affaire est celle-là: pour la vie et contre la mort.

Pâques est donc la fête de l'espérance; et cette espérance nous comble de joie. L'Eglise le montre en multipliant durant tout le temps pascal l'Alléluia, cri d'allégresse et de félicité emprunté à la liturgie du ciel. Alléluia, dans l'accomplissement des devoirs; alléluia dans nos jours d'épreuves et pour les bienfaits reçus de Dieu. C'est donc la fête de Pâques qui nous enseigne la grande nécessité du travail de sanctification personnelle et de l'apostolat pour qu'un plus grand nombre d'hommes profitent de la passion, de la mort et de la victoire du Christ sur la mort. Que la fête de Pâques de cette année laisse dans vos âmes cette paix, cette charité qui fait le bonheur des hommes !

Joyeuses Pâques à tous avec le Christ ressuscité.

Abbé Henri FORTIN, ptre vicaire
Beauceville

RÉUNION DES PRODUCTEURS DE SUCRE D'ÉRABLE

Les producteurs de sucre d'érable de divers districts du Québec ont participé à des assemblées convoquées par leurs agronomes, dans le but d'entendre quelques techniciens du Ministère de l'Agriculture leur donner quelques conseils pratiques sur l'exploitation rationnelle des érablières et les renseigner sur les tendances des divers marchés des produits de l'érable à sucre. MM. Jules-R. Méthot, directeur de la Division acéricole, et Nap. Rompré, chef des instructeurs, préposé à la régie de la Sucrerie expérimentale de Plessisville, ont été les conférenciers.

Ces assemblées ont été tenues à Ste-Scholastique, à St-Philippe d'Argenteuil, à Saint-Pierre de Broughton, St-Adrien d'Irlande et Robertson dans le comté de Mégantic, à Château-Richer, comté de Montmorency, et à Ste-Gertrude de Nicolet. Dans la région des Cantons de l'Est, les réunions ont eu lieu à Sherbrooke, Coaticook et Compton. Les assistances à ces instructives assemblées ont groupé de 75 à 150 producteurs.

DANS NOS REGIONS

Saint-Côme

NOS MALADES :

Nos voeux de prompt rétablissement à tous ces malades hospitalisés à Notre-Dame de Beauce : MM. Archelas Lachance et Armando Rodrigue, Mme Georges Rodrigue et sa fillette, Mme Fernando Dumas, Mme J.-Thomas Doyon, Mme Florian Fortin, Mme Hormisdas Fortier et Mme Patrick Morissette.

DECES :

A Québec, est décédée Mme Henri Lessard, née Florence Larochelle. M. et Mme Ernest Paquet, Mme Alexandre Gagné, MM. Gaston et Denis Paquet ainsi que M. Philippe Larochelle, se rendirent assister à ses funérailles qui eurent lieu lundi, le 31 mars.

VA-ET-VIENT :

Mme Odilon Bélanger est de retour d'un voyage d'une quinzaine de jours à Waterville et Wintrop, chez des parents.

—Mme Clément McCollough, de Windsor, passe un mois chez ses parents, M. et Mme Alfred Paquet.

—Mme Elie Poulin et ses enfants, de l'Abitibi, sont revenus demeurer parmi nnous, chez Madame Daniel Giasson.

—Mme Octave Côté et ses enfants, Micheline et Robert, de passage chez M. et Mme Elie-L. Boulanger.

—Mem Ls-Eugène Létourneau, à Québec, par affaires, la semaine dernière.

—Mme Ludger Larochelle et sa fille, Juliette, à Québec, pour les funérailles de Mme Henri Lessard.

—Mlle Juliette Fortin, à Lévis depuis quelque temps, au service de la Compagnie Singer.

—MM. Gustaev Doyon et Marcel Girardeau, à Montréal, par affaires, la semaine dernière.

—M. Jos.-H. Bolduc, au chevet de son épouse à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec.

—MM. St-Jean Bernard et Harry Gillman, à Waterville, par affaires.

—MM. Léo Doyon et Lucien Blouin nous quitteront sous peu avec leur famille. Ils iront demeurer à Manseau. M. Doyon se portera acquéreur d'un théâtre, tandis que M. Blouin s'occupera d'hôtellerie.

—M. et Mme Odilon Fortin, de passage à Ottawa et Aylmer, où ils assistèrent à la profession perpétuelle de leur fils, François, c.ss.r.

EUCHRE :

N'oubliez pas que c'est lundi, le 14 avril, qu'aura lieu à la salle paroissiale le grand euchre organisé par les Fermières. Il y aura de jolis prix à gagner. En foule, lundi soir !

Saint-Victor

NAISSANCES :

Le 23 février, Claire, Colette, fille de M. et Mme Philippe Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Origène Tardif, oncle et tante de l'enfant.

—Le 1er mars, Colette, Christiane, Sylvie, fille de M. et Mme Luc Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Hercule Fortin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 12 mars, Marthe, Thérèse, fille de M. et Mme Laurent Prévost. Parrain et marraine, M. et Mme Florian Roy, oncle et tante de l'enfant.

—Le 12 mars, Colette, Jacinthe, fille de M. et Mme Henri Fecteau. Parrain et marraine, M. Benoît Fecteau et Mlle Yolande Fecteau, frère et soeur de l'enfant.

—Le 14 mars, Rita, Ghislaine, fille de M. et Mme Paul-Emile Doyon. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Vachon.

—Le 14 mars, Luce, Brigitte, Charlotte, fille de M. et Mme J.-André Bernard. Parrain et marraine, M. Laurent Gagné et Mme Vve Joseph Gagné, oncle et grand'mère de l'enfant.

—Le 18 mars, Juliette, Cécile, fille de M. et Mme Andréa Bernard. Parrain et marraine, M. et Madame Wilfrid Cloutier, de Tring Jonction.

—Le 26 mars, Jean, Louis, Gérald, fils de M. et Mme Marcel Lessard. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Ls Lessard, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

SEPULTURES :

M. et Mme Alfred Giroux ont eu la douleur de perdre leur petite fille, Nicole. Elle était âgée de deux ans. La sépulture eut lieu le 6 mars. Plusieurs parents et amis y assistaient.

—Le 20 mars, avait lieu la sépulture de Madame Vve Joseph Drouin, née Marie Lessard. Elle était âgée de 67 ans. Madame Drouin est morte subitement. Un grand nombre de parents de St-Victor et de l'extérieur assistèrent au service funéraire.

Nos sympathies à ces familles éprouvées.

NOTES SOCIALES :

M. et Mme Conrad Levesque, de Cabano, Cté Témiscouata, et leur fillette, Noëlline, ont visité leur oncle, M. le curé Nelson Levesque, V.F.

—Mlle Thérèse Rancourt, étudiante garde-malade, de Québec, en visite dans sa famille.

—Mme Alfred Létourneau, de Lewiston, chez M. et Mme Joseph Houle et chez M. et Mme Antoine Couture.

—Le 1er mars, avait lieu à la patinoire de St-Victor Village, une partie de hockey disputée entre une équipe d'étoiles du Séminaire St-Victor et le club Intermédiaire de Saint-Victor. La foule dépassait 400 personnes. La joute fut très rapide et dénuée de rudesse. Les deux équipes annulèrent au pointage de 5 à 5 après 60 minutes de jeu.

—Le 9 mars, avait lieu une partie de hockey entre le deuxième club de St-Victor et le premier club de Tring Jonction. Le score fut de 10 à 0 en faveur de St-Victor.

Saint-Théophile

BAPTEMES :

Le 16 mars, Solange, Françoise, enfant de M. et Mme Roger Côté (Rosa Boutin). Parrain et marraine, M. et Madame Odilon Boutin, grands-parents de l'enfant.

—Le 21, Michel, Georges, enfant de M. et Mme Joseph Chamberland (Germaine Lapierre). Parrain et marraine, M. et Mme Chrysologue Lapierre, grands-parents de l'enfant.

—Le 23, Guy, Riel, enfant de M. et Mme Raymond-Marie Vigneault (Evelyne Caouette). Parrain et marraine, M. et Madame Omer Vigneault, grands-parents de l'enfant.

—Le 24, Aurore, Patricia, enfant de M. et Mme Patrick Veilleux (Lucille Mathieu). Parrain et marraine, M. et Mme Denis Mathieu, grands-parents de l'enfant.

—Le 11 mars, Noëlla, Odette, enfant de M. et Mme Henri Quirion (Jeanne d'Arc Boivin). Parrain et marraine, M. et Mme Siméon Poulin, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

DECES :

Le 6 mars, est décédé M. Léopold Veilleux, à l'âge de 45 ans.

—Le 17 mars, est décédée Mme Charles Hébert, à l'âge de 70 ans.

Aux familles en deuil, nos sympathies.

NOS MALADES :

Aux personnes suivantes, nous souhaitons un prompt rétablissement : Mmes Alcide Plante et Emile Morin, Mlles Annette Boutin, Thérèse Létourneau, Jeannine Talbot et Marielle Plante, ainsi qu'à Mmes Oliva Boutin et Ephrem McCollough.

VA-ET-VIENT :

M. et Mme Gédéon Doyon, en promenade à Valleyfield.

—Mlle Julie Poulin a passé une fin de semaine chez se parents, M. et Mme Wilfrid Poulin.

—MM. et Mmes Antonio et Gaston Poirier, en promenade chez leurs parents.

—M. Guy Faucher, de Québec, a passé quelques jours chez M. Florian Plante.

—Mme Gérard Poulin, en promenade chez M. et Mme Gérard Lapierre, de Valleyfield.

—MM. Gilles et Serge Faucher, ainsi que M. et Mme Florian Plante, en promenade à Montréal.

—M. et Mme Paul Gauthier et leurs enfants visitaient M. et Mme Nap. Pépin, dernièrement.

—M. et Mme Jean-Paul Ferland, à Mégantic.

—M. Henri Roy, à Valleyfield, dernièrement.

—M. et Mme Elie Létourneau, de St-Georges, ainsi que M. et Mme M.-Louis Bernard ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Josaphat Champagne.

Saint-Prosper

DECES :

Le 3 avril, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec M. Henri Gagnon, époux de Dame Marie Maheux, à l'âge de 76 ans.

Il laisse, pour pleurer sa perte, son épouse, ses filles et ses gendres : M. et Mme Denis Champagne (Florentine), M. et Mme D. Mailloux (Yvonne), de Hearst, Ont., M. et Mme Maurice Poulin (Alexandra), de Québec, M. et Mme Charles Letendre (Denise), de Winnipeg, M. et Mme Jos. Mazzie (Thérèse), de Winnipeg, Mlle M.-Paule Gagnon, de Québec; ses fils et belles-filles, M. et Mme Rosaire Gagnon, M. et Mme Adrien Gagnon, M. et Mme Raoul Gagnon, tous de Hearst, Ont., M. et Mme Wilfrid Gagnon, de St-Georges, M. et Mme Eugène Gagnon, M. et Mme Maurice Gagnon, de St-Prosper.

Le service eut lieu à St-Prosper, le 7 avril, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Giguère & Frère, de St-Georges.

AUTRE DECES :

Le 4 avril, M. et Mme Fernand Boucher ont eu la douleur de perdre leur bébé, Gaétan, âgé de 5 jours. La sépulture des anges eut lieu le 5, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

NAISSANCES :

M. et Mme Paul-Eugène Drouin font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Lewis, Odilon. Parrain et marraine, M. et Mme Odilon Drouin, grands-parents. Porteuse, Mme Henri Beaudoin.

—M. et Mme Philippe Doyon font également part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Charles, Gaston. Parrain et marraine, M. Charles Doyon et Mlle Thérèse Doyon, frère et soeur du bébé. Porteuse, Madame Adolphe Laflamme.

SUCCES SCOLAIRES :

Les classes du Couvent du Bon Pasteur de St-Prosper donnent le résultat suivant pour les examens mensuels. Se sont classés premiers, les élèves dont les noms suivent :

1ère Année : Renée Morin, Jean Roy, Roger Brousseau, Suzanne Gilbert.
2e Année : Céline Grenier.
3e Année : Francine Samson.
4e Année : Monique Bernard.
5e Année : Marcelle Gagné.
6e Année : Céline Poulin.
7e Année : Colette Bouffard.
8e Année : Colette Provencher.
9e Année : Blandine Dionne.

AU COLLEGE :

Pour le mois de mars, la médaille d'or fut méritée par : Richard Vaillancourt et Martin Bouffard, 3e Année; Jacques Ferland et Jean-C. Larochelle, 4e Année; Marcel Bussières et Jean Samson, 5e Année; Réal Bussières et Jean-L. Gilbert, 6e Année; Marc-A. Gilbert et Jean-Roch Goulet, 7e Année; Marcel Poulin et Florent Huard, 9e Année.

Elle fut gagnée par Richard Vaillancourt, fils de M. et Mme François Vaillancourt. Nos félicitations.

ECOLE QUARTE-CHEMINS :

Voici les noms des élèves de Mlle Jeanne-Claire Morin :

7e Année :	%
Laurence Pruneau	84
6e Année :	%
Jocelyne Roy	81
5e Année :	%
Viateur Gagnon	71

Ecole des Petits, dirigée par Mlle Jeanne d'Arc Pruneau :

4e Année : Normand Poulin.
3e Année : Lionel Roy.
2e Année : M.-Andrée Binet.
1ère Année : Lucien Poulin.

NOTES SOCIALES :

M, Guy Roy et sa fiancée, Mlle Madeleine Sansoucy, de St-Hyacinthe, en promenade chez M. René Roy.

RÉSULTAT DE LA CAMPAGNE DU TIMBRE DE NOËL

La campagne du timbre de Noël, dans la province de Québec (non compris la métropole et les comtés voisins qui dépendent de la Ligue antituberculeuse de Montréal), a rapporté $130,431.24, soit 11.2% de plus que la précédente ($117,276.59 en 1950).

A ce succès sans précédent ont contribué plusieurs comités et sous-comités nouveaux : Maniwaki, Buckingham, Papineau-Est et Aylmer dans la région de Hull; La Malbaie et Baie St-Paul, dans celle de Charlevoix-Saguenay-Lac St-Jean; Asbestos, Danville, Wotton, Est Angusfi etc., rattachés à la Ligue antituberculeuse de S-François, dont le siège est à Sherbrooke. L'apport de tous ces organismes a été de $9,138.27, mais les anciens comités ont aussi fait meilleure façon que par le passé (augmentation de $4,016-38).

La Bas St-Laurent (direction du sanatorium de Mont-Joli) a obtenu une augmentation dans chacun de ses secteurs. Augmentation aussi dans le district de Charlevoix-Saguenay-Lac St-Jean, dans celui de Hull, dans celui de St-François, dans celui de l'Abitibi et du Témiscamingue et dans celui de Gaspé. Ailleurs, nombre de comités ont fait également des gains substantiels. La recette de la Ligue antituberculeuse de Québec a été de $31,-404.21 ($31,765.91 en 1950).

Voici les recettes de chaque ligue ou comité, les noms étant inscrits par ordre alphabétique :

Abitibi, $3,020.01; Acton Vale, $335.00; Arthabaska, $720.50; Arvida, $1,500.80; Berthier, $1,005.; Bois-Francs, $963.45; Brôme-Missisquoi, $2,500.00; Champlain, $2,-695.55; Drummondville, $1,767.-44; Frontenac, $1,561.19; Gaspé (zone du sanatorium Ross), $4,-036.41; Granby, $1,866.60; Grand' Mère, $2,675.60; Hull et région, $7,479.98 (Aylmer, $468.00; Buckingham, $792.13; Hull et Gatineau, $2,694.94, dont $800. à Gatineau; Maniwaki, $2,738.88; Papineau-Est, $786.03); Joliette, $2,-202.92; La Tuque, $2,139.24; L'Islet, $982.00; Magog, $683.09; Maskinongé, $861.48; Mont-Joli et Bas St-Laurent, zone du sanatorium St-Georges, $19,084.91 (Mt-Joli et vallée de la Matapédia, $4.419.38; Rimouski et environs, $4,139.14; Rivière-du-Loup et Témiscouata, $3,106.20; Comté du Saguenay, $2,839.82; Matane et environs, $1,998.53; Comté de Kamouraska, $1,376.38; partie de Bonaventure, $1,205.46); Montmagny, $2,388.81; Noranda-Val d'Or-Rouyn-Bourlamaque-Témiscamingue et Ville-Marie, $3,732-82; Québec, $31,404.21; Richmond, $675.50; Saguenay, Lac St-Jean et Charlevoix, zone du sanatorium St-Michel de Roberval, moins Arvida, $9,521.13 (Baie des Ha, Ha, $390.86; Baie St-Paul, $493.41; Chicoutimi, $2.474.15; Jonquière, $802.10; Kénogami, $298.34; La Malbaie, $1,441.70; Roberval et Lac St-Jean, $3,620.-57;) Ste-Germaine, etc., zone du sanatorium Bégin, $3,637.33 (Beauce, $1,267.75; Dorchester, $1,458.74; Bellechasse, $413.14; Lotbinière, $497.70); St-Hyacinthe, $2,206.33; Shawinigan, $2,-632.21; Sherbrooke, Ligue antituberculeuse de St-François, $7,-130.46 (Sherbrooke, $4,712.74; Asbestos, Danville et Wotton, $1,-969.26; East Angus, etc., $448.46); Thetford, $828.00; Trois-Rivières, $6,182.98; Warwick, $261.92; Waterloo, $1,221.44; Windsor Mills, $526.93.

Ce rapport nous est fourni par le Comité provincial de Défense contre la tuberculose qui avait la direction générale de la campagne.

ACTIVITÉS DE L'UNITÉ SANITAIRE

Semaine du 14 avril

Lundi, 14 avril :
CONGE DE PAQUES.

Mardi, 15 avril :
Ste-Marie. — De 2 h. à 3 h., à la salle du Conseil, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.
Inspection médicale scolaire.

Mercredi, 16 :
Vallée-Jonction. — De 2 h. à 3 h., à la salle des Chevaliers de Colomb, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.
St-Elzéar : Clinique dentaire.
Cliniques de BCG (vaccination contre la tuberculose).
Inspection médicale scolaire.

Jeudi, 17 :
Tring Jonction. — De 1h 30 à 2h 30, à la salle publique, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.
St-Frédéric. — De 2h 30 à 3 h., à la salle du Couvent, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.
Inspection médicale scolaire.
Cliniques de BCG (vaccination contre la tuberculose).

Vendredi, 18 :
Inspection médicale scolaire.

Dr F. GUIMONT, D.P.H.,
Médecin hygiéniste

PARTIE DE SUCRE

Samedi, le 5 avril, eut lieu une réunion de parents et d'amis à la cabane à sucre de M. Oram Veilleux, de St-Alfred.

Etaient présents à cette fête : M. et Mme Oram Veilleux, Jean-Gilles, Marie-Louis et Marcel Veilleux, Chs-Emile et Minville Veilleux, Robert Veilleux, Mlle Yvette Nadeau, Ovila Fortin, Mlle Ghislaine Veilleux, Marius Poulin, M. et Mme Wilfrid Poulin, de Magog, Mlles Marguerite et Noëlla Poulin, M. René Poulin,

Le Nil cache sa source; bien des fortunes voudraient pouvoir en faire autant.

GARAGE N. VACHON

Vallée-Jonction

Spécialités :

PEINTURE & DEBOSSAGE

Ancien poste de M. L.-P. Gauvin

MONUMENTS FUNERAIRES



Désirez-vous un monument funéraire de bon goût et à des prix modiques, adressez-vous à une maison de confiance, ayant 30 ans d'expérience.
Lettrage sur place; pour ce genre de travail, nous vous donnerons un escompte de 10%.
Travail fait rapidement.

GOSSELIN et C. CARON
MARBRIERS
BEAUCEVILLE-EST — TEL.: 97
Statues de tous genres, marbre et granit, pierre de construction

BUVEZ Coca-Cola 7¢ GLACÉ 7¢

"LE CURÉ DE VILLAGE"

Au cours des vingt-six dernières semaines, Robert Choquette a fait défiler devant nous ses personnages du "Curé de Village". Ils sont encore présents dans nos mémoires et bien vivants, ces villageois, qui ressemblent comme des frères à ceux qui nous entourent. En effet, le maire, le notaire, l'institutrice, le marchand de Saint-Vivien présentent bien les mêmes traits, ont bien les mêmes qualités et les mêmes travers que ceux de tous nos villages. Portraits ressemblants, voilà bien l'impression qu'on rapporte après avoir vu défiler ces peintures de Robert Choquette.

"Le Curé de Village", écrit et réalisé par Robert Choquette, diffusé sur les postes français de Radio-Canada, vous a été présenté par la Canadian Industries Limited, qui met la chimie au service des Canadiens.

NAISSANCE

M. et Mme Richard Filipeck annoncent la naissance de leur premier enfant, une fille, baptisée sous les prénoms de Lynda, Joy. Parrain, M. Théodore Filipeck, oncle de l'enfant; marraine, Mme Johnny Kronerberger, tante de l'enfant. Mme Richard Filipeck (Jeanne Jacques) est la fille de M. et Mme Alcide Jacques, de Meriden. Avec cette naissance, on note quatre générations dans la famille : Mme Théodore Poulin (rentier), Beauceville, Mme Alcide Jacques, sa fille, Mme Richard Filipeck, fille de Mme Alcide Jacques, et la jeune Joy.

Nos félicitations.

UN BUDGET . . .

(suite de la première page)

re que son état financier va de beaucoup s'améliorer.

Les impôts sur le revenu vont baisser selon une moyenne de six pour cent. Mais la nouvelle taxe de sécurité sociale de deux pour cent va passablement annuler cette réduction. Tout au moins, comme l'a fait remarquer un observateur, le contribuable n'aura pas, en fait, à creuser plus profondément sa réserve pour défrayer les pensions de vieillesse.

Les bonnes nouvelles pour la famille canadienne moyenne sont représentées par les taxes sur les articles d'usage quotidien. L'an dernier, les taxes d'accise spéciales sur les autos, les pneus, les chambes à air, les cameras, les armes à feu, les cannes à pêche, les fourrures, bijoux, horloges, briquets, allumettes, radios, valises et autres ont monté de 25 p.c.

Se rendant compte que les taxes élevées s'associaient aux restrictions sur le crédit pour réduire la tendance des affaires, M. Abbott a remanié cette taxe à 15 pour cent. Ceci pourrait se traduire par des économies de plusieurs centaines de dollars sur certaines voitures, et des sommes moins imposantes sur d'autres articles.

Il s'agit là d'une réduction substantielle, a dit un porte-parole, et elle signifie des économies pour le consommateur.

Un autre geste infiniment significatif est l'abolition de la taxe d'accise spéciale sur les lessiveuses, les poêles et les réfrigérateurs, répondant ainsi aux espoirs de réductions sensibles dans ce domaine.

LES POINTS . . .

(suite de la première page)

lieu de 50 pour cent, comme c'est le cas des autres compagnies. Effet rétroactif au 1er janvier.

—Les compagnies de la Couronne, en concurrence avec l'industrie privée paieront dorénavant l'impôt des corporations.

—Les réductions de taxes sur les dépenses de prospection du pétrole, du gaz naturel et des industries minières sont prolongées pour une autre année.

—L'exemption de trois ans pour les nouvelles mines s'applique aussi aux mines entreprenant leur production en 1955.

—Réductions immédiates : de la taxe sur les cigarettes, de 23 à 20 cents le paquet de 20; de la taxe sur le tabac en feuilles, de ¾c l'once; de la taxe sur les autos, les bijoux, les fourrures et autres articles de luxe, de 25 à 15 pour cent; de la taxe sur les eaux gazeuses, de 30 à 15 pour cent; de la taxe sur l'acide carbonique, de 50 à 25 cents la livre.

—Imposition immédiate d'une taxe de 15 p.c. sur les poudres à liqueurs.

—Abolition immédiate de la taxe de 15 p.c. sur les lessiveuses, les poêles et les réfrigérateurs.

—Divers changements tarifaires s'appliquant à plus de 150 articles et prévoyant quelques réductions, certaines modifications et des additions à l'échelle tarifaire, entrent en vigueur immédiatement.

—Le surplus pour 1952-53 est estimé à $9,000,000 comparé à $3,737,000 pour 1951-52.

—Le revenu national pour 1952-53, selon les prévisions, sera de $4,279,000,000, comparativement à $4,003,111,000 durant l'exercice 1951-52. C'est un record sans précédent.

—Les dépenses prévues pour 1952-53 sont évaluées à $4,270,-000,000, comparativement à $3,-647,374,000 en 1951-52.

—D'ici deux ans environ, il sera peut-être possible de réduire les frais élevés de la défense.

—Les restrictions sur crédit sont l'objet de fréquentes revisions et "dès qu'il semblera bon de le faire, nous y apporterons de nouveaux adoucissements".

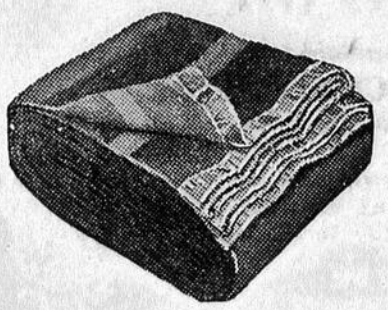
—L'épargne est toujours une vertu et les Canadiens sont invités à épargner autant qu'en 1951.

—Les réserves d'or et de dollars américains du Canada se chiffraient à $1,787,000,000 le 31 mars, soit $8,000,000 de plus que le 31 décembre dernier et de $134,000,000 de plus que le 31 mars 1951.

—La valeur de la production nationale brute atteindra probablement $22,500,000,000 en 1952, contre $21,200,000,000 en 1951.

—Les prix en 1952 oscilleront probablement entre leur niveau actuel et 2 pour cent de plus.

OBTENEZ DE SUPERBES COUVERTURES NEUVES FAITES AVEC VOS VIEUX LAINAGES



Rien de plus facile!... Il suffit de nous faire parvenir tous vos lainages, tels que: bas, gilets, foulards en laine, etc., etc., et avec un montant minime en argent vous obtiendrez de jolies couvertures aux teintes attrayantes et aux patrons variés.

Pour un travail des plus parfaits, confiez-nous vos laines de moutons et vos lainages, soit pour le cardage, filage ou doublage.

Nous avons toujours en magasin un bel assortiment de laines à tricoter ou à tisser, dans les couleurs naturelles de blanc, gris ou noir.

Peu importe ce que vous désirez en ce qui concerne le travail les laines et lainages, demandez immédiatement notre catalogue, qui vous sera posté aujourd'hui même.

CHS CHASSÉ & FILS LIMITÉE
DIVISION DES LAINES
Département T-3
Tél.: 133-W-2 — STE-MARIE, Co. de Beauce, Qué.

LES "SEPT PAROLES..."

(suite de la première page)

se de l'Ecole Presbytérale. Le public voudra donc saisir l'occasion d'apporter sa coopération à une bonne oeuvre, tout en assistant à un événement musical d'une haute tenue. Nos artistes sont à l'oeuvre depuis une couple de mois et ils devraient nous servir un régal. Rappelons que le prix d'entrée est fixé à 50 cents pour les adultes et 25 cents pour les étudiants et les enfants.

Les solistes

Voici la liste des solistes qui se feront entendre au cours de la soirée :

Introduction "O Vos Omnes", Mlle Jeanne Poulin.

Première parole "Pater, Pater", MM. Alphonse Laflamme et Gédéon Fortier.

Deuxième parole "Hodie Mecum", MM. Marc-André Cloutier et William Lessard.

Troisième parole "Mulier", M. William Lessard, Mme Camille Langis, M. Armand Rancourt.

Quatrième parole "Deus Meus", M. Wilfrid Cliche.

Cinquième parole "Sitio", MM. Wilfrid Cliche et Frs-Xavier Rodrigue.

Sixième parole "In manus tuas", M. Frs-Xavier Rodrigue.

Septième parole "Consummatum est", Mlle Germaine Poulin, M. Raymond Lachance.

HEMORROIDES — VARICES

TRAITEMENT AMBULATOIRE SUR RENDEZ-VOUS
JACQUES TREMBLAY, M.D.
52, des Oblats, Québec, 7-2815

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES
PILULES MORO
Pour les
HOMMES
FAIBLES, TOUJOURS FATIGUÉS
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

CONTINUATION DU SERVICE DES TRAINS

Les trains 3-4-7 et 8 devant être discontinués le 13 avril continueront d'être en service jusqu'au 26 avril 1952 inclusivement.

QUEBEC CENTRAL

Lisez notre journal et faites-le lire à vos amis !

L'ECLAIREUR

Encouragez nos annonceurs

Vol. 44 — No 28 Beauceville, jeudi, 10 avril 1952 Page 5

Conférence de l'Ecole des Parents, à Sainte-Justine

Ste-Justine (DNC) — La prochaine et dernière conférence de l'Ecole des Parents de Ste-Justine sera donnée au Centre Paroissial, mardi, le 15 avril prochain, à 8h 30 p.m. Cette fois, le conférencier sera M. l'abbé Roulin, un curé de Bretagne, en France. Durant le carême, il fut prédicateur de retraites paroissiales aux églises de St-Charles-Garnier et St-Coeur de Marie, à Québec. M. l'abbé Roulin est un ancien aumônier militaire de la guerre 1939-45, durant laquelle il fut prisonnier deux ans en Yougoslavie. Il fut, de plus, aumônier de plusieurs mouvements de jeunesse.

Sa causerie portera sur "La bonne entente au foyer, point essentiel pour une meilleure éducation des enfants." Mme (Dr) L. Fontaine présentera le conférencier, qui sera remercié par M. J.-H. Genest.

Un magnifique panier de provisions sera offert comme prix de présence.

Que tous se fassent un devoir d'assister à cette dernière conférence de la saison. Une invitation spéciale est faite aux gens des paroisses avoisinantes.

TOURNOI RÉGIONAL DE PETITES QUILLES

BEAUCE-DORCHESTER-FRONTENAC

Tous les amateurs de quilles de Beauce, Dorchester, Frontenac seront heureux d'apprendre que le traditionnel tournoi régional disputé à tous les ans débutera lundi, le 14 avril, pour se terminer le 26 avril au soir. Les règlements seront les mêmes que les années précédentes.

Tous les quilleurs ou quilleuses qui aimeraient participer à ce tournoi sont priés de communiquer avec **M. CLEMENT GENDRON, tél. 198** le jour ou **23** le soir. Que chaeun se fasse un devoir de s'inscrire à bonne heure.

Il y aura des prix pour un groupe de quinze personnes ou plus.

(E) **La DIRECTION**

RÈGLEMENTS POUR LE TOURNOI RÉGIONAL

Les règlements pour le tournoi régional sont les mêmes qu'au tournoi provincial.

1o Les joueurs devront résider dans les comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac depuis le 1er janvier 1951.

2o Les hommes devront jouer huit parties, soit deux parties par allée, sur les allées 1-2-3-4. Les dames et demoiselles joueront trois parties sur l'allée No 5.

3o Le règlement de la ligne du foul sera observé et les souliers de quilles seront de rigueur.

4o Les hommes devront verser $2. pour être éligibles à ce tournoi; ceci comprend l'inscription, le prix des parties et celui des planteurs. Pour les dames ou demoiselles, le prix est de $1.

Pour s'inscrire, s'adresser au **Centre Social de Saint-Georges, Tél. 23.**

(E) **La DIRECTION**

A VENDRE

Orthophonique, marque Wurlitzer, 16 records, le tout en parfaite condition. Prix avantageux pour acheteur sérieux. — Raison de vente, fermeture de café.

L.-Patrice Veilleux
MARCHAND-GENERAL
St-Victor Station, Cté Beauce
Téléphone : 99

Décès de Madame Rémi Nadeau

St-Honoré (DNC) — Le 29 mars, est décédée, après une longue maladie soufferte avec résignation, Mme Marie Pelchat, épouse de M. Rémi Nadeau, à l'âge de 68 ans. Elle laisse, pour la pleurer, son époux, M. Rémi Nadeau; un fils, M. Lucien Nadeau, de St-Honoré; deux filles, Madame Georges Viger (Marie-Ange), de St-Honoré, et Mlle Madeleine Nadeau, de Valleyfield; un fils adoptif, M. Armand Nadeau, de Montréal; ses belles-filles, Mme Lucien Nadeau (L.-Anna Lacasse), Mme Armand Nadeau (Pierrette Deschambault); ses gendres, MM. Georges Viger et Zéphirin Morissette; ses petits-enfants, Françoise, Marcel, Yvon, Gaétan, Fernand, Roland et Hélène Nadeau, Adrien, Laurent et Jean-Louis Morissette, Gérard, Lucille, Marius, Yvette, Maurice, Nicole et Raymond Viger, Roger Nadeau; ses frères,, M. Joseph Pelchat, de St-Gédéon, MM. Georges et Jean Pelchat, de St-Honoré, M. Philibert Pelchat, de Landrienne, Abitibi, et un grand nombre d'autres parents.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 1er avril, au milieu d'un nombre considérable de parents et d'amis venus des paroisses environnantes rendre un dernier hommage à la regrettée disparue.

La levée du corps fut faite par M. le curé T. Ennis. Le service fut chanté par M. le curé T. Ennis, assisté de M. le curé A. Germain, de St-Hilaire de Dorset, et de M. le vicaire A. Gilbert, de St-Honoré, comme diacre et sous-diacre.

La chorale était sous la direction de Mme H.-Louis Poulin.

La bannière du Tiers-Ordre était portée par MM. Achille Roy et Joseph Vaillancourt. Tenaient les rubans : Mmes Amédée Racine, Joseph Jobin, Cyrille Beaulieu, Octave Bellegarde.

La quête fut faite pendant le service par Mmes Adalbert Boutin et Albert Carrier.

Les porteurs étaient : MM. Joseph Gaboury, Joseph Bilodeau, Napoléon Lapointe, Joseph Bellegarde, Joseph Jobin, Louis Fortier, Lucien Jobin, Alb. Carrier, Joseph Nadeau, Adalbert Boutin, Armand Fontaine et Gédéon Talbot.

M. Alfred Mercier portait la croix, accompagné de M. Octave Bellegarde.

Les funérailles étaient sous la direction de Giguère & Frère, de Ville St-Georges.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

Il y a quelque chose de plus flatteur encore que l'approbation des gens d'esprit, c'est le blâme des imbéciles.

Nouvelles Licences de Radio disponibles

Les nouvelles licences de radio peuvent s'obtenir des bureaux de poste, des marchands ou dépanneurs de radio-récepteurs, de certaines banques et, dans certaines localités, de vendeurs à domicile.

Si elles ne peuvent être obtenues dans votre localité, elles sont disponibles chez le Contrôleur des télécommunications, ministère des Transports, à Ottawa.

Une licence distincte est requise pour chaque locataire de chambre ou appartement dans une maison privée qui se sert d'un radio. Une licence distincte doit être obtenue pour chaque appareil de radio installé dans une automobile.

Ministère des Transports
Ottawa, Ontario

J.-C. LESSARD, Sous-ministre

Hon. LIONEL CHEVRIER, Ministre

Corrigeons-nous

Publié sous la direction de la Commission Scolaire de Beauceville-Est

POLITESSE A L'EGLISE
(suite)

Respecter la présence de Dieu à l'église, voilà bien la meilleure manière de se montrer poli envers tout le monde.

Ne respecte pas la présence divine :

1o Celui qui souille l'église avec des papiers ou de la gomme à mâcher.

2o Celui qui grave sur les bancs à l'aide de crayons ou de canifs.

3o Celui qui s'y présente avec des vêtements malpropres.

4o Celui qui n'a pas une tenue digne du lieu où il se trouve.

Cette liste pourrait s'allonger indéfiniment, mais arrêtons-nous là et envisageons surtout le côté dommage matériel. Nous connaissons cette manie qu'ont un grand nombre de personnes et qui consiste à tout briser sur leur passage... et cette déplorable habitude les accompagne jusqu'à l'église.

En effet, il suffit de jeter un coup d'oeil sur les bancs de nos églises pour y voir une série de dessins et d'inscriptions de toutes sortes. Examinons-nous sérieusement et si cette manière d'agir est nôtre, débarrassons-nous-en immédiatement. En plus d'être contraire à la politesse et au savoir-faire, elle peut aboutir à de funestes conséquences.

Par notre tenue, notre attention et nos manières polies, montrons le grand respect que nous avons pour la présence de Dieu.

BON LANGAGE

On ne pourrait revenir assez souvent sur cette question. En ce moment, surtout, pendant que s'élabore l'organisation du Troisième Congrès de Langue Française, tâchons donc de faire notre part par la correction d'expressions aussi désagréables que "je m'ai trompé" pour "je me suis trompé", "je m'ai fait mal" au lieu de "je me suis fait mal"; ne disons plus "donne-moé-le, donne-moi-z'en" mais bien "donne-le-moi, et donne-m'en".

"On apprend à parler comme on apprend à se servir des ustensiles; et il n'est jamais trop tard pour se corriger de manger avec ses doigts." (J.-M. LAURENCE)

Personnel Enseignant de Beauceville-Est

Beau succès de l'équipe Notre-Dame de la Guadeloupe

Pour une autre saison, les porte-couleurs de l'équipe locale ont manifesté leur valeur en remportant d'abord le championnat de la ligue Beau-Front et ensuite le championnat des éliminatoires.

Par leur ardeur soutenue, leur esprit d'équipe, les sages directives du stratège Emilien Hallé, l'équipe de La Guadeloupe s'est classée première de la cédule régulière en battant le St-Sébastien. Elle a ensuite éliminé le St-Victor, dans la semi-finale, et déclassé le St-Sébastien en finale; elle mérite ainsi le trophée du championnat offert par M. Gérard Blais, de La Guadeloupe, et sut conserver le trophée offert par M. Jean-Marie Paradis, de St-Sébastien, pour le vainqueur des séries éliminatoires.

De plus, le trophée offert par M. Charles Dion, de St-Sébastien, pour le meilleur compteur de la ligue, fut mérité par nul autre que l'équipier modèle de la ligue, Emilien Hallé, de La Guadeloupe, comme preuve qu'on peut être bon joueur, bon compteur, en étant bon sportif.

A l'équipe de La Guadeloupe revient encore le magnifique trophée offert par M. Conrad Lacharité, de St-Victor, pour l'équipe ayant essuyé le moins de punitions durant les éliminatoires. Là encore, La Guadeloupe l'emportait haut la main :

La Guadeloupe : 6 minutes
St-Sébastien : 30 minutes

La Guadeloupe offrait, cette année, une équipe jeune mais vigoureuse, pleine d'espoir pour de nombreuses années; des jeunes sont venus prêter main forte aux vétérans, et tout laisse prévoir que l'équipe locale sera en mesure, l'an prochain, de porter de solides coups.

L'équipe se composait comme suit : Emilien Hallé, capitaine; Roch Quirion, Benoît Grégoire, Antonin Racine, défenses; Pierre Roy, Carmel Morin, Clément Roy, André Grégoire, Alfred Nadeau, Robert Bolduc, Jean-Marie Robert, Luc Brousseau, Raymond Mathieu.

Jacques Lebrun, gardien de but.
Yves Grégoire, arbitre.
Chs-Eugène Poulin, coach.
C.-E. Dallaire, directeur de la ligue.
J.-Luc Roy, président de l'équipe.

Toute la population et tous les sportifs sont redevables au vaillant et dévoué Roch Quirion pour toute l'organisation et le succès de l'équipe de La Guadeloupe. Il a déployé un dévouement de tous les jours, durant toute la saison, et son esprit d'initiative et son sens sportif l'ont manifesté, non seulement comme une solide défense, mais comme un sage organisateur.

FÊTE INTIME À M. FERDINAND CHABOT

Ste-Justine (DNC) — Dimanche, le 30 mars, les enfants et petits-enfants de M. Ferdinand Chabot se sont réunis pour fêter son 80e anniversaire de naissance.

Il y eut dîner de famille pendant lequel la gaieté des grands et l'entrain des petits aiguisaient l'appétit de tous et favorisaient la digestion des gourmets.

M. J.-R. Chabot, ami de toujours du jubilaire, participait aussi à la fête.

Vers deux heures de l'après-midi, il y eut séance récréative donnée par les enfants et petits-enfants :

Duo musical, par Mlles Pierrette et Claudette Chabot.

Pièce en deux actes, intitulée "La meilleure part", exécutée par Mmes Antonio Chabot et Henri-Louis Chabot, Mlles Pierrette, Georgette, Claudette et Nicole Chabot.

En intermède, plusieurs chants furent rendus par le jubilaire et ses filles, Mmes Antonio Chabot et Théo. Morin.

Une comédie, "Les deux extrêmes", dont les actrices étaient Mlles Pierrette et Georgette Chabot, a été fort goûtée.

Enfin, le choeur de fête, la présentation des voeux et d'une bourse contenant quatre-vingts dollars furent le couronnement de cette fête intime et dont chacun gardera un heureux souvenir.

Michel Chabot, enfant adoptif de M. et Mme Antonio Chabot, agissait comme maître de cérémonie.

Le jubilaire remercia en termes émus et souhaita que se réalise le voeu de tous et chacun, celui de fêter un jour ses 100 ans.

M. Chabot est encore alerte et ses passe-temps favoris sont la pêche et la chasse.

Le soir, il y eut réunion chez l'aîné des enfants, M. Georges Chabot, où l'on s'amusa ferme toute la soirée.

Le lendemain, il y eut messe d'action de grâces aux intentions du héros de la fête.

Nos meilleurs voeux de longue vie à M. Chabot.

Les grandes âmes s'isolent, fières comme les grands pics; il leur faut l'air pur. — A. BARRATIN

La solitude est favorable aux réflexions. — DUMAS, père

De passage à Québec

LOGEZ A

l'Hotel Montcalm

- **Situé dans le centre des affaires, à proximité du**
- **Palais Montcalm, Théâtre Capitol et plusieurs**
- **autres théâtres. Terrain de stationnement à un**
- **pas de l'Hôtel.**

Pour réservation, banquets ou réceptions, écrivez ou appelez à 2-1287

NOUVELLE ADMINISTRATION

René Nolin, gérant-général
François Nolin, président
C. Côté, secrétaire

HOTEL MONTCALM
(En face du Carré d'Youville)
161, rue St-Jean — Tél. 2-1287 — QUEBEC

Généalogies des familles de Beauce Dorchester, Frontenac



DUSSAULT

Toussaint Toupin, Sieur du Sault, épousa en premières noces, aux Trois-Rivières, vers 1646, Marguerite Boucher, fille de Gaspard et de Nicole Lemaire; en secondes noces, à Québec, le 3 juin 1669, Marie Bourdon, veuve de Jean Gloria, et fille de Louis Bourdon et de Marguerite Prunier, de St-André de Rouen. Ce renseignement m'a été fourni par le P. Archange Godbout, o.f.m., le fondateur de notre Société Généalogique canadienne-française.

Voici comment, en se servant du Volume IV, M. Camille Du Sault pourrait trouver son ascendance. Au numéro 14, page 60, se trouvent les noms de deux de ses soeurs : Marguerite et Carmelle. Son père (No 12), Benoît, marié à Beauceville, le 15 mai 1911, à Marie-Virginie Roy, puis (No 10) Jean-Baptiste, marié aux Ecureuils, le 14 janvier 1873, à Honorine Papillon; No (8) Jean-Baptiste, marié aux Ecureuils, le 14 janvier 1845, à Marguerite Fiset; (No 6) Jean-Baptiste, qui a passé un contrat de mariage devant le Notaire F.-X. Larue, le 7 mai 1796, avec Madeleine Proulx; (No 4) Jean-Baptiste, marié à la Pointe-aux-Trembles, Québec, le 11 avril 1763, à Marie-Clotilde Créquy; (No 3) Jean-Baptiste, marié à Champlain, le 2 mars 1715, à Marie-Thérèse Turcotte; (No 2) Jean, marié à la Pointe-aux-Trembles, le 21 juin 1688, à Madeleine Mezeray; et Toussaint, l'ancêtre.

Il ne faut pas confondre cette famille de Dussault avec une autre dont l'ancêtre, Elie Dussault, dit Lafleur, né vers 1636, fils de François et de Marie Delaunay, de la paroisse de Notre-Dame de Cougne, hors les murs de la ville de La Rochelle, ancienne province de l'Aunis (Charente-Inférieure) qui se maria à Québec, le 22 février 1663, à Marie-Euphrosine Nicolet, veuve de Jean Leblanc et fille de Jean Nicolet, explorateur et interprète, et marié à une Algonquine. Ces familles Dussault sont très nombreuses à St-Henri, à Notre-Dame de Lévis et à Sainte-Marguerite. M. l'abbé Dussault, curé actuel de St-Evariste et ancien vicaire de Beauceville, est un descendant d'Elie. Le nom de son père est indiqué au No 33, page 58.

DUTIL

L'ancêtre, Antoine Dutille, né vers 1719, fils d'Antoine et de Geneviève Delisle, de Forges-en-Bray, pays situé aux frontières de la Normandie et de la Picardie, diocèse de Rouen, se marie à St-Michel, le 11 janvier 1740, à Ursule Lefebvre dit Boulanger, baptisée le 1er janvier 1720, fille de Claude Boulanger et de Marie Gautron dit Larochelle. Le Volume IV contient environ 200 mariages de Dutil.

Voici l'ascendance d'une famille que j'ai bien connue à St-Georges : celle de Thomas Dutil. Au No 39, page 63, sont inscrits les enfants mariés : Auréa, Judith, Marie-Louis, Corinne, Normand et Gemma; 2) Thomas, marié à St-Georges, le 30 juin 1906, à Albertine Veilleux; 3) Joseph, marié en premières noces, à St-Georges, le 8 novembre 1864, à Domitille Morin, et, en secondes noces, à Beauceville, le 19 septembre 1882, à Célina Rodrigue. Sa soeur, Clotilde, mariée le 26 juillet 1870 à Joseph Veilleux, est la mère de Thomas Veilleux, bien connu à St-Georges et qui a célébré, il y a une couple d'années, ses noces d'or de mariage; un frère de Joseph, Thomas, marié le 15 août 1871, est le père d'Albert Dutil, d'Anna (Gédéon Bourque), de Catherine (Omer Lessard), d'Adolphe (M.-Louise-A. Poulin), d'Armandine (Joseph Morin), et de Félixine (Mendoza Bernard); 4) Joseph Dutil, marié à Beauceville, le 2 juillet 1839, à Marie Morin; 5) Jacques Dutil, marié à St-Henri, le 28 octobre 1806, à Marie Gagné; 6) Antoine Dutil, marié à Beaumont, le 19 novembre 1764, à Marguerite Adam; 7) L'ancêtre, Antoine.

Voici une autre ascendance, cette fois-ci de Lambton : 1(Ls Dutil, marié à Lambton, le 26 avril 1927, à Auréa Paré; 2) Anselme Dutil, marié à St-Anselme, le 27 avril 1897, à Adèle-D. Pouliot; 3) Magloire Dutil, marié à St-Honoré de Shenley, le 14 janvier 1862, à Elisabeth Gosselin; 4) Charles Dutil, marié à Saint-Henri, le 2 août 1825, à Françoise Rouleau; 5) Charles Dutil, marié à Marthe Rouillard (malgré toutes nos recherches, nous n'avons pas réussi à localiser ce mariage); 6) Antoine Dutil, marié à Beaumont, le 19 novembre 1764, à Marguerite Adam; 7) L'ancêtre, Antoine.

Pour terminer, en voici une autre de la région de Frampton : 1) Agathe Dutil, marié à Frampton, le 25 août 1945, à Stanislas Jacques; 2) Edouard Dutil, marié à Frampton, le 24 juin 1919, à Alexina Perreault; 3) Adélard Dutil, marié à Frampton, le 27 juin 1887, à Marie-Delvina Perron; 4) Etienne Dutil, marié à Ste-Marie, le 15 février 1847, à Marguerite Fortier; 5) Charles et Marthe Rouillard; 6) Antoine et 7) Antoine.

La semaine prochaine, nous dirons un mot des familles DUVAL. Les personnes intéressées à se procurer l'un des quatre premiers volumes parus, **"Abdelhoy-Garneau"**, n'ont qu'à s'adresser à l'auteur : **Frère ELOI-GERARD, secrétaire de la Société Historique de la Chaudière, Beauceville-Ouest.** Prix de l'exemplaire : $3.

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES
PILULES ROUGES
Pour les
FEMMES
PÂLES, FAIBLES, ANÉMIQUES, TOUJOURS FATIGUÉES
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

ST-JEAN DE LA LANDE

NAISSANCES :

Nicole et Emilienne Rodrigue, enfants de M. et Mme Emilien Rodrigue (Georgette Otis), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un petit frère, baptisé sous les prénoms de Arnold, Cléophas. Parrain et marraine, M. Cléophas Rodrigue et Mlle Monique Veilleux, oncle et cousine de l'enfant. Porteuse, Madame Albert Veilleux, tante de l'enfant.

—M. et Mme Emile Grenier (Madeleine Giroux) annoncent la naissance d'un garçon, baptisé sous les prénoms de Gérard, Rosaire. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Grenier. Porteuse, Mlle Gertrude Grenier, soeur de l'enfant.

—A M. et Mme Henri-Louis Roy (Alosia Maheux), un fils, baptisé sous les prénoms de Clermont, Loyola. Parrain et marraine, M. et Mme Clermont Vachon, de St-René, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Wilfrid Maheux, grand'mère de l'enfant.

NOTES SOCIALES :

M. Josaphat Rodrigue, Mlles Colette, Suzanne, g.m.g., Pauline, Louise et Lise Rodrigue, de St-Georges, ont visité M. et Mme Louis Rodrigue.

—M. et Mme Albert Poulin, de Thetford, chez Mme Napoléon Deblois.

—Madame Irénée Bourque, M. Maurice Bourque, Mlle Gertrude Bourque, Mlles Nicole et Jeanne d'Arc Caron se sont rendus à Québec, récemment, visiter Mme Joseph Caron, hospitalisée.

—M. Jean-Marc Fortin, hospitalisé au Sanatorium Ste-Germaine, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Madame Edouard Fortin.

—Dimanche, le 30 mars, M. l'abbé Fortin, du Séminaire de St-Georges, a donné le sermon lors de son passage à St-Jean.

—M. André Breton, à Québec, dernièrement, en voyage d'affaires.

—Mme Odias Rodrigue a passé une semaine à St-Benoît, chez son gendre et sa fille, M. et Mme Eugène Couture.

—M. et Mme Albert Poulin, de St-Martin, en promenade chez M. et Mme Paul-Emile Deblois.

—M. et Mme Henri Bourque, M. et Mme Maurice Pomerleau, de St-Georges, ont assisté à la démonstration de nylon donnée par Mlle Fortin, de Beauceville, chez M. Josaphat Pomerleau.

Pardonne aux autres souvent, à toi jamais.

107, Grande Allée - - Tél. 2-8108
HOTEL CHATEAU LAURIER
QUEBEC
Près du Parlement Stationnement facile
Chaque chambre avec bain, radio, téléphone

Les reportages C-I-L



IL Y A QUELQUES ANNÉES, pas un jeune artiste, si ambitieux fût-il, n'aurait même rêvé de chanter pour un auditoire de plusieurs centaines de milliers de personnes. Or, maintenant, chaque dimanche soir, le programme radiophonique "C-I-L Singing Stars of Tomorrow" offre cette chance unique à deux jeunes Canadiens . . . et leur donne ainsi l'occasion de concourir pour les prix de musique C-I-L, d'une valeur de plus de $3,000.



POUR LES SKIEURS, le chaud et léger nylon est le champion de tous les tissus. L'usine que la C-I-L construit à Maitland (Ont.) fournira au Canada tous les produits chimiques nécessaires à la fabrication de ce merveilleux tissu.



QUELLE AIDE PRÉCIEUSE! Les ménagères constatent que les éponges cellulosiques C-I-L sont merveilleusement utiles, douces et durables. Elles sont offertes en un choix de cinq couleurs: bleu, vert, corail, jaune et naturel.

Saviez-vous que...

Chaque année, 44 jeunes chanteurs sont choisis parmi quelque 600 candidats pour prendre part au programme "Singing Stars of Tomorrow". Formés d'experts, les jurys parcourent le pays d'un océan à l'autre et donnent à tous la même chance de se faire entendre.

C-I-L
LA CHIMIE AU SERVICE DES CANADIENS

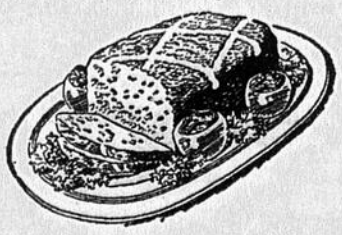
CANADIAN INDUSTRIES LIMITED — MONTRÉAL

Plats riches et onctueux avec du LAIT ÉVAPORÉ !





Un café exquis! Servez-le avec du lait évaporé (non dilué), et vos invités feront votre éloge!



Pain de viande doré . . . plat succulent, pour le repas du soir, si vous le préparez avec du lait évaporé. Tendre, savoureux, nourrissant.



Crèmes renversées . . . Donnez-leur une onctuosité, une finesse de goût qu'on ne trouve que rarement! Le lait évaporé est le secret d'un bon dessert.

Vous serez certaine d'une texture crémeuse et d'un goût délicat si vous vous servez de lait évaporé pour faire votre cuisine. C'est du lait pur, entier, mais concentré parce qu'il est privé d'eau. C'est une façon économique d'assurer aux vôtres—dans la préparation des repas—l'importante "pinte de lait" quotidienne!

Recettes gratuites sur l'emploi du lait évaporé. Demandez-les par écrit à notre Service des produits du lait.

Ecoutez "Perrette et le Trio des Petits", radiodiffusé chaque jeudi matin de 10h.45 à 11h. (H.N.E.) par les 10 postes du réseau français de Radio-Canada.

SERVICE DES PRODUITS DU LAIT 1523, RUE DRUMMOND, MONTRÉAL, P.Q.

M. Bertrand parle aux Communes sur les droits civils

M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes, a pris la parole le 24 mars aux Communes, pour s'opposer à la motion que proposait M. John Diefenbaker, député conservateur de Lake-Centre, et qui se lisait comme suit:

"La Chambre est d'avis que l'on devrait étudier immédiatement l'à-propos de présenter un Bill ou une Déclaration des droits en vue d'assurer entre autres droits:

1 — La liberté de religion, la liberté de parole, la liberté de la presse et de la radiodiffusion;

2 — Que l'Habeas Corpus ne puisse être abrogé ou suspendu par le Parlement;

3 — Que personne ne soit privé de sa liberté ou de ses biens sans le recours régulier à la justice ni, en aucun cas, à la suite d'un décret du conseil;

4 — Qu'aucun tribunal ou aucune commission n'ait le pouvoir d'obliger qui que ce soit à rendre témoignage, si on lui refuse les services d'un avocat ou les autres garanties constitutionnelles;

Et que, à titre de démarches préliminaires, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de soumettre à la Cour Suprême du Canada, afin d'obtenir son avis, la question de savoir dans quelles mesures les libertés fondamentales de religion, de paroles et de presse et le maintien des droits constitutionnels de l'individu relèvent de la compétence fédérale ou de la compétence provinciale".

Sur cette résolution, M. Bertrand a dit ce qui suit :

"En tant que je suis concerné, je suis opposé à cette mesure et pour plusieurs raisons que je veux exposer brièvement, car je présume que plusieurs députés voudront aussi parler sur la question.

Un bill comme celui que demande le député de Lake-Centre n'apporterait guère de changement quant au respect des droits personnels dont nous jouissons; par contre, il créerait une multitude de problèmes nouveaux, et susciterait tant de divergences d'opinions, dans tous les domaines, qu'il serait peu sage de l'adopter. Enfin, il y a tant de choses à faire dans notre pays que sur ce sujet, il vaut mieux, pour le moment du moins, s'en tenir au système actuel, à celui que nous avons, tout en tentant continuellement de l'améliorer.

Pour parvenir à l'adoption d'un tel bill, il y aurait toute une série de réunions, et toutes auraient à faire face à une série d'écueils.

Le premier serait un conflit de juridiction entre le pouvoir central et les provinces. En 1948, si je ne fais erreur, un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes fut chargé d'étudier la question, et après plusieurs délibérations, le comité décida finalement de consulter les provinces.

La Saskatchewan fut la seule à répondre affirmativement. Quelques autres ne répondirent pas du tout, indiquant leur totale indifférence en la matière. Les autres s'opposèrent catégoriquement, en déclarant que le pouvoir central n'avait aucune juridiction en la matière. Elles affirmaient et avec raison à mon avis, que les droits humains relèvent des droits civils qui sont du ressort des provinces, et que ces droits sont protégés par les lois provinciales.

Une législation fédérale sur les droits humains soulèverait un violent débat sur l'autonomie provinciale. Certaines provinces pourraient s'en faire un cheval de bataille électoral, et cela n'est pas à permettre. Pourrait-on d'ailleurs obtenir un accord entre les provinces sur un texte unique? C'est si peu probable qu'il vaut mieux mettre au rancart tout de suite le projet du député de Lake-Centre.

Un autre écueil se présente, et c'est notre propre constitution. Elle nous conseille de nous éloigner d'un bill de cette nature. Les pays ont des constitutions diverses et différentes. Les unes se prêtent à un bill du genre, d'autres ne s'y prêtent pas du tout. Aux Etats-Unis, la constitution est au-dessus du Congrès, par conséquent au-dessus des législateurs, et le parlement américain est ainsi limité dans sa souveraineté. Ce n'est pas la même chose dans les pays du Commonwealth, et ce n'est pas la même chose dans notre propre pays. Au Canada, le parlement canadien est souverain dans le cadre de sa juridiction; le pays et les provinces jouissent d'une souveraineté en fait illimitée.

Dans un article sur la question, publié il y a déjà quelques années, Paul Sauriol, un brillant journaliste du Canada français, écrivait sur le sujet:

"Dans ces conditions, même si on réglait le conflit dd juridiction, le vote d'un bill des droits n'aurait aucun caractère d'intangibilité, car le Parlement, fédéral ou provincial, reste au-dessus de ses propres lois qu'il peut abroger".

Et il ajoutait dans le même article:

"Un professeur de la Faculté de Droit de l'Université de Toronto, M. W.-P. Kennedy, a soulevé cette objection en répondant au comité conjoint du Sénat et des Communes. Il a dit qu'un véritable bill des droits exigerait de la part des parlements fédéral et provinciaux un abandon de leurs pouvoirs suprêmes. A moins de modifier notre système politique, un bill des droits adopté par un parlement pourrait être changé n'importe quand".

En troisième lieu vient un autre écueil et non le moindre: l'impossibilité qu'il y aurait de s'entendre entre le pouvoir central et les dix provinces. Les droits que nous possédons et dont nous jouissons ne sont pas cependant considérés par tous sous le même angle, et c'est ce qui faisait écrire à M. Sauriol, toujours sur la même question, ce qui suit:

"Les frontières entre le droit et l'abus du droit sont déjà délimitées en bonne mesure. Mais les partisans d'un bill de droits le réclament pour supprimer des restrictions qu'ils jugent condamnables et dont selon eux, les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux se seraient rendus coupables depuis quelques années. Et c'est alors que le débat deviendrait vite insoluble".

Et il ajoutera un peu plus loin:

"Cela dépend de ce qu'on considère comme fondamental. La doctrine catholique proclame les droits de la personne mais elle considère que la liberté doit demeurer au service de la vérité et que si au nom de la liberté l'on attente à la vérité c'est de la licence. Tandis que d'autres placent l'accent sur la liberté, sans s'inquiéter des droits de la vérité, et reculent bien plus loin les bornes de la décence".

Voilà autant de raisons à mon avis pour écarter une telle réforme chez nous. En 1948, si je suis exact, une déclaration des Droits humains en 21 articles fut adoptée par le Comité social de l'Assemblée générale des Nations-Unies, et approuvée par la suite. Le vote fut de 9 à 0 avec six abstentions dont le Canada.

M. Pearson expliqua pour quelles raisons le Canada s'était abstenu de voter à la sous-commission. Tout en déclarant que le Canada accepterait la Déclaration devant l'O.N.U. M. Pearson affirmait que le gouvernement canadien, fidèle à une politique bien tranchée, entendait ne pas toucher aux prérogatives des provinces, et que le Canada ne modifierait pas ses lois et ses coutumes sur le respect des droits humains. M. Pearson réflétait à ce moment la pensée entière du gouvernement canadien, et cette réponse, faite devant toutes les nations du monde devrait suffire pour confondre ceux qui, pour des intérêts de mesquine politicaillerie, ont toujours à répéter le vieux refrain, heureusement usé dans ma province, que le gouvernement canadien veut saboter les droits des provinces.

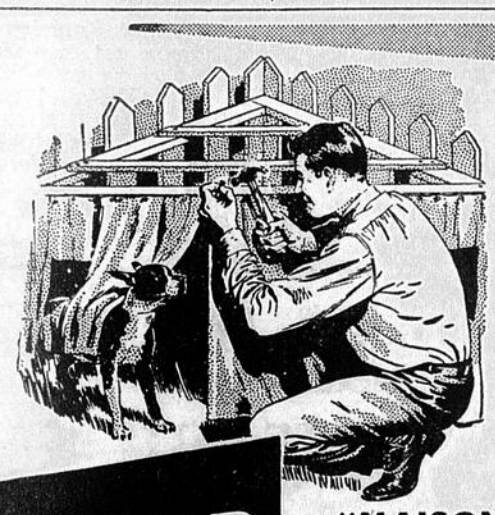
S'il est un pays au monde qui n'a pas besoin ou le moins besoin d'une telle réforme, c'est bien le Canada. Nos lois protègent les droits religieux et les droits nationaux de chacun, dans le pays d'abord, dans les provinces aussi. Une réforme comme celle que propose l'hon. député de Lake-Centre ne sera jamais adoptée, mais si sa proposition était approuvée, combien de discussions inutiles et acrimonieuses en jailliraient dans une époque où nous n'en avons nullement besoin.

Nos institutions présentes peuvent être améliorées, et c'est là surtout le point que nous devons chercher.

La résolution parle de la liberté de la radiodiffusion. J'en suis, mais il ne faut pas tout de même que cette liberté devienne de l'indécence, et qu'elle soit en contra-

(suite à la page 15)

4 fois rectifié.
EXIGEZ LE
GIN CROIX D'OR
MELCHERS
Complètement distillé — 100% de grains.
Il a plus de corps et "pleine saveur".
GRATUIT — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.


AUTOUR DU FOYER
"MAISON" pour ENFANTS
Il est facile de construire une maison pour enfants, dans un coin de la cour, en fixant à la clôture des traverses de 1" sur lesquelles on tend de la toile. Sur le devant, faites dans la toile deux ouvertures imitant des fenêtres.
ORNEMENTS MURAUX... Collez des illustrations sur du contre-plaqué de ¼", puis suivez les contours avec une scie à découper. Au dos, collez 3 petits blocs de bois (épaisseur: ¼") et appliquez 2 couches de vernis.

UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR Molson's COMME SERVICE AU PUBLIC

vente de 5 et 10¢
GLO-COAT
JOHNSON
1/3 de plus... ...pour 5¢


5¢ de plus achète 1/3 d'extra sur les chopines
10¢ de plus achète 1/3 d'extra sur les pintes
...ET L'AUBAINE S'APPLIQUE AUX DEUX SORTES DE GLO-COAT TANT QUE LE STOCK DURERA...
GLO-COAT — (bande rouge) — la cire sans frottage qui vous donne un lustre brilliant qui résiste à l'eau!
GLO-COAT "ÉCLAT DURABLE" (bande verte) — pour un lustre durable, brillant comme un miroir, résistant aux éraflures.
LES STOCKS SONT LIMITÉS ...allez VITE chez votre fournisseur de cire Johnson!
S. C. JOHNSON & SON LTD., MONTRÉAL, P.Q.

LA PARADE DES SPORTS

par Georges BONIN

Le Canadien en finale

Le Canadien vient d'accomplir un exploit qui paraissait quasi impossible aux yeux de la majorité de ses nombreux supporteurs. Alors que le compte était 3-2 en faveur du Boston, il est allé vaincre les Bruins dimanche soir dernier pour battre le même club au Forum mardi soir par le compte de 3 à 1 pour remporter la semi-finale dans la septième et décisive partie. La joute de mardi a été extrêmement contestée puisque le dernier but du Tricolore a été enregistré alors que Jim "Sugar" Henry avait été sorti de ses filets par le coach Lynn Patrick. Une fois de plus, Maurice Richard a été la grande étoile en brisant l'égalité à la dernière période pour mettre les siens sur le chemin de la victoire. Le "rocket" a enfilé son but après avoir traversé la surface glacée d'un bout à l'autre. Après avoir été privé des services de John McCormack et de Kenny Mosdell, le Bleu Blanc Rouge paraissait une proie facile. Comme question de fait, il perdit trois joutes d'affilée après deux victoires consécutives. Les hommes de Dick Irvin se sont cependant ressaisis à temps pour remporter les honneurs de l'avant-dernière ronde.

Le club de la métropole a été chanceux de passer à travers l'épuisante série qui vient de finir à son avantage mais il est plus que probable que Dame Chance sera impuissante à elle seule à faire pencher la balance de son côté dans la finale. Encore qu'affaibli par les blessures, Détroit a manifesté trop de puissance au cours de la saison pour être une proie facile. Tommy Ivan a un club parfaitement balancé dans tous les départements et même les plus optimistes concèdent peu de chance aux Habitants de l'emporter. Le cerbère du Détroit, qui a enregistré 11 blanchissages durant le calendrier, constituera probablement une devinette bien difficile à résoudre. Sur la défense, Léo Reise sera absent mais Red Kelly, Benny Woyt et Marcel Pronovost feront sentir leur présence. Quant à l'offensive, Gordie Howe, Ted Lindsay et autres démontreront pourquoi ils ont été classés parmi les meilleurs joueurs d'avant du circuit.

Dans la senior

Dans la ligue senior, la finale se poursuit entre les As et Chicoutimi avec la sixième partie ce soir au pays du Saguenay. Mardi soir, les gars de Punch Imlach ont remporté de justesse un gain de 4 à 3 après avoir mené confortablement par 4 à 0. Cette victoire opportune venait à la suite d'une victoire 6-0 décrochée à Chicoutimi. Menant 3-2 dans la série de 5 de 9, les As demeurent favoris pour éliminer les Chics en sept joutes. Ils ne devront pas toutefois pécher par excès de confiance. Mardi soir, au Colisée, les vainqueurs jouèrent en véritables champions pendant la première période pour déclasser complètement les visiteurs mais une relâche en cours de route vint près de leur coûter la victoire. Chicoutimi a un club rapide et agressif qui peut exploser à tout moment. Après avoir mis le pointage 4 à 3, les protégés de Roland Hébert ont joué le tout pour le tout et ce fut presque dû à un miracle s'ils n'ont pas égalé le pointage. Ils ont manqué deux minutes avant la fin un point qui paraissait certain. Jack Gélineau remplaçait Jean Marois pour la troisième fois consécutive dans le détail et il remportait son deuxième gain sur trois.

Ici et là : Gérard-Raymond Poulin, dont le club, les Citadelles B, a remporté le titre junior B provincial, a continué de se mettre en vedette dans les éliminatoires après avoir remporté le titre de meilleur compteur de son équipe... Bravo ! "Mou-moun". Tes nombreux admirateurs te souhaitent de marcher de succès en succès . . . En ce qui a trait aux éliminatoires, Jean Béliveau mène le peloton avec 18 points, suivi de Marcel Bonin, qui en a 14... Il est possible que Québec ait une franchise dans la ligue de Hockey Nationale l'an prochain. Si le cas se produit, il est à peu près assuré que Béliveau portera de nouveau les couleurs du club qui représentera la vieille capitale... Claude Robert avait de la "visite" de Plessisville mardi soir. Est-ce un indice que Claude couvrira de nouveau le "hot corner" pour le club des Bois-Francs durant la prochaine saison ?... Marcel Bonin était sur la glace mardi en dépit du fait qu'il fut paralysé durant cinq minutes quelques heures avant la partie et cela ne l'empêcha pas de préparer le deuxième point de son club... Les figures de la Beauce au Colisée ne sont pas rares. Comme question de fait, des centaines d'amateurs de la région suivent les parties régulièrement... On dit que s'ils triomphent du Chicoutimi, les As l'emporteront facilement sur les représentants des Provinces Maritimes, soit Halifax ou Saint-Jean.

LA POLICE SÉVIRA

Des jeunes qui vont s'amuser sur le terrain du Syndicat Sportif se sont permis de briser des vitres du nouveau chalet. Le chef de police Henri Loubier avertit les parents qu'il devra sévir en cas de récidive et il leur demande d'exercer une surveillance plus étroite sur leurs enfants.

CLUB 4-H

Les jeunes filles qui font partie du Club 4-H de Beauceville sont à organiser une fête d'arbres pour le début de mai. Il y aura à cette occasion une démonstration pour les enfants. Le Club 4-H de notre localité se réunit chaque semaine et beaucoup de travail se fait à ces réunions.

DEUX NOUVEAUX . . .

(suite de la première page)

lendemain des dernières élections municipales. La maison ne mentionne pas de date approximative quant à la présentation de son rapport définitif. Le travail d'audition est effectué à la demande du maire Caius Roy, qui voulait se rendre compte de l'état financier de la ville au moment où il en a pris les rênes.

Beauceville-Est retournera à l'heure avancée le 27 avril pour une période de cinq mois. La résolution adoptée à cet effet place la municipalité sous l'empire d'une loi provinciale en vigueur depuis quelques années.

La municipalité a décidé de vendre $34,900 d'obligations au prix de 92 aux maisons de courtage René-T. Leclerc et J.-E. Laflamme, de Montréal. La première en a acheté $17,000. Mentionnons que son représentant dans la région est M. Daniel Jacob, de Vallée-Jonction. Le montant de $34,900 constitue le résidu d'une émission datant de quelques mois.

Le Conseil a décrété par résolution que le 14 avril, lundi de Pâques, serait fête civique.

Le contrat du transport des vidanges a été de nouveau adjugé à M. Athanase Veilleux pour le prix de $45. par mois. M. Veilleux, qui recevait auparavant $35. était le seul soumissionnaire.

Le secrétaire est autorisé à demander aux vendeurs locaux des prix en rapport avec l'achat d'une camionnette d'une demi-tonne devant servir à l'usage de la ville.

ASSEMBLÉES

La Commission scolaire de Beauceville-Est tiendra son assemblée régulière mardi prochain, le 15 avril, à 8 heures, à l'Hôtel de Ville. De son côté, la Commission de Beauceville-Ouest siégera samedi soir, le 12 avril, à 8 heures, à la demeure du secrétaire, M. Albert Poulin.

Les intéressés sont invités à assister aux assemblées.

"FÊTE AU VILLAGE" LE 28 AVRIL, À 7H.30 P. M.

L'émission réalisée récemment chez M. Joseph Bernard (Zou), de Beauceville, sera à l'affiche du réseau français de Radio-Canada, le 28 avril, à 7h 30 du soir.

Depuis quelques années, le Gouvernement et les universités s'efforcent de glaner dans nos campagnes tout ce qui concerne le folklore, les traditions orales, les récits épiques et les belles chansons qui se transmettaient de père en fils et qui sont en ce moment en train de se perdre. On a enregistré des disques, on a compilé les versions différentes des mêmes contes, des mêmes chansons. On en a fait l'exégèse. Des étrangers se sont intéressés à cette substantielle richesse populaire et ont écrit des thèses de doctorat sur le folklore et les traditions canadiennes d'autrefois.

Mais ce sont là des travaux savants qui n'atteignent que quelques initiés et qui, en atendant d'inspirer des poètes et des musiciens, dorment au fond des archives.

Cependant, le public n'est pas indifférent au folklore, aux vieilles histoires, aux traditions des veillées restées légendaires même dans les familles établies depuis longtemps dans les villes.

C'est ce que Radio-Canada a reconnu en confiant à Roland Lelièvre, animateur, et à Paul Legendre, réalisateur, la tâche de préparer les émissions connues sous le nom de **"Fête au Village"**. Chaque année, durant la saison estivale, ces deux infatigables compagnons parcourent les campagnes dans la région de Québec en quête de veillées du bon vieux temps. Comme ils tiennent d'abord au naturel et à la spontanéité, ils n'organisent pas eux-mêmes les fêtes qu'ils se proposent de radiodiffuser. Mais dès qu'ils sont prévenus qu'il se tient une veillée dans un village, ils s'y rendent en compagnie d'un ingénieur du son, et, au moment où la fête bat son plein, ils se présentent avec leurs micros. C'est ainsi qu'on entend des gigues jouées par des violoneux, les cris des danses, les rires des invités. Puis, Roland Lelièvre recueille une chanson à répondre, enregistre une histoire racontée par le maire, le curé ou un ancien de la place.

Tout dans le programme est improvisé et original.

L'enregistrement terminé, l'équipe de réalisation n'a plus qu'à procéder au montage, à disposer la riche matière ainsi recueillie de façon à former un ensemble à la fois amusant et évocateur de la vie de nos villages.

Cette série d'émissions consacrée aux vieilles traditions canadiennes est revenue à l'horaire lundi dernier. Elle est à l'affiche du réseau français tous les lundis soir, de 7h 30 à 8 h., et est diffusée de Québec. Quant à l'émission réalisée il y a trois semaines à Beauceville, chez M. Joseph Bernard (Zou), nous apprenons qu'elle passera le lundi, 28 avril, à l'heure indiquée plus haut. Nos lecteurs sont priés d'être à l'écoute.

CAMPAGNE ÉTUDIANTE

Comme par les années passées, nos étudiantes du Couvent de Beauceville feront la campagne étudiante, semaine qui se terminera par une grande parade par les rues de notre ville. Le thème de cette campagne est "La Charité". Elle est organisée par la J.E.C.F. Que tous encouragent nos jeunes !

Pool de la débâcle

En tant qu'est concerné le concours de pronostics organisé au profit du Centre Récréatif de Beauceville, la débâcle sera considérée comme un fait accompli si la glac en face de l'hôtel Poulin descend sur une distance minimum de 1,000 pieds. Les juges chargés de la vérification ont été choisis. Ce sont M. Louis Roy (nettoyeur), M. Armand Berberi et M. Georges Bonin.

NAISSANCES

M. et Madame Léo Grondin (Edith Bernard), de Beauceville, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous le prénom de Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Ls-Ph. Grondin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Emilienne Grondin, soeur de l'enfant.

Nos félicitations.

M. et Madame Paul Bourget (Monique Grégoire), de Montréal, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur premier enfant, un fils, né le 10 mars et baptisé le 23, sous les prénoms d'Alfred, Réjean. Parrain, M. Alfred Grégoire, grand-père de l'enfant. Marraine, Mlle Denise Grégoire. Porteuse, Mlle Gisèle Grégoire, toutes deux tantes de l'enfant, de Beauceville. Les parrain et marraine étaient représentés par M. et Mme Gustave Latulippe, de Montréal.

Nos félicitations.

AUCUN AVANTAGE . . .

(suite de la première page)

les causes de divorce devant le parlement.

Le parti C.C.F. est en faveur d'un projet de loi qui a été présenté par M. Stanley Knowles, de Winnipeg Nord Centre, en vertu duquel la juridiction du parlement concernant les causes de divorce serait référée à la Cour d'Echiquier.

"La majorité, a dit M. St-Laurent, ne devrait forcer une minorité, qui ne croit pas au divorce, à accepter le divorce comme une institution. D'un autre côté, la majorité ne devrait pas imposer à une minorité une situation telle qu'elle ne pourrait jamais recourir à des procédures en dissolution de mariage."

Dans les institutions démocratiques, la majorité ne doit pas rejeter les points de vue honnêtes de la minorité. Elle doit plutôt s'efforcer d'accepter elle-même ces points de vue, quand pareille attitude ne met pas en danger la sécurité de l'Etat.

Le groupe socialiste a prétendu que sur 111 causes de divorce la preuve faite devant un comité sénatorial n'avait été que dans 40 cas seulement, consignée dans un factum, distribué aux membres de la Chambre des Communes.

M. M.-J. Coldwell, chef des C.C.F., a à son tour présenté une motion demandant que les causes de divorce soient ajournées jusqu'à ce que l'on se soit entendu sur la procédure alternative qui doit être suivie.

"Il n'est pas question de procédure alternative, a répliqué M. St-Laurent. S'il s'agit d'un bill de divorce, la Constitution exige que le Sénat nous l'envoie, qu'il subisse sa première et sa deuxième lecture, et qu'il soit ensuite référé à un comité chargé de décider si les faits allégués dans la requête sont établis à la satisfaction du comité.

"Je ne sache pas qu'il puisse être question de procédure alternative."

M. Saint-Laurent a ajouté que jusqu'ici les bills de divorce ne viennent que pour la forme devant le Comité de la Chambre des Communes. On prend pour acquis que la preuve faite devant le Sénat est suffisante. Cependant, rien n'empêche qu'on convoque des témoins, qu'on apporte des dossiers et qu'on prenne tous les moyens nécessaires pour établir si, dans l'opinion du comité, la requête est bien fondée.

Si on achetait les hommes ce qu'ils valent, et si on les revendait ce qu'ils s'estiment, quelle bonne affaire on ferait. — GAVARNI

Le néant seul, hélas ! ignore la souffrance. — DELILLE



BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Manufacturier de portes et châssis
PORTES ET PANNEAUX B.C. FIR
BOIS DE COLOMBIE, MOULURES, ETC.
C.-H. ROY
Tél. 136 — Beauceville-Ouest

BEAUCEVILLE AUTO LIMITEE
BEAUCEVILLE-EST
OFFRE EN VENTE CETTE SEMAINE LES AUTOS CI-DESSOUS
Condition 50% comptant, balance 18 mois.

Vanguard 1951, peinture neuve, pneus neufs	$1,550.00
Ford 1950, 4 portes, bonne condition	$1,300.00
Meteor 1950, 4 portes, très propre	$1,700.00
Dodge 1949, 4 portes, peinture neuve	$1,550.00
Ford 1949, 2 portes, moteur reconditionné	$1,350.00
Dodge 1948, 4 portes, peinture neuve	$1,250.00
Mercury 1947, 4 portes, en bonne condition	$1,000.00
Mercury 1946, peinture neuve	$ 950.00
Chevrolet 1940, 4 portes	$ 325.00
Pontiac 1946, 4 portes, avec radio	$ 950.00
Ford 1937, 2 portes	$ 250.00
Ford 1935, 2 portes, peinture neuve, moteur neuf	$ 350.00
Oldsmobile 1937, 4 portes, très propre	$ 395.00
Buick 1941, 3 pneus neufs, bon moteur	$ 325.00
Dodge 1936, 4 portes	$ 100.00
Pontiac 1937	$ 100.00
Pontiac 1934	$ 100.00
Ford 1930	$ 100.00

CAMIONS

Pick-up 1947, Dodge, ½ ton., propre	$ 850.00
Panel Chevrolet 1948, peinture neuve	$1,000.00
Chevrolet 1949, 2 tonnes, très propre	$1,000.00
Pick-up Ford, 1946, 1 tonne	$ 950.00
Ford 1947, 3 tonnes, 6 pneus neufs	$ 900.00
International, 4 tonnes, 1947 avec dompeuse	$1,350.00
International, 3 tonnes, 1949	$ 900.00
Pick-up Ford 1948, ½ tonne, très propre	$ 975.00



LA VIE SOCIALE

Le mercure est monté sensiblement mardi et hier et les érables se sont mises à pleurer abondamment, paraît-il. Certains sucriers nous ont annoncé que leur production actuelle avait dépassé celle de l'an dernier, à pareille date. Tant mieux pour eux! Dans l'intervalle, la neige disparaît rapidement. Déjà, le niveau de la Chaudière est monté de plusieurs pieds. Si la chaleur se maintient jusqu'en fin de semaine, il est possible que la débâcle s'effectue sous peu, peut-être au début de la semaine prochaine. Les appréhensions des riverains diminuent parce que la glace s'est effritée passablement. Mais avec la Chaudière, sait-on jamais ce qui peut se produire ?

—M. le curé Gédéon Duval a annoncé au prône de dimanche dernier que les offices de la semaine sainte auront lieu aux heures suivantes à l'église paroissiale. Jeudi et vendredi, 8h 30, et samedi, 6h 30. Demain après-midi, à 3 heures, il y aura chemin de la croix à l'église. Les fidèles sont invités à y assister en grand nombre. Le soir, à 8h 30, il ne faudra pas oublier les "Sept Paroles du Christ", un concert sacré qui promet de faire époque.

—Nous avons appris avec plaisir que l'état de MM. Wilbrod Lacasse et Théodore Poulin, transportés à l'hôpital la semaine dernière, s'améliore de jour en jour. D'autre part, nous avons appris que Mme Majorique Gilbert est retenue à sa chambre par la maladie.

—De nombreux amateurs de hockey sont descendus à Québec, dimanche et mardi, afin d'assister aux rencontres Chicoutimi-As dans la finale de la ligue senior.

—M. Colomb Cliche, de Saint-Georges, à Beauceville au début de la semaine.

—M. Fernand Lamontagne, de Québec, a passé quelques jours à Beauceville, par affaires.

—M. Charles Bernier, de Québec, représentant de la Croix Bleue, à Beauceville dans le cours de la semaine.

—M. et Mme Gérard Giguère sont descendus à Québec, mardi, par affaires.

—La Direction du Théâtre local annonce à la population qu'un très beau film sera présenté en "spécial" les lundi et mardi de Pâques. Catherine Hepburn sera la vedette de ce film qui s'intitule "LES FILS DU DRAGON".

—Mlle Jeanne d'Arc Poirier, inst., de St-Georges, et présidente de l'A.C.I.R., district No 53, a donné une conférence à l'Ecole Normale, dimanche dernier, sur l'Association professionnelle. Mlle Poirier est la soeur du Dr Gérard Poirier, de notre ville.

—Mme Paulo Dulac, de Montréal, a passé quelques jours à Beauceville, chez sa mère, Mme Jos. Nadeau.

—MM. Roland Gosselin et Conrad Caron, en voyage d'affaires à East-Broughton, ces jours derniers.

—M. Daniel Jacob, de Vallée-Jonction, à Beauceville, au début de la semaine, par affaires.

—Mlle Armande Gilbert, en voyage à Sherbrooke, en fin de semaine.

—Mlles Gertrude et Jeanne Bolduc sont revenues de Miami, Flo., où elles ont passé un mois.

—Mlle Hélène Poulin, e.g.m., de Montréal, passe une semaine chez ses parents, M. et Madame Théodore Poulin.

—M. et Mme Georges Jolicoeur ont passé une semaine à Montréal.

—Madame G. Vigue et son fils, Michel, de Hartford, en visite chez ses parents, M. et Madame Omer Mathieu.

FÊTE DES PARENTS

C'est mardi, le 13 mai, qu'aura lieu la Fête des Parents, à la salle de l'Hôtel de Ville Est. Il y aura une grande démonstration organisée par la J.O.C.F. de Beauceville, en collaboration avec le Couvent. La soirée sera sous la présidence de M. le curé Gédéon Duval.

NOUVEAU DEUIL À MÈRE SUPÉRIEURE DU COUVENT

Mme Marc Vachon, née Eugénie Roberge, de Clermont, comté de Charlevoix, est décédée vendredi, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 55 ans . Elle était l'épouse de M. Marc Vachon, ingénieur-électricien pour le compte de Donohue Bros., et la soeur de Mère St-Joseph-Marie, Supérieure du Couvent de Beauceville. C'est le second deuil, en l'espace de trois mois, qui frappe la famille Roberge. En effet, Mme Ls-Joseph Roberge, sa mère, décédait à Lévis à la fin de janvier.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, une fille, Mme Jean Rolland (Thérèse), de Montréal; son gendre, M. Jean Rolland; ses frères, M. l'abbé Joseph Roberge, de l'Archevêché de Québec, M. le chanoine Léopold Roberge, assistant-supérieur du Collège de Lévis, M. Lionel Roberge, de Lévis, M. Armand Roberge, gérant des Producteurs de Sucre d'Erable Inc., de Plessisville, et M. Lactance Roberge, directeur des finances de la ville de Montréal; ses soeurs, Mlles M.-Anne, Alberta et Pauline Roberge, Mme Horace Fortier (Germaine), de Québec, la Rév. Sr St-Joseph - Marie (Bernadette), Supérieure du Couvent Jésus-Marie de Beauceville, la Rév. Sr M.-Madeleine Pastel (Gabrielle), des SS. Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique.

Elle laisse également sa belle-mère, Mme Alfred Vachon, de St-Martin de Beauce; son beau-frère, M. Linière Vachon, de Montréal; ses belles-soeurs, Mme Geo.-Octave Poulin, de Saint-Martin, et Mme J.-Ernest Aly, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu lundi, à Lévis, et l'inhumation se fit au cimetière St-Joseph.

Notre journal présente ses plus sincères condoléances à la famille en deuil.

LA CONFÉRENCE DU PÈRE MÉTHOT, O. P.

C'est bien le 29 avril, à 8 h., à la salle de l'Hôtel de Ville, qu'aura lieu la conférence du Père Méthot, o.p., conférencier aussi célèbre que le Père Desmarais. Cette conférence est organisée par la Ligue Catholique Féminine de Beauceville et elle s'adresse à toute la population de la Beauce. On peut réserver ses billets tout de suite en s'adressant à la Pharmacie Garon, au presbytère ou au Salon de Chaussures Gilbert.

BÉNÉDICTION DE BICYCLES

Cette année, comme l'an dernier, il y aura une bénédiction de bicycles à Beauceville; elle se fera sur les terrains du Centre Récréatif. On vous donnera la date et le programme un peu plus tard.

NE LISEZ PAS ! . . .

Le 6 mai, à Beauceville, il y aura un événement extraordinaire; tout le monde en parlera. Suivez les journaux de chaque semaine pour plus de détails.

OBJETS PERDUS !

Quelques plumes de chapeau auraient été perdues récemment sur la route Lévis-Jackman après une course affolée d'une beauceronne et d'une lévisienne. Cette course eut lieu alors que la circulation était dense, de sorte qu'un accident aurait bien pu se produire. Notre concitoyenne, pour sa part, en a été quitte avec la perte de quelques plumes. Récompense promise à qui pourrait les lui rapporter !

TEMOIN

JEAN-LUC QUIRION
NOTAIRE
BEAUCEVILLE-EST
Tél. Bur. 275 Tél. Rés. 321
Dépositaire du greffe du Notaire F. G. Fortier et des copies et dossiers du Notaire Charles Rioux.

A Beauceville Tél. Rural 94
Dr Alonzo JOLICOEUR
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau: 9h. a.m. à 8h. p.m. p.m.
Les Mercredi, Jeudi et Samedi

MAGASIN A LOUER
A BEAUCEVILLE-EST, en face du pont, centre des affaires, beau local de 900 p. de plancher à louer pour maison de commerce, premier étage seulement, (local actuellement occupé par MM. Armand Berberi et Jean Ls Veilleux), deux grandes vitrines, chauffé. Une véritable aubaine pour une personne intéressée. Possession immédiate, si désiré. S'adresser à JACQUES DOYON, Tél. 326, Beauceville-Est.

La Cie London & Edinburgh Insurance Company
présente par l'entremise de son agent LAURENT POULIN, un nouveau
"PLAN FAMILIAL D'HOSPITALISATION"
vous offrant le maximum de protection à un coût minimum

Jusqu'à $437.50	pour chambre d'hôpital et pension. $5.00 par jour, pour les premiers 50 jours et $2.50 pour les 75 autres jours.
Jusqu'à $ 45.50	pour salle d'opération, Rayons-X, — Anesthésie, Ambulance, Remèdes, etc.
Jusqu'à $ 90.00	pour naissance normale d'enfants à l'hôpital.
Jusqu'à $ 45.00	pour naissance normale d'enfants à la maison.
	Pour un léger supplément, elle paiera en plus :
Jusqu'à $200.00	pour les Honoraires du Chirurgien.
Jusqu'à $200.00	pour les frais du médecin, à la maison, au bureau, à l'hôpital.
$1,000.00	pour mort accidentelle.

Aucune limite au nombre des réclamations dans l'année. Vous choisissez votre hôpital et votre médecin. Les bénéfices sont versés à l'assuré ou à l'hôpital suivant votre avis.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à
LAURENT POULIN
AGENT D'ASSURANCES
C. P. 300 — Beauceville-Est — Tél. 397

Ne manquez pas de profiter du grand spécial qui vous est offert durant les deux semaines précédant Pâques.
15% DE RÉDUCTION
SUR BAGUES DE FIANÇAILLES
•
J.-A. TOULOUSE
BIJOUTIER
Beauceville-Est — Tél. 78

Les cours se continuent

Plus de quatre-vingts jeunes gens et jeunes filles de Beauceville et des environs suivent régulièrement les intéressants cours de préparation au mariage, donnés chaque semaine par d'éminents conférenciers, locaux ou étrangers.

Il faut dire aussi que tous les sujets pouvant, de près ou de loin, intéresser les futurs époux, y sont traités avec brio et dans le détail.

Les quatre derniers cours ont particulièrement permis aux assidus de prendre contact avec quatre conférenciers locaux qui furent bien goûtés.

M. l'abbé Bérubé, aumônier de l'Ecole Normale locale, donna des détails intéressants sur la liturgie et le cérémonial du mariage.

M. le notaire Jean-Luc Quirion, de son côté, fit un exposé clair et pratique du mariage au point de vue légal, appuyant spécialement sur l'importance du contrat de mariage et du testament.

Son cours fut complété par une leçon traitant de d'aspect économique et budgétaire du mariage, présentée par M. le professeur Aubé.

Enfin, la semaine dernière, lundi et mardi, le Dr Gérard Poirier, jeune et estimé médecin de notre localité, traita de l'aspect médical et physiologique du mariage, dans deux causeries fort goûtées et appréciées.

Il nous fait donc plaisir de remercier publiquement ces quatre conférenciers locaux de l'apport précieux et du dévouement déployé par eux pour la préparation et la présentation de ces cours. Merci également à M. l'abbé Fortin, l'âme organisatrice de ces cours, dont l'importance n'est plus à discuter. La série se continue et se terminera vers la fin du présent mois par une magistrale causerie du Père H. Méthot, un très éminent conférencier.

STATIONNEMENT . . .

(suite de la première page)

chose propre des propriétaires des terrains.

Le Conseil a approuvé le renouvellement des baux des bureaux occupés par le ministère de la Voirie et celui des Terres & Forêts (Bureau de renseignements forestiers). Le ministère des Travaux Publics a accepté de payer mensuellement $65 (Voirie) et $40 (Renseignements forestiers). Les baux sont valables pour une période de douze mois.

Une résolution est adoptée en vue de mettre l'heure avancée en vigueur à partir du 28 avril courant.

Enfin, une autre résolution décrète que le lendemain de Pâques sera fête civique. L'assemblée se termine par l'adoption des comptes.

Chante au danger et ris à la peine. — Paul MAURICE

Dominique Vézina
AVOCAT
EDIFICE JOLICOEUR
(Près du pont)
BEAUCEVILLE-EST Tél. 831

Bureau ouvert à toute heure
Docteur GÉRARD POIRIER
Médecine générale
Cas de maternité — Maladies des enfants
EXAMEN DE LA VUE
Beauceville-Est *(Près du Pont)* Tél. 19

SOYEZ PRETS !
La guerre est déclarée
LE SALON DE
CHAUSSURES GILBERT
déclare la guerre à la hausse des prix.
En effet ! **MARDI, le 15 avril**
LE MAGASIN DE CHAUSSURES OUVRE SA GRANDE VENTE ANNUELLE.
MESDAMES, MESSIEURS,
Avec quelques dollars seulement, toute votre maisonnée trouvera chaussures à son pied. En outre, des offres à prix de sacrifice.
RENDEZ-VOUS dès la première semaine au Magasin de la Beauce renommé pour son grand choix et ses bas prix.
SACHEZ que les souliers correctifs sont ajustés et que vous avez toujours satisfaction.
UN ESCOMPTE DE 10%
est accordé sur toute marchandise
Salon de Chaussures Gilbert
Beauceville-Ouest - - Tél. 20

Causons de Coopération

Est-il sage pour une Caisse Populaire de consentir des prêts aux Coopératives? (Par Paul-Emile CHARRON, de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins, Lévis) — (Suite).

Prêts à la Coopérative elle-même

A une telle coopérative dont les membres savent assumer leurs propres responsabilités, la Caisse Populaire sera heureuse de prêter le capital d'exploitation requis, vu qu'elle peut compter sur la garantie morale de coopérateurs sérieux et sur la garantie matérielle d'immobilisations déjà payées par le capital social de membres.

Autres services de la Caisse Populaire

Pour éviter que les sociétaires n'épuisent par des achats à crédit le capital d'exploitation de leur coopérative, la Caisse Populaire pourra en outre consentir des prêts aux membres afin qu'ils puissent transiger au comptant avec leur société s'il leur arrive de ne pas avoir sous la main l'argent nécessaire pour le faire.

Des facteurs à considérer

Les deux principales déficiences que l'on relève dans un trop grand nombre de bilans de nos coopératives, c'est l'insuffisance du capital social et l'ampleur des comptes recevables. Que les coopérateurs s'adressent donc à leur Caisse Populaire. Ils y obtiendront l'argent dont ils ont besoin pour assurer à leur coopérative un capital social suffisant ou au moins proportionné à l'entreprise commune; ils y trouveront aussi les sommes requises pour payer leurs achats au comptant.

Croyez-vous qu'il serait sage pour une Caisse Populaire de consentir un prêt de $15,000. à une coopérative qui a des comptes recevables pour un montant équivalent?... Le crédit, c'est à la Caisse à le faire, non pas à la coopérative!

La Caisse Populaire qui prêterait à une société dans telles circonstances risquerait fort de lui rendre un mauvais service. Il y a grande chance qu'elle lui soit plutôt utile en lui refusant le prêt sollicité; la coopérative profitera de la nécessité où elle se trouvera pour adopter la saine méthode de la vente au comptant et percevoir ses comptes recevables en vue de se procurer les fonds dont elle a besoin.

(à suivre)

(Extrait de la revue "ENSEMBLE", février 1952).

Les uns ont la renommée et les autres la méritent.

FÊTE D'ANNIVERSAIRE

Le 1er avril, un grand nombre de parents et d'amis se sont réunis à la résidence de M. Joseph Gilbert, du rang St-Antoine, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Parmi les personnes présentes, on remarquait, en plus du jubilaire, son épouse, ses enfants, Germain, Fabien, Guy, Emmanuel, M. et Mme Nelson Gilbert, Gilles, Marcel et Eliane Gilbert, M. et Mme Wilfrid Roy, Hélène Roy, M. et Mme Antonio Veilleux, M. et Mme Albert Giroux, Mme Eugène Morin, M. et Mme L. Thibodeau, Claude Poulin, Maurice et Georges Veilleux, M. et Mme Ernest Morin, M. et Mme Clément Poulin, M. et Mme Laurent Morin, M. et Mme Jos. Morin, M. et Mme Louisda Morin, M. et Mme Ernest Rodrigue, M. et Mme André Poulin, Mlle Francine Poulin, Mme Alfred Paquet, M. Clermont Morin, Mlle Hélène Paquet, M. et Mme Eleucippe Gilbert, ainsi que plusieurs autres. Il y eut présentation de cadeaux, allocutions, parties de cartes, etc.

Constipation!

Une ou deux **ROBOL** ce soir— effet demain matin

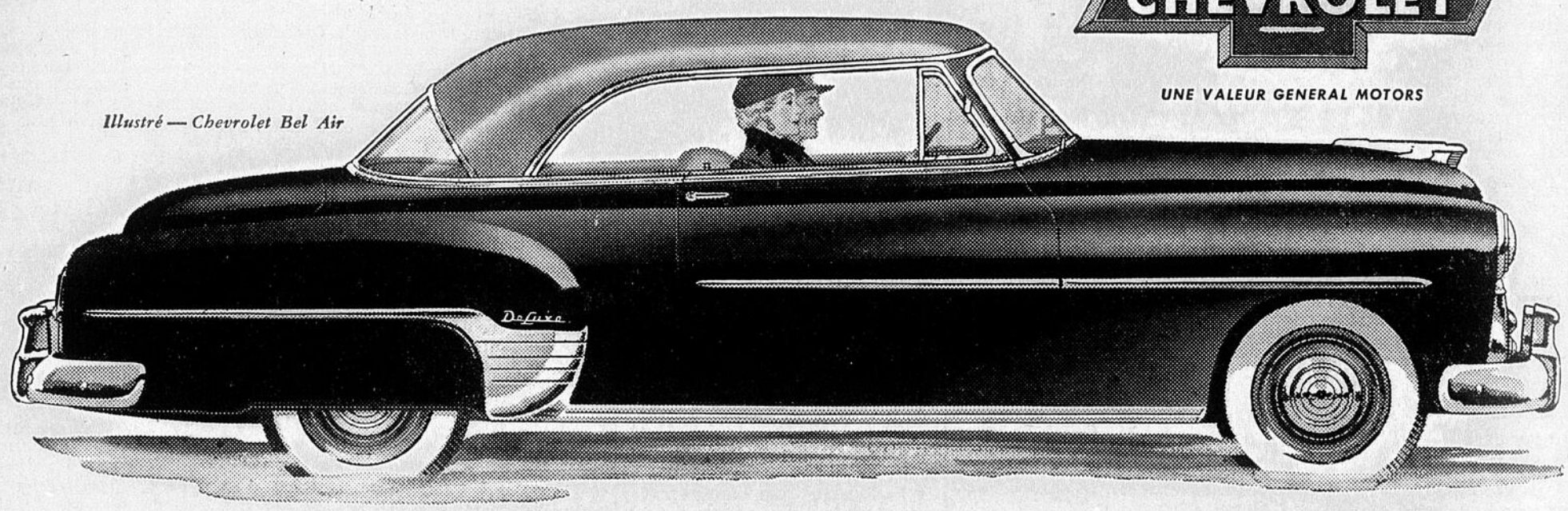
35¢ la boîte. 3 pour $1.00

Depuis six mille ans, de même qu'il tombe du ciel une certaine quantité de pluie par année, il tombe du coeur de l'homme une certaine quantité de larmes.

Brillante **NOUVELLE** *pour '52!*

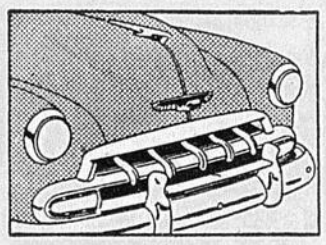
CHEVROLET

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

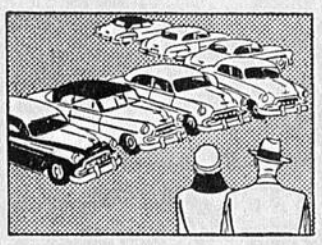


Illustré — Chevrolet Bel Air

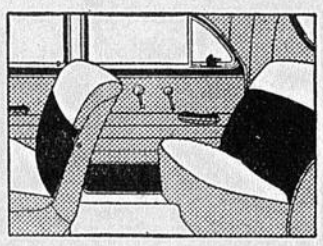
La seule bonne voiture à si bas prix!



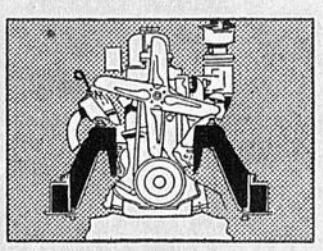
NOUVEAU STYLE ROYAL-TONE — Vous admirerez les belles grosses carrosseries Fisher . . . le superbe dessin de l'avant, des côtés et de l'arrière . . . l'apparence *plus longue, plus basse, plus luxueuse* de cette auto qui est la plus élégante de toutes les autos à bas prix.



SUPERBES NOUVELLES COULEURS EXTÉRIEURES — Vives — fraîches — éclatantes . . . le plus grand choix de combinaisons de couleurs . . . l'assortiment de couleurs le plus merveilleux de tout le domaine des voitures à bas prix.



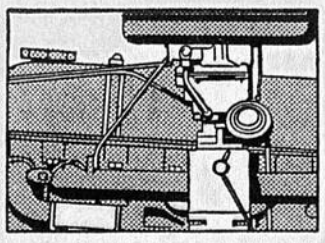
INTÉRIEURS AUX COULEURS HARMONIEUSES — La tenture et la garniture sont en deux tons de bleu, de vert ou de gris pour s'harmoniser avec les couleurs extérieures de tous sedans de luxe et coupés sport . . . draps et aménagement de qualité exceptionnelle.



NOUVELLE PUISSANCE "CENTRE-POISE" — Nouvelle douceur, nouvelle absence de vibration dans le domaine des autos à bas prix; car le moteur est maintenant placé entre les montants et amorti avec du caoutchouc souple.

Faites la revue détaillée de toutes les choses que vous voulez dans votre prochaine voiture. Venez ensuite examiner et conduire cette grosse, brillante et belle Chevrolet pour '52! Nous croyons que vous y trouverez la voiture que vous cherchiez; et nous savons qu'*elle vous coûtera moins cher* que toute autre de qualité comparable. Car ce sont *les seules bonnes voitures à si bas prix.* Nouveau style brillant . . . belle qualité remarquable . . . et *les plus bas prix* de cette catégorie! Venez — *maintenant!*

Il se vend plus de Chevrolet que de toute autre voiture!



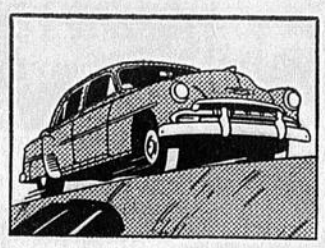
NOUVELLE CARBURATION JET DE PUISSANCE AMÉLIORÉE — (avec étrangleur automatique dans les modèles Powerglide). Démarrage amélioré et accélération plus douce grâce à une meilleure alimentation de carburant et à une pompe d'accélération rapide.



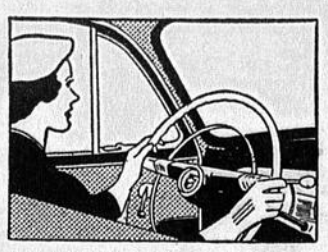
NOUVEAU ROULEMENT PLUS DOUX — Les occupants des sièges avant et arrière goûtent un roulement beaucoup plus doux et confortable, grâce à de nouveaux amortisseurs améliorés, plus efficaces dans tous genres de chemins.



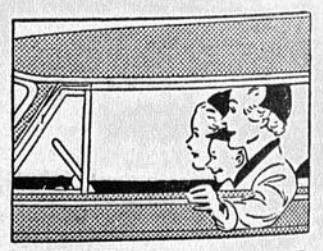
POWERGLIDE EXTRA-DOUCE, EXTRA-SÛRE — avec moteur à soupapes en tête de 105 CV muni d'un étrangleur automatique et de poussoirs de soupapes hydrauliques — donne la meilleure conduite sans changement, au plus bas coût. (Facultative à coût additionnel sur les modèles de luxe.)



DESSIN DE MOTEUR À SOUPAPES EN TÊTE DEPUIS 39 ANS — Constamment amélioré au cours des ans, il vous donne une performance, une sûreté et une économie remarquables; et, comme résultat, il établit la tendance de l'industrie.



DIRECTION SYMÉTRIQUE EXTRA-FACILE — La commande est *centrée entre* les roues avant au lieu d'être derrière la roue avant gauche. Cette géométrie avancée fait que la Chevrolet est beaucoup plus facile à conduire, à manoeuvrer et à ranger pour le stationnement.



FREINS EXTRA-SÛRS À TAMBOUR JUMBO — garnitures Dubl-Life, sans rivets. Ce sont *les plus gros freins* du domaine des bas prix. Et les propriétaires vous diront qu'ils sont aussi les plus doux, les plus sûrs et les plus faciles.

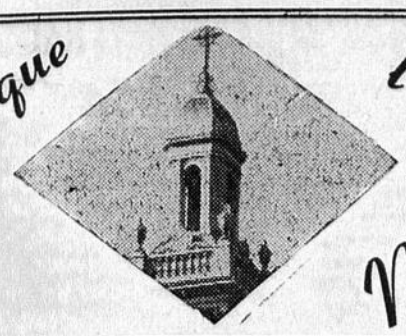
C-752RF

Roy Automobile Enrg.
Beauceville-Est, Beauce

Garage National Inc.
St-Georges-Est, Beauce

C.-E. Dallaire
St-Evariste Station, Frontenac

Chronique de l'Ecole Normale



L'Association des Institutrices Rurales

Dimanche dernier, le 6 avril, Mlle Jeanne d'Arc Poirier, institutrice de St-Georges et présidente de l'Association des Institutrices Rurales pour le district 54, donnait une conférence aux Normaliennes.

Elle leur parla de l'Association, de son oeuvre et de l'importance d'en faire partie.

Elle répondit aussi aux questions que son auditoire, vivement intéressé, lui posa. Voici le texte du mot de bienvenue qui lui fut présenté par Mlle Thérèse Boulet, de Saint-Benjamin, élève du 2ème Elémentaire :

Mademoiselle,

Il y a déjà quelques années, le Souverain Pontife, actuellement régnant, S. S. Pie XII, parlait aux institutrices de leur haute mission.

Après leur avoir rappelé que **l'idéal des maîtres doit être surnaturel**, que leur formation doit être complète, c'est-à-dire, que leur valeur professionnelle et pédagogique doit être éminente et suréminente, il terminait son magistral exposé en disant : **"Il y a plus, les instituteurs doivent exiger leur place au soleil et les moyens de s'y maintenir; ils doivent défendre, soutenir, revendiquer leurs droits de maîtres catholiques et la possibilité de remplir leurs obligations.**

"Individuellement, ils ne peuvent atteindre ces buts, c'est évident; ils doivent donc agir **par le moyen de leur association."**

Mademoiselle la Présidente du district No 54 de l'Association des institutrices rurales, ce soir, vous avez la bienveillance de venir nous éclairer sur les moyens à prendre pour réaliser ce désir du Saint Père. Vous êtes la bienvenue et nous sommes disposées à recevoir votre enseignement et à profiter de vos conseils.

Nous le sommes parce que vous être **déjà venue à Beauceville** pour nous parler de votre association qui est la nôtre; nous le sommes aussi parce que **le programme de "morale sociale" de l'Ecole Normale** a déjà dit ce que c'est que le droit d'association, il nous a appris que l'association pour fin honnête est un droit naturel.

Nous le sommes enfin parce que le **nouveau Catéchisme,** lorsqu'il nous présente le 4ème commandement de Dieu, nous rappelle les devoirs des employés et des employeurs, donne des directives précises aux uns et aux autres pour régler leurs difficultés et vivre dans la bonne entente et l'harmonie..

C'est dire, Mademoiselle, que les Normaliennes de Beauceville que vous voulez bien honorer ce soir, vous reçoivent comme une **déléguée, non seulement de votre association,** à laquelle vous vous consacrez avec tant de dévouement depuis plusieurs années, mais aussi de **Nos Seigneurs les Evêques,** qui veillent sur le programme des Ecoles et qui viennent de nous donner le nouveau catéchisme, mais encore, et même, vous venez ici faire **l'oeuvre voulue et si ardemment désirée par le Saint Père,** celle de la doctrine sociale de l'Eglise, mieux connue pour être plus parfaitement suivie et appliquée.

Ecole Normale de Beauceville,
le 7 avril 1952.

BON PARLER FRANÇAIS

Résultat de la semaine du 9 mars

	Pts
Suz. Drouin, Beauceville . .	132
Annette Lessard, Courcelles .	102
R. Pelletier, Inverness . . .	86
Thérèse Boulet, St-Benjamin	63
Jeanne Lessard, St-Philibert	60
Hélène Lacasse, Sts-Anges .	56
Y. Catellier, St-Gervais . .	53
Suz. Poulin, Beauceville . .	50
A. Pigeon, St-Odilon	50

Résultat de la semaine du 30 mars

	Pts
Fl. Ménard, St-Magloire . .	130
Suz. Drouin, Beauceville . .	118
Th. Boulet, St-Benjamin . .	112
Evang. Mathieu, St-Vital . .	108
Claire-H. Poulin, N.-D. de G.	100
Anna Jacques, Piopolis . . .	65
G. K. Laflamme, Québec . .	58
C. Laliberté, St-Isidore . .	56
Th. Larivière, St-Zacharie . .	55
L. Giguère, St-Sylvestre . .	55
Aimée K. Laflamme, Québec	54
Lse Turmel, Ste-Marie . . .	54
Marie Jacques, St-Joseph . .	53
Gisèle Giguère, St-Joseph .	53
L. Marceau, Ste-Hénédine . .	52
M. Rodrigue, Beauceville .	51
V. Coulombe, St-Isidore . .	51
A. Pigeon, St-Odilon . . .	51
Cl. Rhéaume, St-Vallier . .	50
A. Arseneau, St-Zacharie . .	50
Cl. Boulanger, St-Sébastien .	50
Olivette Roy, Beauceville .	50
Doris Poulin, Beauceville . .	50

Louise Caron et Ghislaine Boutin sont parvenues à passer une semaine sans perdre un seul jeton. La première après six semaines et la seconde après sept semaines de lutte sur le "gril" : donc, leur épreuve prend fin.

Elles méritent d'être décorées du ruban d'or d'Académicienne en attendant l'honneur d'être couronnées le 25 mai prochain.

LES ENFANTS ARRIÉRÉS

Quand les enfants arriérés reçoivent une formation spéciale, on peut souvent les aider à vivre une vie plus normale. Dans certaines localités, on trouve des classes où ces enfants développent des aptitudes rudimentaires dans la mesure où leur capacité d'apprendre le leur permet. Dans beaucoup de cas, grâce à cette formation, les enfants peuvent contribuer plus tard à leur propre subsistance. Où ces facilités n'existent pas, les mères des enfants arriérés du district organisent des classes pour leurs propres enfants, et la mère la mieux qualifiée fait la classe. Les enfants retirent du profit à être formés avec d'autres enfants qui leur ressemblent.

L'homme peut à proportion de ce qu'il sait. — BACON

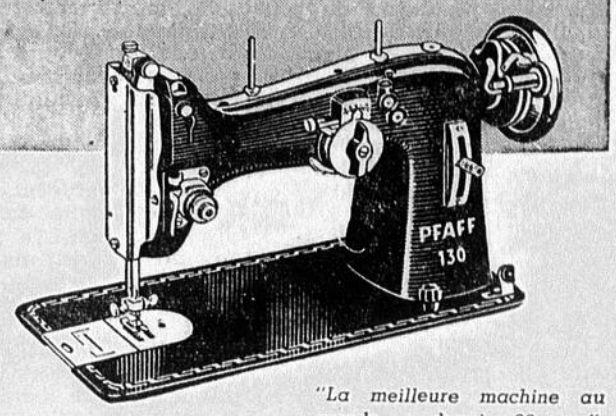


LES PRODUITS DE BETON ENRG.
ADRIEN PICARD, prop.
Fabricant de tuyaux, 6-9-12-15-18-24-30-36-48-60 et 72"
Fabriqués suivant les spécifications A.S.T.M.
DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX
SAINT-LAMBERT — Tél. 32-s-2 — Cté Lévis



Elle a cousu elle-même son costume de Pâques

AVEC SA MACHINE À COUDRE
PFAFF
... SANS ACCESSOIRES



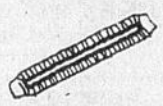


"La meilleure machine au monde... depuis 90 ans".

Les créateurs de la mode américaine disent: C'est facile sur la PFAFF avec Dial-A-Stitch
(CADRAN-A-POINTS)

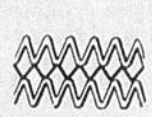
Tous les créateurs de la mode américaine sont aussi avisés en couture qu'en matière d'élégance. Ils savent que même si votre costume de Pâques exige boutonnières, monogrammes, appliqués ou broderies vous pouvez les exécuter avec la PFAFF, et sans accessoires.

Quand vous possédez une PFAFF vous disposez d'un service complet de couture... PFAFF fait tout ça... à domicile... sans accessoires

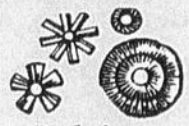

Boutonnières



Monogrammes


Zigzagues


Appliqués


Broderies

Reprisages Fixe-agrafes nts nvisibles Surjets

Dial-A-Stitch "Cadran-à-points" à mouvement rotatif complet. Réglez-le à votre guise!

Coudre sur l'unique PFAFF avec **Dial-A-Stitch** "cadran-à-points" est aussi facile que manier les manettes d'un cadran radiophonique. Vous n'avez qu'à choisir le point qu'il vous faut — adaptez le **Dial-A-Stitch** "cadran-à-points" et cousez... automatiquement — sans accessoires.


Couture des boutons

Découpages

Manufacturiers et inventeurs les plus réputés au monde de la machine Zig-Zag
Pièces de rechange et service disponibles

LIVRE GRATUIT — Demandez par écrit un exemplaire de notre nouveau livre : "Dress Better, Live Better". Il contient des douzaines de renseignements sur la couture — et démontre par des données expérimentales, personnellement contrôlables, que vous économiserez en utilisant la PFAFF. Postez ce coupon AUJOURD'HUI.

PFAFF SEWING MACHINE COMPANY OF CANADA LTD
1015 rue St-Alexandre — Montréal

☐ Envoyez, s.v.p., votre livre gratuit à

om .....

Adresse .....

Ville .....

Pour plus de détails consultez le vendeur **PFAFF** le plus près de chez vous, ou postez le coupon ci-contre aujourd'hui. Il nous fera plaisir de vous donner l'adresse du vendeur **PFAFF** dans votre voisinage.

PFAFF SEWING MACHINE
COMPANY OF CANADA LIMITED

VENDEUR AUTORISE

POUR BEAUCE — FRONTENAC — DORCHESTER

EMILE FECTEAU, St-Victor, Tél. 88

Elle sera si contente !...

Conte par LOUIS DARMONT

La petite Hélène, dont les dix ans sont tout de fraîcheur et de gaieté, trottine, vive et légère, en suivant la rue principale du bourg, ravie et charmée, parce que l'enivre le suave et doux parfum de la superbe gerbe de roses, encore humides de la rosée du matin, et qu'elle serre contre elle, et aussi parce que, tout à l'heure, elle aura la joie délicate d'offrir ces fleurs à la maîtresse d'école pour qui la fillette a une véritable adoration, ces fleurs cueillies par sa maman dans leur jardin.

Comme elles sont belles, ces roses, et comme la maîtresse sera heureuse ! Et la petite Hélène ressent qu'il n'est pas de plus grand, de plus pur, de plus vrai bonheur que de faire plaisir à ceux que nous aimons.

On est au mois de juin. Le soleil de Provence caresse de ses chauds rayons d'or les êtres et les choses. Majestueux, il monte lentement à l'horizon et voici que, soudain, il nimbe de radieuses lueurs le sommet du Mont Faron ainsi paré de la plus éclatante auréole de clarté éblouissante.

Le coeur joyeux, la petite Hélène, aussi rose que ses roses, suit à petits pas pressés son chemin en fredonnant une naïve chanson apprise en classe. Mais, voici que, brusquement, il lui semble qu'elle ne peut plus avancer. Elle reste là comme clouée sur place, au bord du trottoir. Ses beaux yeux noirs fixent, sans pouvoir s'en détacher, un funèbre spectacle. De la maison délabrée suintant la déchéance et la misère, la porte d'entrée est voilée de blanches draperies ! Deux hommes noirs franchissent le seuil. Ils se dirigent vers la chaussée, portant jusqu'au corbillard — le corbillard des pauvres si tristement dénudé dans sa simplicité — un cercueil — si petit ! — puis, après, l'un d'eux va prendre dans le couloir de l'immeuble, une couronne de perles qui n'a pas dû coûter beaucoup d'argent, car elle est bien petite aussi.

Derrière la fillette, les commères du quartier, attirées par la curiosité, parlent à mi-voix, et l'enfant, sérieuse, grave, attentive, écoute.

—Cette "pitchoune", tout de même, ce qu'elle a vite passé, hein, Mame Lécntine. Comment ! vous ne savez pas ?... Mais c'est la p'tiote de ce pas grand'chose qu'habite au premier. Ça n'a pas le sou. On a enterré la mère le mois dernier... Elle est morte de la poitrine... "Pécaïre" il fait peine à voir... Tout de même, voilà où mène l'inconduite... Mais oui, c'est comme je vous le dis : ils n'étaient pas mariés; c'était un faux ménage, vous comprenez ?... N'y a pas longtemps qu'ils étaient venus s'installer dans le pays... On sait pourtant des choses... Paraît qu'il écrit dans les journaux et que c'est un poète, c'est-à-dire un crève-la-faim... Et puis, ça n'a ni foi ni loi... Vous voyez, c'est pour sa fille comme, il y a un mois, pour sa concubine : l'a pas voulu de curés... Moi, Mame Léontine, je vais jamais à l'église; j'ai pas le temps, bien sûr, mais, tout de même, on se respecte, pas vrai, et quand on va comme ça, au cimetière, tout droit, c'est-y pas un peu comme qui dirait qu'on va ensevelir un chien... Chut ! le voici... C'est ce grand maigre avec les épaules voûtées quoique ça n'ait pas trente ans... Ah ! il n'y aura pas foule, car on raconte qu'il n'a plus de parents. Il sera tout seul pour l'accompagner jusqu'à sa tombe, la pauvre gosse...

La petite Hélène n'a pas bougé. Ses beaux grands yeux noirs semblent maintenant plus grands encore, et elle est devenue pâle, très pâle. Elle a tout entendu, elle n'a pas tout compris. Elle regarde ses roses, puis la petite couronne de perles qu'on a accrochée à un clou derrière la voiture mortuaire. Elle voudrait bien... Elle n'ose pas... Le funèbre convoi démarre... Les deux hommes noirs ont disparu. Le croquemort, tirant mollement sur les guides, paraît somnoler. Le cheval va d'un pas régulièrement lent. Nul cortège : le malheureux papa de qui la petite Hélène a entrevu le visage crispé par la plus indicible douleur : celle qui reste muette, suit le corbillard, mais personne n'est là pour lui dire : "Va, ta peine est la mienne, courage, ami !" Oh ! comme il est affreusement seul, abandonné...

Un sentiment de révolte, soudain, s'éveille en elle. Non, cela est trop injuste, cela est trop cruel, trop méchant, cela ne peut pas être.

Et, tout à coup, les commères qui jasaient encore non loin de là, ont vu ceci : près du pauvre papa au coeur brisé, il y a maintenant une gamine qui porte des roses...

C'est la petite Hélène. Elle a oublié l'école, la maîtresse, ses petites camarades... Elle a été jusqu'au champ de l'éternel repos, et lorsque le petit cercueil eut fait un bruit mat en touchant le fond de la fosse, l'enfant s'est baissée doucement, très doucement, et elle a ouvert tout grands ses pettis bras et les roses, toutes les roses, sont tombées en pluie odorante dans la fosse, sur le petit cercueil...

Alors, mais seulement alors, le papa de la petite défunte s'aperçut qu'il y avait là quelqu'un près de lui. Il avait vu le geste; il avait vu les roses...

—Que fais-tu ?... lui demanda-t-il d'une voix rauque. Qui donc es-tu, toi, qui as pitié de moi, et pourquoi as-tu jeté tes fleurs sur "sa" tombe ?

—Oh ! monsieur, lui répondit-elle en pleurant à chaudes larmes, faut pas me gronder : "elle" sera si contente !...

DÉCÈS À 84 ANS DE MME CHS LÉTOURNEAU

St-Théophile (Spécial) — Une des plus vieilles citoyennes de St-Théophile vient de disparaître en la personne de Dame Joséphine Champagne, épouse en premières noces d'Honoré Mathieu et, en secondes noces, de feu Charles Létourneau. La défunte, qui était âgée de 84 ans et 9 mois, est décédée le 7 avril dernier. Elle laisse dans le deuil, la R. Sr St-Joseph d'Egypte, du Bon Pasteur; son fils, M. Albert Mathieu, de St-Théophile; ses filles, Mme Geo.-Philippe Létourneau (Corinne), Mlle Marie Mathieu, de St-Théophile; ses soeurs, Mme Pierre Poulin et Mme Charles Mathieu, de St-Georges.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, à 11 heures, en l'église St-Théophile, et l'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Giguère & Frère, de Ville St-Georges. (E)

DÉCÈS LAFLAMME

A l'hôpital Notre-Dame de la Protection, à Ste-Marie de Beauce, le 25 mars, à l'âge de 67 ans et 5 mois, est décédée Mme Marie-Anne Naud, veuve d'Etienne Laflamme, de St-Prosper, Dorch.

Elle laisse dans le deuil, un frère, M. Edmond Naud, de Ste-Hénédine; ses soeurs, la R. Soeur Marie-Jeanne, des SS. du Bon-Pasteur, de Québec, Mme Augustin Gagné, Mme Siméon Mercier, de Ste-Agathe de Lotb., et Mme Joseph Laflamme, de St-Prosper, où fut exposée la regrettée disparue; ses beaux-frères, MM. Joseph Laflamme, Xavier Laflamme, Aimé Laflamme, de St-Prosper, Joseph Mercier, de Ste-Agathe, Mme Arthur Vallée, du Lac Noir.

Ses funérailles, sous la direction de la Maison Gédéon Roy de St-Georges, ont eu lieu à St-Prosper samedi, le 29 mars, au milieu d'une grande foule de parents et d'amis.

La croix était portée par M. Yvan Morin, accompagné de M. Wellie Parent.

Le cercueil était porté par MM. Narcisse Morin, Onésime Morin, Lorenzo Roy, Pierre Laflamme, Adolphe Laflamme et Wilfrid Laflamme.

La bannière des Dames de Ste-Anne précédait le cercueil à son entrée à l'église, suivie des Dames de cette confrérie.

La levée du corps fut faite par M. le curé Labrecque, de Saint-Prosper, et le service chanté par M. l'abbé Joseph Nadeau, neveu de la défunte, professeur au Collège de Lévis, assisté de M. le curé Labrecque et de M. le vicaire Richard, de St-Prosper.

Aux familles que le deuil vient de frapper, nous offrons nos plus vives condoléances. (E)

Que la bouche soit la prison de ta langue.

NAISSANCE

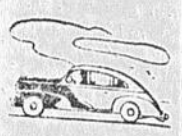
M. et Mme Philippe Doyon, de St-Prosper, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur onzième enfant, un fils, baptisé Charles, Gaston. Parrain et marraine, Charles et Thérèse Doyon, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Adolphe Laflamme, amie de la famille.

Nos félicitations.



ANNONCES CLASSIFIEES

Envoyez-nous vos annonces classifiées par la poste ou téléphonez à 58



A VENDRE

MAGASIN général bon et beau poste situé sur la route Lévis-Jackman. Gros chiffre d'affaires. Bâtisses en parfait ordre. Prix $30,000 avec conditions. S'adresser à **Simoneau Immeuble Enr., 1068, 5ième ave, Thetford Mines.** (4 fs P. 20-3)

POUR VENDRE votre propriété sérieusement et honnêtement dans un cours délai, confiez-la à **Simoneau Immeuble Enr., 1068, 5ième ave, Thetford Mines.** (8 fs P. 20-3)

LAVEUSE électrique A.B.C., très peu usagée. Prix $100.00. S'adresser à **Paul-Henri Lacombe, électricien, Beauceville-Ouest.** (1 fs)

TERRAIN à vendre à St-Georges-Ouest, près du Blvd Dionne, rue St-Gédéon, 108 x 92'. S'adresser à **Emilien Ouellet, Garage J.-W. Morin, Ltée, Ville St-Georges-Est.** (4 fs 10-4)

Beau PROJECTEUR en parfait ordre, 16 millimètre, marque REVERE, prix $316.00 avec case, à vendre à prix de sacrifice pour $175.00, adressez-vous à **Garage W. Morin, St-Georges-Est. Tél. 517.**

Belle PROPRIETE à vendre avec emplacement, située en face de l'église, beau poste, prix raisonnable de $6,500. En vente pour cause de départ. S'adresser à **M. le Notaire Morin, St-Côme, Bce.** (3 fs 10-4)

SPECIAL

Pour raison de santé, j'informe la population de Beauceville, et des environs que tout mon stock de COUPONS à la verge et à la livre sera vendu dans le plus bref délai possible à des prix ridiculement bas, il faut tout sacrifier d'ici quelque temps. Aussi SOUS-VETEMENTS et BAS pour dames et enfants. Toute vente finale et au comptant. De 8½ heures du matin à 8 heures du soir.

Mme JOS. A. LOUBIER, (Taxi) Tél. 329 Beauceville-Est (1 fs)

MAISON A VENDRE

MAISON à vendre, 559, 2ième Ave Sud. Possession immédiate. Bonnes conditions. Cause départ. S'adresser à **C. P. 463, St-Georges-Est, Tél. 599.** (j.n.o.)

POUSSINS d'un jour à vendre. Demandez notre circulaire illustré et notre liste de prix. **Couvoir Coopératif de Pont-Viau, 25, Boulevard Taschereau, Pont-Viau, Montréal 9, Qué.** (10 fs 14-2)

A VENDRE

SECHOIR CONNOR, capacité 26 livres de linge, aussi poêle de cuisine au charbon ou au bois. Le tout en très bonne condition. S'adresser à **Hôtel Beauceville, Beauceville-Est.** (J.N.O.)

COUPLE DEMANDE

COUPLE marié demandé pour travail dans un chalet, situé sur les bords du lac Moosehead. Femme devra être bonne cuisinière et bonne ménagère; mari devra être capable d'effectuer réparations et guider. $100. par mois, plus pourboires substantiels. Si couple a fille pouvant aider, salaire sera de $125. par mois. Ecrire à **DON BROADHEAD, 36 Main Street, Bangor, Maine, qui vous rendra visite.** (4 fs P. 27-3)

A VENDRE

2 magnifiques LOTS à vendre à Jersey Mills, St-Georges, Bce, sur parcours de l'autobus, service d'eau. S'adresser à **Victor Turcotte, Jersey Mills, St-Georges, Bce.** (2 fs 10-4)

A LOUER

PROPRIETE à louer, s'adresser à **Bernard Poulin, Beauceville-Ouest. Tél. 381.** (2 fs P. 3-4)

A VENDRE

PROPRIETE de 3 logements avec grand emplacement. Très bon poste de boucher. Hangar et abbatoir compris. Située près de l'Eglise, prix raisonnable. S'adresser à : **Wilfrid Poulin, Avenue de Léry, Beauceville-Est. Tél. 60.** (2 fs P. 3-4)

A VENDRE

HOTEL A VENDRE sur la route 2, Lévis-Rivière-du-Loup, 25 appts 15 chambres, eau chaude et froide, très propre, bien meublé, lingerie en double. Prix $30,000.00. S'adresser à **C. P. "B" Beauceville-Est.** (6 fs 3-4)

A VENDRE

Epicerie-licenciée avec résidence, garage et hangar, située sur la rue principale dans la ville de Thetford. Prix $3,000 comptant. S'adresser à **Simoneau Immeuble Enr., 1068, 5ième Ave, Thetford Mines.** (4 fs P. 20-3)

A VENDRE

POSTE de gazoline, service et vulcanisation, situé dans le centre de la ville. Bon poste d'affaires. Prix $18,000 avec conditions. S'adresser à **Simoneau Immeuble Enr., 1068, 5ième ave, Thetford Mines.** (4 fs P. 20-3)

A VENDRE

MACHINERIE de MOULIN à scie à vendre, tel : 1 planeur, 3 faces, cylindre 24 pouces, marque St-Anselme, 1 moulin à bardeaux gros modèle avec 3 scies, marque Paquet, 1 moulange à marteaux, 13 pouces, marque Bégin, St-Anselme, 1 moulange acier 13 pouces marque Vessot, 1 chaudière à vapeur 4½ x 12 pieds, 1 machine à vapeur 12 x 18-85 forces, 1 turbine Vulcan à l'eau, 21 pouces et botteur à croutes, courroie arbre de couche, meule pour affiler les couteaux, planeur, tout en bon état de marche. Je vends ceci pour cause de maladie. Je demande pour cette machinerie $1,700.00. Pierre Gagné, St-Zacharie, Cté de Dorchester, P. Q. (10 fs P. 7-2)

ATTENTION

VEUILLEZ prendre note que je ferai, comme par les années passées, la sollicitation à domicile des permis de radios. **Mme A. Genest, Scott-Jonction.** (2 fs P. 10-4)

A LOUER

LOGEMENT chauffé de 5 appartements avec chambre de bain à louer, pouvant être occupé le 1er avril. S'adresser à **Jacques Doyon, Beauceville-Est.** (J.N.O.)

ATTENTION



J'ai toujours en main un bon choix de chevaux de première qualité. Pesanteur 1200 à 1800 lbs à vendre ou à échanger. Garantie. Une visite vous convaincra. Pour plus de détails, s'adresser à **Odilon Poulin, Commerçant de chevaux, St-Honoré Shenley, Beauce. Tél. 6-s-4.**

A LOUER

Grand logement à louer dans la côte de l'Hôpital à Beauceville-Ouest. **Mme Alfred Fortin, Beauceville-Ouest.** (3 fs 3-4)

PERSONNEL

HOMMES, FEMMES MAIGRES ! GAGNEZ de 5 à 10 lbs — entrain nouveau. Essayez les comprimés toniques Ostrex pour chair nouvelle et robuste, vigueur nouvelle. Format de présentation SEULEMENT 60c. Toutes pharmacies.

NOUVELLE MONTRE GRATIS

Vous obtenez une nouvelle montre de même valeur que la vôtre pour toute montre que nous ne pouvons pas réparer. Garantie écrite d'un an sur toutes nos réparations faites par des experts ayant 30 ans d'expérience. Envoyez immédiatement votre montre à **TRANS-CANADA WATCH REPAIRS, 20 Temperance Street, Toronto.** Inclure cette annonce comme certificat. ATC. (4 fs 10-4)

PRIX SPECIAUX POUR POUSSINS DE MAI ET JUIN: Rock Barrés, Rock Rouges-X, Sussex, Sussex-X Rouges, Rhode-Island Rouges et New-Hampshire. Garantissons poulettes 95 p. cent. $22.50 le 100; poussins non-sexés, $13.50 le cent. Tous les sujets sont inspectés par le gouvernement et ont subi l'épreuve du sang. CERTIFICAT DE BONNE SANTE émis avec chaque envoi de poussins. Epargnez du temps, commandez immédiatement d'après cette annonce. Catalogue envoyé sur demande. **Monkton Poultry Farms, Monkton, Ontario.** (4 fs P-3-4)

COURS EMPREINTES DIGITALES

Cours en français par correspondance donnés par **"Identité & Expertises Enrg." 128, des Erables, Québec.** (10 fs P. 13-3)

RAYMOND LAPOINTE

Horloger - Bijoutier

Travail prompt — Ouvrage garanti 20 ans d'expérience

169, Blvd Charest, - Québec



AGENTS DEMANDES

Une position intéressante et d'avenir est offerte à tout homme ou femme solvable, possédant automobile, dans sa localité ou en dehors. Se présenter en personne à nos bureaux de préférence ou bien faire application par écrit.

ANDAL LABORATORIES LIMITED,
C. P. 38, — ST-ROMUALD, Qué.

L'Escarpin Inc.
CHAUSSURES DE HAUTE QUALITÉ
27 rue St-Jean, Ajustage parfait Québec.
LEO VERREAULT, gérant

Encouragez nos annonceurs

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Rapport du président pour l'année 1951

A nos Sociétaires et Assurés,

Messieurs,

J'éprouve un bien vif plaisir en vous présentant, ce soir, au nom du Conseil d'Administration, le cinquante-troisième rapport anuel de la Caisse Nationale d'Economie! L'année 1951 est marquée de progrès que vous serez à même de constater par le bilan et les états financiers qui seront soumis à votre approbation dans quelques instants. Mais avant, je voudrais vous faire quelques commentaires, et vous citer quelques chiffres qui vous permettront de mieux juger de la solidité financière de la Compagnie.

ACTIF

Par suite des opérations de l'année, notre actif s'élève maintenant à la somme de $18,715,803.53, soit une augmentation de $379,366.55 sur l'an dernier. De cet actif, la partie réalisable à vue se chiffre à $5,286,248.64, soit l'équivalent de 120% des exigibilités envers vos assurés.

Les prêts hypothécaires au montant de $9,8870,989.03 représentent une augmentation d'environ $700,000.00 sur l'exercice antérieur. Ils ont été, pour la plupart, consentis à des personnes désireuses de se prévaloir des avantages de la Loi Provinciale de l'Habitation. Votre Compagnie, l'une des premières à s'inscrire pour faire de tels prêts et soucieuse du bien-être social, répondait ainsi à un besoin urgent de construction de logements familiaux. Il m'est agréable de vous informer que 774 prêts de cette nature ont été effectués pour une somme globale de $5,0007,786.96. Vos administrateurs entendent continuer cette politique à l'avenir, d'une façon plus modeste cependant à cause de nos disponibilités.

Nous avons profité des conditions favorables pour vendre quelques immeubles, réalisant de ce chef des bénéfices substantiels.

RENDEMENT SUR LES PLACEMENTS

La politique, depuis quelques années, de placer une partie appréciable de notre actif sur prêts hypothécaires, nous a permis d'obtenir sur l'ensemble de nos placements un rendement moyen égal à celui de l'an dernier, soit 5.02%. Ce taux se compare très avantageusement à celui des sociétés avec un actif de beaucoup supérieur au nôtre.

RESULTAT DES OPERATIONS ASSURANCE-VIE

ASSURANCE EN VIGUEUR

Les nouvelles assurances émises au cours de l'année s'élèvent à la somme de $3,614,426.00, soit une augmentation de 27.7%, les polices d'assurance-vie collectives non comprises. Le total des assurances en vigueur constitué par 1035 polices représente déjà la somme de $16,961,090.59, soit une augmentation 961,090.59, soit une appréciation de 16.65% sur l'exercice antérieur.

REVENUS

Le revenu total des primes au montant de $511,290.14 est en progression de 4.75% sur l'année précédente. Si nous y ajoutons les revenus de nos placements et autres bénéfices réalisés au cours de l'année, nous obtenons un grand total de revenus de $780,082.72, soit 9.87% de plus qu'en 1950.

DEPENSES ET BENEFICES AUX ASSURES

La totalité des dépenses se chiffre à $264,744.29, exclusion faite des bénéfices payés à nos assurés, lesquels s'élèvent à $197,544.30, répartis en prestation au décès, rentes et annuités garanties, polices rachetées et dividendes payés à nos assurés.

RESERVE ACTUARIELLE ET SURPLUS

La réserve actuarielle requise pour faire face aux exigibilités envers ses assurés s'élève maintenant à la somme de $4,286,067.12, soit une augmentation de $327,450.41 sur l'année précédente, et le surplus au-dessus de cette réserve s'élève à la somme de $508,950.53, ce qui représente une garantie substantielle à nos assurés.

FONDS DE PENSION

RENTES NOUVELLES

Au cours de l'année qui vient de s'écouler 157 unités de nouvelles rentes ont été émises. Les sociétaires actuels détiennent 151,932 unités de rentes.

REVENUS

Les revenus de primes se sont élevés à $609,058.88 et les revenus des placements à $584,384.00, en y ajoutant les bénéfices réalisés sur placements au cours de l'année, soit $155,952.07, nous arrivons donc au chiffre de $1,349,394.95, qui représente le total des revenus du Fonds de Pension dont une partie a été versée aux comptes Capital et Réserves.

RENTES ET BENEFICES

En 1951, nous avons distribué en rentes à nos sociétaires la somme de $1,222,996.66. Si nous ajoutons à ce montant les dépenses d'administration, soit $122,243.65, la totalité de nos dépenses s'élève donc à $1,345,240.31.

L'excédent des dépenses sur les revenus a été comblé par une contribution de la Réserve Générale.

Vos administrateurs s'efforcent depuis quelques années, de faire connaître davantage les services multiples que votre Compagnie peut rendre dans le double domaine de l'assurance-vie et de la rente viagère. A cette fin, ils mettent à la disposition de l'administration, pour frais de publicité, des crédits de plus en plus considérables.

Au cours des dernières semaines de 1951, une nouvele division de recrutement a été ouverte dans la partie est de Montréal. La gérance en a été confiée à monsieur Flavius Gagné, qui compte plusieusr années d'expérience dans l'assurance-vie. Cette nouvelle division, ajoutée aux 4 déjà existantes, nous permettra d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé pour l'année 1952.

Monsieur Jean-Paul Bariteau, à notre service depuis 17 années, a été promu trésorier de la Compagnie.

Avant d'inviter notre Secrétaire à vous donner la lecture du bilan, je désire rendre à mes collègues du Conseil d'Administration un témoignage d'admiration et de vive gratitude pour services rendus, de même qu'à nos officiers et à tous les membres du personnel tant de l'intérieur que de l'extérieur, dont la loyauté et le dévouement contribueront au développement de votre Compagnie.

Le Président,
Arthur TREMBLAY

MENUS VARIES •
PROMPT SERVICE •
CUISINE EXCELLENTE •

Spécialité :
REPAS DE NOCES ET BANQUETS

Hôtel Saint-Louis

H.-L.-J. AUBIN,
Gérant Général

200 chambres
Bain ou douches

Garage St-Louis adjacent

33, rue St-Louis,
Québec

HOTEL LOUIS XIV
H. LAUZON, prop.
Vis-à-vis l'église N.-D. des Victoires
Cuisine excellente, 50 chambres, licencié, "Grill Colbert", salons de barbiers et de cirage, service de téléphone dans chaque chambre, terrain de stationnement.
3, Place Royale — Tél. 20228 — QUEBEC

DORMEZ CE SOIR
Les tablettes SEDICIN prises selon les indications constituent un moyen sûr de procurer un sommeil reposant et de calmer les nerfs irrités. Pharmacies seulement ou Sedicin, Toronto, 2.

UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES FERMES

POUR UN POELE DE CUISINE

Il y a plus, à propos de prêts pour l'amélioration des fermes, que des tracteurs ou des moisonneuses, — batteuses, fait remarquer Monsieur Raymond Desmarais, le gérant de la Banque de Montréal à St-Georges de Beauce. Ils ont pour but d'aider l'agriculteur — et sa ferme — à tirer le maximum de leur maison tout comme de leur terre. Car vous pouvez obtenir un prêt pour l'amélioration des fermes pour installer l'eau et l'électricité, améliorer la plomberie et installer des poêles, des machines à laver et des appareils de chauffage et d'éclairage.

Même la construction de cabines de touristes et de chalets d'été, qui apportent à la famille rurale un précieux supplément de revenu pendant la saison des vacances, peut se financer d'un prêt pour l'amélioration des fermes.

Si vous croyez qu'un tel prêt serait avantageux pour votre ferme ou améliorerait vos conditions d'existence, n'hésitez pas à visiter Monsieur Raymond Desmarais, la prochaine fois que vous serez en ville. Exposez-lui vos projets en toute confiance, afin de pouvoir trouver ensemble de quelle façon la B de M peut le mieux vous aider à financer les améliorations à votre ferme.

MORT ACCIDENTELLE DE M. HERVÉ LEBLOND

On apprendra avec regret la mort de M. Hervé Leblond, survenue accidentellement à Inverness, comté de Mégantic, le 3 avril 1952, à l'âge de 56 ans et 2 mois.

Le défunt était le frère de M. l'abbé Alfred Leblond, directeur de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec et ancien vicaire de St-Georges, du R. F. Stanislas, des Frères des Ecoles Chrétiennes, et des RR. SS. Marie-Lucille de Jésus et Stanislas de l'Assomption, des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

Le service a été chanté en l'église d'Inverness, lundi, à 10 h.

Notre journal présente à M. l'abbé Leblond ainsi qu'à tous les membres de sa famille ses plus vives condoléances.

PRIÈRE DE NE PAS CONFONDRE

Il existe de la confusion, dans l'esprit de la moyenne des gens, en ce qui regarde les professions qui s'occupent des maladies des yeux et de leur traitement. Un "ophtalmologiste" ou "oculiste" est un médecin qui se spécialise dans les affections des yeux et les défauts de vision : il diagnostique et traite les affections des yeux, pratique les interventions chirurgicales nécessaires et prescrit des lunettes. Un "optométriste" est un praticien non médecin, autorisé à traiter les défauts de vision et des muscles oculaires, sans recours aux drogues ou à la chirurgie : il peut prescrire des lunettes et faire faire des exercices aux muscles des yeux. Un "lunetier" dépolit et ajuste les verres, remplit les ordonnances et fournit des montures au porteur.

ANNIVERSAIRE

Vendredi, el 14 mars, M. Florian Poulin, de St-Benoît, était l'objet d'une fête-surprise organisée par son épouse et ses enfants, Jean-Luc, Fernand, Laurent, Roland, Michel et Annette. La soirée eut lieu à la résidence de M. Poulin. De magnifiques cadeaux furent présentés au héros.

À L'HÔPITAL

M. Florian Quirion, de Saint-Martin, a été transporté d'urgence à l'hôpital de St-Georges par les ambulanciers de la maison Giguère & Frère, après avoir été blessé accidentellement à son travail. Le blessé travaillait à la construction d'une citerne. (E)

3 soulagements du RHUME!

Transi de froid, d'humidité? Crampes?... Un rhume vous menace?

1. Une cuillerée à thé de PAINKILLER dans de l'eau ou du lait tiède sucré—réchauffe tout le corps!
2. Frictionnez la poitrine avec le PAINKILLER pour soulager les bronches.
3. Respirez les vapeurs calmantes du PAINKILLER. Elles dégagent le nez et vous aident à respirer plus facilement.

ENRHUME? PRENEZ PERRY DAVIS' PAINKILLER
Des millions s'en servent

SAINT-VICTOR

SUCCES SCOLAIRES :

Premières du mois de mars au Couvent de St-Victor Station :

1ère Année : Carmen Doyon.
2e Année : Nicole Jolicoeur.
3e Année : Olivette Jolicoeur.
4e Année : Bernard Jolicoeur.
5e Année : L.-Philippe Jolicoeur.
6e Année : Jeanne-Mance Jolicoeur.
7e Année : Nina Lapointe.
8e Année : Jovette Poulin.
10e Année : Laurence Fluet.

REUNION DU VICARIAT No XI :

Le 1er avril, se réunissaient au presbytère de St-Victor les prêtres du Vicariat Forain No XI, sous la présidence de M. J.-Nelson Levesque, V.F., curé de la paroisse.

Etaient présents : M. le chanoine Rosaire Nadeau, supérieur du Séminaire de St-Victor, M. l'abbé Thomas Ennis, curé de Saint-Honoré, M. l'abbé Alphonse Labbé, curé de St-Ephrem, M. l'abbé Antoine Dussault, curé de Saint-Evariste, M. l'abbé Arthur Nadeau, curé de St-Alfred, M. l'abbé Roger Dorval, curé de Ste-Martine, M. l'abbé Edgar Nadeau, curé de St-Jules, M. l'abbé Armand Germain, curé de St-Hilaire, M. l'abbé Paul-Emile Proulx, vicaire à St-Ephrem, M. l'abbé Patrice Roy, vicaire à St-Victor, M. l'abbé Ls-Joseph Ferland et M. l'abbé Joseph Larochelle, professeurs au Séminaire de Saint-Victor.

Le curé délégué au prochain Synode diocésain de Québec est M. Thomas Ennis, curé de Saint-Honoré.

On étudia différentes questions importantes, telles que dîmes, capitations, salaires de MM. les vicaires, de MM. les aumôniers et MM. les professeurs des séminaires.

On étudia aussi les mouvements d'Action catholique.

EAST-BROUGHTON

DECES :

A East-Broughton Village, est décédée subitement, samedi soir, Dame Alphonsine Roy, épouse de M. Alphonse Jacques. Elle était âgée de 73 ans. Son service fut chanté hier matin, en l'église du Sacré-Coeur de Jésus, à 10 h.

Nos sympathies à la famille en deuil.

AMELIORATION :

Plusieurs mécaniciens sont à installer de nouveaux métiers à la manufacture Julius Kayser de notre localité. Ces métiers serviront à la confection de bas nylon Kayser. On prévoit qu'il faudra probablement agrandir cette industrie, qui promet être très prospère, à l'avenir. Comme on le sait, près d'une centaine de jeunes filles travaillaient à la confection de gants, mais depuis quelque temps, le nombre avait diminué considérablement. Pour la confection des bas, on emploiera surtout des hommes.

VA-ET-VIENT :

Mlles Monique Jacques, Monique Gravel, Marthe Cloutier, Andréa Fecteau, Georgette Chabot, Germaine Couture et plusieurs autres ouvrières de la Kayser se rendaient suivre une retraite fermée à Sainte-Marie de Beauce, dernièrement.

—M. et Mme Bruno Vachon M. et Mme Alban Rouleau, de Thetford Mines, en promenade chez leurs parents, récemment.

—Mme François Chabot et sa fille, Monique, passaient la fin de semaine à Québec, dernièrement.

—M. et Mme Fernand Lambert et Yves Doyon ont passé une fin de semaine à Québec, dernièrement.

—M. et Mme Emmanuel Perron, de Montréal, étaient en promenade chez leurs parents, récemment.

—M. et Mme Louis Nadeau, de Sherbrooke, visitaient leurs parents, récemment.

—Mme Laurent Robert et son fils, François, passent quelque temps à Sherbrooke, chez des parents.

—M. et Mme Philippe Fortin et leur famille nous quittent pour aller demeurer à Ste-Germaine, Dorch.

St-Fabien de Panet

BAPTEMES :

—Le 2 9mars, à M. et Madame Clovis Poulin, une fille, Carole. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Nolet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Henri Poulin.

—Le 29 mars, à M. et Mme Armand Poulin, un fils, Jean, Paul, Nicolas. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Paul Poulin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Henri Poulin.

NOS MALADES :

A l'Hôtel-Dieu de Québec, Mme Georges Landry, gravement malade.

—Mme Albert Lemieux se remet d'une blessure à un pied.

SOIREE LACORDAIRE :

Le 20 mars, eut lieu une soirée fort goûtée du public. Il y eut pièce présentée par des membres du cercle.

Monsieur le Curé présidait, tandis que M. Armand Poulin agissait comme maître de cérémonie. Il y eut, en plus de la pièce, musique, chant, forum et allocution par M. le Curé.

Heureux les riches ! Ils ont un moyen de consoler. — Comtesse DIANE

LAFONDINN
TOURIST ROOMS
MONTREAL
Chambres pour touristes, voyageurs à proximité des gares. Centre des grands magasins. Maison tranquille, propre, confortable. Eau chaude et froide, bains, douches.
LAFONDINN
2050-2070, McGill College MA. 055
MONTREAL
STATIONNEMENT
Faites vos réservations

ENTREPOSAGE de FOURRURES!

Vous avez un manteau neuf, madame ? Mais non, chère amie, c'est mon manteau de l'an dernier que j'ai entreposé ! Nos manteaux sortent comme neufs de chez ADRIEN VACHON. Avec cela, adieu risques de feu, vol et mites, tout est assuré pleine valeur.

Le printemps arrive, imagniez-vous, que je ne manquerai pas de lui confier mon manteau car il passe LUI-MEME, à domicile ,chaque année.

SPECIALITES : Réparation, remodelage; nettoyage et lustrage des fourrures seulement. Pour satisfaction garantie, l'endroit est tout indiqué, c'est.....

CHEZ ADRIEN VACHON
ENTREPOSAGE
Tél. 163
223, Notre-Dame,
STE-MARIE, Bce

CONDOLÉANCES

Sympathies offertes à la famille Albert Poulin, à l'occasion de la mort de Mme Albert Poulin et de sa fillette, Yolande, de Beauceville.

Télégrammes : M. et Mme Albert Séguin, d'East Hampton, Mass., M. et Mme Elzéar Jolly, d'East Hampton, Mass., Dr Raoul Poulin, député de Beauce, André Ethrington.

Grand'messes : M. et Mme Lionel Veilleux, M. et Mme Jean Veilleux, M. et Mme Wilfrid Veilleux, Mme Vve Joseph Bernard, M. et Mme Théodore Poulin, M. et Mme Adélard Poulin, M. et Mme Davila Gilbert, famille Alfred Fortier, P.-F. Renault Ltée, Mlle Dolorès Veilleux, de Montréal, MM. Paul, Jos. et Gerry Verochio, de Montréal, M. et Mme Alfred Poulin, M. et Mme Emile Boulet.

Messes privilégiées : M. et Mme Odilon Poulin, famille Ernest Veilleux, de Rivière Gilbert, M. et Mme Fernand Veilleux, M. et Mme Emile Mathieu, boucher, M. Jean-Luc Quirion, notaire, Mme J.-P. et Mlle Rolande Fontaine, Dr et Mme C.-E. Cliche, M. et Mme Noël Gagnon, de Québec, M. et Mme Josaphat Poulin, M. et Mme Edgar Fortin, famille Joseph Veilleux (Vital), famille Auguste Lessard, M. et Mme Robert Poulin, de Vallée-Jct, M. et Mme Damien Laflamme, Mlle Gertrude Poulin et ses élèves, M. Albert Dubé, de Ste-Anne de la Pocatière, M. et Mme Alex. Bolduc, M. Gérard Dubé, de Ste-Anne de la Pocatière, Mlle Colette Laflamme et ses élèves, M. et Mme Maurice Duval.

Affiliations à l'Oeuvre du Noviciat : M. et Mme Raymond Mathieu.

Bouquets spirituels : M. et Mme Joseph Vachon, Mlles Charlotte Poulin et Rachel Bourque, inst., Elèves de Mlles Jeanne et Hélène Poulin, M. et Mme Bernard Poulin, M. et Mme Henry Rancourt, de St-Georges, Mme Vve Joseph Bernard et sa famille.

Sympathies : M. et Mme J.-Wilfrid Veilleux, de New York, Mlle Bernadette Veilleux, de New York, M. le député et Mme Geo.-Oct. Poulin, de St-Martin, M. et Mme Fernand Gousse, M. et Mme Odilon Poulin, M. et Mme Nap. Loubier, Mlle Réjeanne Rodrigue, M. et Mme J.-Luc Bourque, Notaire L.-P. Turgeon, famille Toussaint Veilleux, M. et Mme Hector Thibodeau, M. et Mme Roméo Dion et famille, M. et Mme Marcel Fortier, de Québec, M. et Mme Marcel Fortin, M. Osias Veilleux, M. et Mme Hormisdas Vachon, M. et Mlle Thérèse Bégin, de St-Georges, Mlle Claudette Mathieu, famille M. Alonzo Doyon, Ecole Normale de Beauecville, Mme Vve Théodore Poulin, M. et Mme Chs-Henri Toulouse, famille C. Grégoire, M. et Mme Armand Berberi, M. et Mme Wellie Giroux, Mlle R.-Emma Loubier, M. Théodule Poirier, M. et Mme Cléophas Veilleux, M. et Mme Philippe Roy (Philias), M. et Mme Lauréat Veilleux, M. et Mme Wilfrid Provençal, M. et Mme Alfred Drouin, famille Hervé Binel, Dr et Mme A. Beauchesne, M. et Mme Gédéon Fortier, M. et Mme P.-Emile Mathieu, M. et Mme Maurice Veilleux, M. et Mme Cléophas Poulin, M. Athanase et Mlle Rose Doyon, M. et Mme Lucien Mathieu, M. et Mme Léopold Poulin, de St-Georges, famille Fernand Rodrigue, M. et Mme J.-P. Jolicoeur, M. et Mme Henri-Ls Bolduc, M. Armand Poulin, de St-Georges, M. et Mme Joseph Bégin, de St-Georges, Mme Vve J.-E. Fortin, M. et Mme Henri Mathieu et famille, M. et Mme Pat Veilleux, M. et Mme J.-B. Veilleux, M. et Mme Conrad Mathieu, M. et Mme Hérodias Thibodeau, M. et Mme Patrick Doyon, M. et Mme Lionel Roy, Mlles Anita et Lorraine Veilleux, M. et Mme Wilfrid Thibodeau, M. et Mme Léonidas Fecteau, M. et Mme Léo Thibodeau, M. et Mme Anicet Busque, M. et Mme Gérard Cloutier, M. et Mme Antonio Vachon, M. Victor Jolicoeur, Mme Herm. Poulin, de St-Simon, M. et Mme Philias Veilleux, de St-Georges, M. et Mme Joseph Langlois, M. et Mme Charles Roy, M. et Mme Osias Poulin, famille Ubald Rancourt, Mme Romuald Boucher, M. et Mme Clermont Roy, M. et Mme Maurice Roy, M. et Mme Marcel Gagné, M. et Mme Réal Bernard, barbier, M. et Mme Philias Bolduc, M. et Mme Gérard Godbout, de Ste-Germaine, Mlle Thérèse Laflamme et ses élèves, M. et Mme Noé Mathieu, M. et Mme Balthazar Labbé, famille Josaphat Genest, M. et Mme Rosaire Turcotte, M. et Mme Louis Morin, M. et Mme Valère aLcroix, de Drummondville, Mme Arthur Poulin, M. et Mme Lucien Gilbert, famille Télesphore Gagné, M. et Mme Donat Gilbert, de St-Joseph, famille Wilfrid Bisson, M. et Mme Noël Lessard, M. et Mme Joseph Loubier, de Ste-Marie, famille Wilfrid Duval, M. Roland Gousse, M. et Mme Féréol Poulin, M. et Mme Louis Veilleux, Mlles Yvonne et Irène Fortin, M. et Mme Wilfrid Giroux, du Rocher, M. et Mme Esdras Veilleux, fils, M. et Mme Jos. Rodrigue, de St-Simon, famille Jos. Roy, M. et Mme Lucien Fortin, Mlle Agathe Asselin, famille Philippe Brochu, de Saint-Evariste, M. et Mme Dominique Poulin, M. et Mme Nap. Poulin, M. et Mme J.-E. Landry, M. P.-E. Roy, M. Gérald Veilleux, M. et Mme Wilfrid Grenier, de St-Georges, famille Josaphat Bernard, famille J.-Aimé Mathieu, M. et Mme Léon Labbé, de St-Joseph, M. et Mme Paul Veilleux, M. et Mme Léopold Pomerleau, famille Gédéon Giroux, M. et Mme Ls-Philippe Veilleux, M. et Mem François Jacques, M. et Madame Armand Bolduc, famille Wilf. Veilleux, M. et Mme L.-P. Lessard, de St-Joseph, M. et Mme Gérard Rancourt, M. et Mme Jos. Gilbert, M. et Mme Raymond Bolduc, M. et Mme Armand Boily, M. et Mme Wilfrid Poulin, M. et Mme Esdras Veilleux, M. et Mme Viateur Veilleux, M. et Mme Arthur Quirion, M. et Mme Rosaire Pouliot, M. et Mme Alphonse Quirion, Mme Laure Giroux (Goupil), de Lauzon, Mme L.-P. Roy, du Rocher, M. et Mme Léo Lapointe, de St-Joseph, M. et Mme Henri Loubier, famille Odilon Busque, Mme Stanislas Gagné, M. Marcel Poulin, famille St-Jean Roy, M. et Mme Charles Poulin, M. et Mme Emile Maheu, M. et Mme Alex. Veilleux, Mlle Charlotte Veilleux, M. et Mme Arsène Poulin, de St-Joseph, M. et Mme Philippe Jolicoeur, M. et Mme Jos.-Luc Rodrigue, de N.-Dame, M. et Mme Esdras Veilleux, Mlle Catherine Veilleux, M. et Mme Joseph Pomerleau, M. et Mme Frs Boulet, famille Nap. Lacombe, M. et Mme L.-A. Fortin, Mme Omer Gosselin, M. et Mme Frs Fortin, M. et Mme Ls-Eugène Mathieu, M. et Mme Pierre Morin, de Notre-Dame, M. et Mme René Veilleux, M. et Mme Rodolphe Thifault, M. et Mme Henri Roy, M. et Mme J.-A. Loubier, M. et Mme Viateur Doyon, Mme J.-Archelas Poulin, Mlle Raymonde Poulin, M. et Mme J.-Ernest Poulin, de St-Georges, famille Oram Poulin, M. et Mme Adrien Leclerc, de Lac Etchemin, M. et Mme J.-F. Fortin, et famille, M. et Mme Paul Mathieu, de St-Joseph, M. et Mme Marcel Veilleux, M. et Mme Fernand Rancourt, M. Réal Thibodeau, M. et Mme Amédée Veilleux, M. et Mme J.-N. Mathieu, famille Emile Ratté, M. Cléophas Daigle, famille Roméo Doyon, M. et Mme Edouard Poulin, de St-Georges, M. et Mme René Lessard, M. et Mme Wilfrid Parent, M. et Mme St-Jean Grondin, M. et Mme Nolasque Loubier, M. et Mme Philippe Rodrigue, M. et Mme Emile Doyon, M. et Mme Chs Bernard, M. et Mme Léo Lessard, M. et Mme Philippe Rancourt, Madame Emile Roy, M. et Mme Omer Rodrigue, famille Henri Doyon, famille Sylvain Quirion, Mme St-Jean Roy (Thomas), M. Mathias Poulin, M. et Mme Florian Doyon, Mlles Laura et Madeleine Poulin, M. et Mme Joseph Morin, M. Rosaire St-Maurice, de Donnacona, M. et Mme Sydney Veilleux, M. et Madame Paul Lagueux, Mlle Yvonne Roy, M. et Mme Henri Daigle, M. et Mme Laurent Poulin, M. et Mme P.-A. Bernard, Mme Wilfrid Fortin, famille Philippe Roy, M. et Mme Xavier St-Hilaire, Mme Nap. Gagné, M. et Mme J.-Pierre Gagné, M. et Mme Emile Veilleux, M. et Mme L.-Philippe Mathieu et famille, M. et Mme Joseph Busque, de St-Simon, M. et Mme Henri Roy, M. et Mme Jude Poulin, M. et Mme Wilfrid Veilleux, famille Oram Roy, M. et Mme Patrick Poulin, M. et Mme Lucien Lachance, M. et Mme Alfred Caron, Mlle Marguerite Veilleux, M. et Mme Fabien Jolicoeur, M. et Mme Henri Plante, M. et Mme Henri Bisson, M. et Mme Charles Carrier, M. et Mme Chs-Emile Veilleux, M. et Mme Adélard Veilleux, M. et Mme Geo. Jolicoeur, Mme Adélard Lessard, de St-Joseph, M. et Mme Joseph Morin (Titi), M. et Mme Damien Veilleux, M. et Mme Conrad Caron, M. et Mme Noël Daigle, Mme Paul Giroux, M. et Mme Noël Poulin, M. et Mme Jos. Toulouse, famille Joseph Fortin, M. et Mme Marcel-M. Veilleux, M. et Mme Oram Bolduc, M. et Mme Laurent Poulin, M. et Mme Jos. Leclerc, de St-Simon, M. et Mme Roland Lessard, famille Vve Louis Roy, M. et Mme Adélard Mathieu, M. et Mme Emmanuel Laflamme, M. et Mme Rosaire Poulin.

La famille Poulin remercie cordialement toutes les personnes qui lui ont exprimé leur sympathie à l'occasion du double deuil qui vient de la frapper.

Plusieurs petites villes où l'industrie prédominante est le textile n'ont pas connu la misère de la "soupe municipale" durant la dépression. La demande continuelle pour les produits textiles en temps de prospérité ou de dépression signifie un emploi stable.

La famille protégée est une famille contentée

Confederation Life Association

SIEGE SOCIAL — TORONTO

E. L. BOULANGER, Représentant, Linière

SAINT-HONORE

M. le curé T. Ennis a fait installer deux beaux anges de chaque côté du maître-autel. Dimanche dernier, la quête fut faite en vue d'aider à défrayer la dépense; elle a rapporté plus de $500.

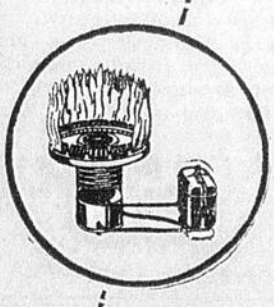
CONCOURS DE MARS AU COUVENT :

	%
11e Année :	
Lucille Grégoire	92
10e Année :	
Céline Lapointe	90
9e Année :	
Françoise Plante	75
8e Année :	
Louisette Breton	80
7e Année :	
Jeannine Parent	87
6e Année :	
Françoise Nadeau	77
5e Année A :	
Ghislain Jobin	69
5e Année B :	
Marcel Plante	79
4e Année :	
Jean-Clément Audet	83
3e Année :	
Jeannine Quirion	89
2e Année :	
Louisette Plante	93
1ère Année :	
Denis Blais	89

COURS DE TISSAGE :

Récemment, avait lieu à la salle des Fermières un cours de tissage donné par Mlle Denis, technicienne du Gouvernement provincial. Un grand nombre de Fermières ont suivi ces cours.

Peu importe la température, TIMKEN apporte le confort à l'intérieur de votre maison.
TIMKEN va droit au but, assuré de son succès. Silencieux, automatique et combien économique, il vous économise 25% sur vos comptes d'huile. Demandez dès aujourd'hui une démonstration.

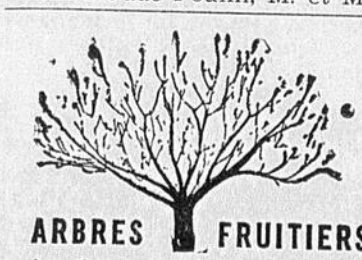




VENTE - INSTALLATION - SERVICE - REPARATION

J.A.Y. BOUCHARD INC.

97 Côte d'Abraham. QUÉBEC Tel. 4-2421



ARBRES FRUITIERS

Assortiment complet de variétés de **Pommiers** No 1 d'été, d'automne et d'hiver, aussi **Gadeliers** (rouges, noirs et blancs), **Groseilliers, Vignes à raisin, Bleuets** cultivés (myrtilles), **Framboisiers** et **Fraisiers.**

Liste de Prix sur demande

28 Téléphone *LAncaster 4191

W.H.PERRON & CIE LIMITEE
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
935 BLVD ST LAURENT, MONTRÉAL

"La meilleure bière de riz à mon goût!"



"Kingsbeer"

En tout temps et partout
Elle plaît à tous les goûts

KC-5F

M. Bertrand parle...

(suite de la page 7)

diction avec la presque totalité de la population canadienne. Trop de conférenciers par exemple se sont succédé sur le réseau anglais de la C.B.C., qui ont bravé toute l'opinion publique canadienne, et qui ont travaillé contre la bonne entente et l'unité du pays que Radio-Canada a pourtant mission de servir. Les Canadiens, qu'ils soient protestants ou catholiques, ont droit à ce que la C.B.C. respecte leurs convictions, pour cette simple raison que les hommes libres n'aiment pas être bafoués en public, surtout quand ils font les frais. Ces genres de conférences, dénoncés l'an dernier autant par la presse de langue française que par celle de langue anglaise du pays, n'ont pas leur raison d'être. Il est criminel à mon avis, même au nom de la science, de permettre à des conférenciers d'exposer des thèses où l'on qualifie la religion d'"effort aveugle", où l'on soutient que l'obstacle à la maturité des peuples et des individus est "la notion du bien et du mal" et combien d'autres, qui sur les ondes du réseau anglais, ont prêché en fait l'immoralité. Il y aurait eu amélioration, tant mieux. Je suis le premier à m'en réjouir.

L'hon. député a parlé de la liberté de la presse. Et je voudrais insister sur ce point, parce que je suis un journaliste de métier, avec un journal à moi, et qui ajoute à son travail le secrétariat d'une association de journaux qui compte aujourd'hui 92 membres dans ce pays. La liberté de la presse est une des grandes libertés dont dispose le monde. Récemment un communiqué de la Canadian Daily Newspapers Association définissait ce qu'est la liberté de la presse:

"Il ne s'agit pas essentiellement d'un privilège spécial aux éditeurs de journaux. Il s'agit plutôt d'un aspect de cette liberté plus importante de la liberté de tous les hommes d'exprimer leurs opinions ouvertement et sans crainte. La presse ne réclame pas aucun droit qui ne devrait pas être reconnu à chaque citoyen d'une démocratie. Mais la liberté de la presse symbolise en quelque sorte la liberté tout court parce que, dans le monde moderne, la presse est le principal agent d'information dont le citoyen a besoin pour juger les actes de ses dirigeants et former son opinion sur la chose publique. Sans les journaux, ou avec des journaux enchaînés et aveuglés, il serait impuissant et dans l'obscurité. Une presse libre de tout lien est donc un rempart de toute nation démocratique".

Dans els pays soumis à la dictature, la presse n'écrit pas ce qu'elle veut. Si les dictatures ont duré des années et des années, si des dictatures durent encore dans certains pays d'Europe, c'est que la presse a été muselée, et qu'elle n'a pu transmettre à la population les véritables nouvelles du pays d'abord, les vraies nouvelles du monde ensuite.

Dans les pays soumis à la dictaques, les craintes de la population, ses hésitations, son apathie, son manque de collaboration proviennent fréquemment de ce que les gouvernements, pour des raisons de sécurité parfois exagérées, pour des motifs injustifiés d'enlever aux faits leur véritable visage, se retranchent dans un mutisme absolu ou imposent des restrictions qui ne devraient pas exister. Restreindre la liberté de la presse dans une démocratie, c'est porter un coup direct à la démocratie. A cette époque où les distances n'existent plus, où les moyens de la diffusion de l'information sont tels qu'à toutes les heures du jour vous les avez à votre porte, la seule presse vraiment libre est celle qui peut chaque jour, sans crainte de reproches et de représailles, transmettre aux lecteurs les informations réelles et les commenter librement.

Au Canada, nous avons en fait une presse qui est digne des privilèges qu'accorde la démocratie. Son information s'appuie sur l'exactitude et sur l'impartialité. Nos agences d'information sont reconnues comme les meilleures du monde. Certains de nos journaux commentent la nouvelle, se déclarant nettement indépendants, exposent avec hardiesse leurs opinions, qui peuvent être discutées et discutables, mais parce qu'ils le font avec la dignité de l'éthique professionnelle, n'en rendent pas moins service à la population. Moins répandue ici que partout ailleurs, la presse subversive ne recrute que peu de lecteurs, parce que le peuple canadien n'est pas prêt à verser dans une autre forme de gouvernement que la démocratie, ou d'accepter des doctrines qui cadrent mal avec ses croyances religieuses, son patriotisme ou son aspect de la dignité humaine.

Aussi dans un pays comme le Canada, la presse doit-elle recevoir du gouvernement une collaboration qui lui permette d'accomplir son rôle et de l'orienter vers le progrès de la nation dans les divers domaines de ses activités. D'abord un accès à l'information, ce qui existe présentement chez nous, et pour demain, l'éloignement de toute censure directe et même de tout empiettement quel qu'en soit le genre. Puisqu'on admet que le journal est un service public — et c'en est un dont on ne peut plus se passer — que des mesures gouvernementales qui sentent le doigt de la bureaucratie ou l'intransigeance de l'administration, ne viennent pas inutilement paralyser sa mission.

Pour quelles raisons par exemple, le gouvernement canadien s'entêterait-il à maintenir pour les journaux la taxe de vente sur le coût du papier-journal alors que les magazines en sont exemptés?

Pour quelles raisons certains officiers du Ministère des Postes, maintenant que furent majorés l'an dernier les taux du transport par malle, s'entêteraient-ils à chercher dans des règlements désuets et peu conformes à l'esprit du temps dans lequel nous vivons, des occasions d'ennuyer les journaux des puérilités et des bagatelles?

Pour quelles raisons le gouvernement ne considèrerait-il pas la magnifique opportunité de demander aux compagnies de papier-jounral que soit accordé un prix moins élevé aux éditeurs de journaux canadiens? 90 pour cent de notre production de papier-journal va à l'étranger. C'est une de nos richesses nationales qui s'en va; devons-nous payer aussi cher que les voisins, pour un produit qui nous appartient en propre?

Ce sont là des détails, me dira-t-on. Des détails qui demain peuvent compromettre l'existence de la petite presse, la presse hebdomadaire en particulier. En dix ans le prix du papier-journal est passé de $60. la tonne à $162. Les salaires de base d'un compagnon d'atelier ont passé de 58 sous de l'heure en 1942 à $1.20 aujourd'hui. Le coût des services dans le domaine de l'imprimerie accuse depuis dix ans un accroissement de 150 pour cent. On comprendra que même l'augmentation de l'abonnement et du prix de l'annonce nationale ou locale n'a pu compenser les frais considérables que commande aujourd'hui la publication d'un journal.

Le gouvernement doit faciliter le rôle des journaux car ils constituent, je le répète, un service public. Et si ce service sert la nation, même dans les coins les plus reculés, ne serait-il pas l'heure pour le gouvernement, qui consacre déjà des sommes imposantes à la publicité nationale, de créer officiellement un bureau national d'information, dont la mission serait de résumer impartialement les lois, devenues si multiples que le grand public en est perdu, et par l'annonce-information, bien rédigée, de les faire connaître au pays tout entier par le véhicule indispensable qu'est le journal, quotidien ou hebdomadaire.

Un bill des Droits humains est à mon avis compliquer inutilement les choses. Nous avons de bonnes lois. Nos lois couvrent tous les domaines. Les provinces ont les leurs. Que demander de plus? Tout simplement que les abus qui peuvent se glisser, soient corrigés. Que dans notre pays, on sente de plus en plus que vivre est un bienfait, que ce bienfait on le goûte dans le plein exercice de sa liberté: le droit de pratiquer sa foi, le droit de parler sa langue, le droit de vivre ses coutumes, le droit de sentir, dans un pays où vivent des races et des religions différentes, que chacun a le droit de prier Dieu dans sa langue, de servir son pays dans sa langue, et d'apporter, avec ce qui constitue sa vie, son foyer, son talent et ses ressources, son concours pour un Canada plus grand, plus puissant et plus prospère.

BUVEZ Coca-Cola
Travaillez rafraichi

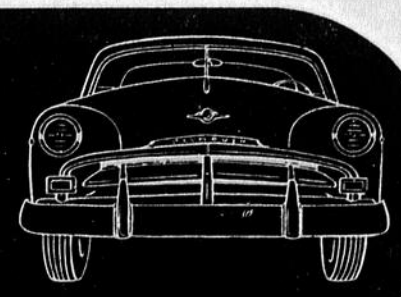
La PLYMOUTH comporte des AVANTAGES INNOMBRABLES



Seule la Plymouth réunit les avantages les plus désirés par des milliers d'automobilistes canadiens: confort, sécurité, performance, commodité, et une économie durable!

La valeur de la Plymouth se mesure à des caractéristiques telles que: démarrage par clé d'allumage avec étrangleur automatique . . . action positive des freins hydrauliques Safe-Guard à *6 cylindres* . . . protection supplémentaire des roues à jante de sûreté . . . confort et fonctionnement silencieux du "pouvoir flottant" et douceur étonnante du roulement Plymouth Safety-Flow. Et ce ne sont là que quelques-unes des caractéristiques avantageuses de la Plymouth. Votre dépositaire se fera un plaisir de vous en signaler nombre d'autres et de vous en donner une démonstration. Il vous invitera aussi à faire l'épreuve de ces divers avantages en conduisant une Plymouth pour constater par vous-même pourquoi les propriétaires de Plymouth sont tellement enthousiastes de sa remarquable performance.

CONDUISEZ UNE Plymouth '52



Son roulement "Safety-Flow" est d'une incroyable douceur!

Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

VOYEZ VOTRE DÉPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO!

ROYAL AUTOMOBILE ENRG. — St-Georges-Est, Beauce



VENEZ NOUS VOIR

Nous vous accordons un escompte appréciable sur vos achats :

Bagues de fiançailles	50%
Chapelets	50%
Montres	40%
Bijoux, etc.	40 et 50%

LA BIJOUTERIE
René Marcoux
Tél. 4-8722
Edifice Guillemette
2ème étage Ch. 215
87, de la Couronne, Québec

En parlant de cinéma

Bravo Kimico!!!

Trois fois bravo pour avoir abordé dans votre chronique de la semaine dernière le sujet des malappris qui sont cause de bien des ennuis en ne manquant jamais de faire un tapage d'enfer à chacune des représentations données au cinéma local. Disons-le sans ambage, c'est devenu "une plaie".

Quel spectateur ne serait pas exaspéré d'entendre ces quelques jeunes imbéciles causer tout haut pendant la représentation, taper du pied à qui mieux mieux sur les bancs d'en avant, etc., etc., sans parler des sifflements (aveu d'ignorance et de stupidité), des roulements de bouteilles, etc., mentionnés par Kimico dans son excellent article à ce sujet. Il y a aussi ceux qui ne peuvent s'empêcher de quitter leur siège deux ou trois fois par soirée, histoire d'aller prendre une "touche" en arrière ou simplement de passer le temps quand ils ne sont plus intéressés, sans se soucier, naturellement, du fait que leurs voisins, eux, le sont, et qu'ayant payé leur droit d'entrée comme eux, ils entendent bien jouir "en paix" du genre de délassement qu'ils ont choisi.

Si Messieurs les Directeurs du Théâtre local veulent bien se donner la peine de prêter quelque peu attention un de ces prochains soirs, ils s'apercevront vite qu'une certaine clientèle (toujours localisée aux mêmes rangées) est en frais d'exaspérer, pour ne pas dire plus, une autre partie de leur clientèle, (et pas la moins appréciable, celle-là), en agissant ainsi. C'est vous, Messieurs les Directeurs, qui finirez malheureusement par subir les effets de cet état de choses lamentables; car, une fois les beaux jours venus, vous n'ignorez pas que les visiteurs et les étrangers se font plus nombreux chez nous, et c'est alors que plusieurs cinéphiles, que ces manques d'éducation agacent terriblement, se verront dans l'obligation de prendre le chemin d'"ailleurs" afin de n'avoir pas trop à rougir, devant leurs invités, de ces manques de convenance causés par un petit nombre d'effrontés, de sans-savoir-vivre et d'ignorants qu'on se gêne trop de mettre à la raison. Je suis sûr, disant cela, de me faire le porte-parole de plusieurs de mes concitoyens.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas signaler les améliorations apportées jusqu'ici à la salle de cinéma par MM. Bolduc et Veilleux. Vous êtes sur la bonne voie, Messieurs, continuez !

ECHO

Théâtre BEAUCEVILLE

Ven.-sam. - 11-12 avril
"BEAU GESTE"
(Version française)
avec: G. Cooper, R. Milland

Dimanche - 13 avril
"LES INSURGES"
Version de
"We Were Strangers"
avec: J. Garfield, J. Jones
Nouvelles - Cartoon

Mer.-jeu. - 16-17 avril
"JOYEUX BARBIER"
avec: J. Caufield, B. Hope
Version de
M. Beaucaire - News - Série

ACTIVITÉS LACORDAIRE AU SÉMINAIRE, LE 30

Une soirée Lacordaire récréative a eu lieu le 30 mars dernier, au Séminaire de St-Georges. L'organisation était faite par des abstinents même du Séminaire. La soirée, sous la présidence de M. l'abbé Jules Mercier, en l'absence de l'aumônier, M. l'abbé Ph.-Aug. Legaré, commença par la prière, suivie d'une petite pièce intitulée "La Chataigne", par un groupe de jeunes aspirants. Pour faire suite au programme, la chorale du Séminaire, sous la direction de M. l'abbé Laurent Poulin, présenta un extrait de l'opéra "Joseph" de Mehul. Puis, pour passer à la partie sérieuse, M. Claude Dion, président du cercle de l'Institution, invita le Dr François Guimont, président du Cercle Lacordaire de St-Georges, à donner des conseils aux étudiants et à leur brosser un tableau des méfaits de l'alcool. Le conférencier en profita pour refuter plusieurs objections concernant la cause Lacordaire, citant au besoin des exemples vécus d'hommes ayant échoué dans leur carrière, précisément à cause de l'alcool. Il termina en encourageant ceux qui sont abstinents et lança un vibrant appel aux autres. Ensuite, la chorale revint dans une autre pièce. Pour clore la soirée, le rideau se leva sur le troisième acte des "Femmes Savantes", de Molière. Cette comédie fut très goûtée et termina la soirée dans cette joie saine qui illustre si bien le bouton bleu. Le maître de cérémonie, M. Marius Lepage, invita Mgr Elzéar Parent, P.D., directeur du Séminaire, à dire le mot de la fin, après quoi on chanta l'"O Canada". (E)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Le 2 mars, Wilfrid, Raymond, enfant de Fernando Poirier et de Rita Gosselin. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Gosselin.

—Le 3, Céline, enfant de Lucien Quirion et de Jeanne d'Arc Rancourt. Parrain et marraine, M. et Mme Eudore Lessard.

—Le 4, Michel, Denis, enfant d'Henri Pépin et d'Alice Champagne. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Champagne.

—Le 4, Gilberte, Micheline, Louise, enfant de Roland Poirier et de Béatrice Bourque. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Vaillancourt.

—Le 9, Jean, Yvon, enfant de Lorenzo Poulin et de Pauline Fiset. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Poulin.

—Le 16, Marcel, Claude, enfant de Jean-Roch Gilbert et de Jeannine Paquet. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Paquet.

—Le 20, Armand, Richard, enfant de Ladislas Veilleux et de Valentine Poulin. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Veilleux.

—Le 22, Marie, Rose-Ange, enfant d'Ephraïm Dulac et de M.-Anne Dulac. Parrain et marraine, M. Godfrey Dulac et Mlle Louise Dulac.

—Le 23, Marguerite, Noëlline, enfant de Camille Rancourt et de Lucienne Bolduc. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Bolduc.

—Le 23, Jean, René, enfant de Germain Poulin et de M.-Paule Talbot. Parrain et marraine, M. Clément Poulin et Mlle Cécile Talbot.

—Le 23, Jean, Guy, Jacques, enfant d'Emilien Sylvain et de Jeannette Dulac. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Bolduc.

—Le 27, Mario, Jean, enfant de Damien Caron et de Rose-Ange Bégin. Parrain et marraine, M. et Mme Lorenzo B-gin.

—Le 30, Colette, Isabelle, Lucie, enfant de Godfroy Blanchet et d'Isabelle Grenier. Parrain et marraine, M. Paul Grenier et Mlle Colette Grenier.

—Le 30, Lise, Monique, enfant de Gérard Poulin et de M.-Irène Veilleux. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid P. Veilleux.

SEPULTURES

Dame Alice Busque, épouse d'Hormisdas Labbé, décédée le 11 mars, à l'âge de 49 ans et inhumée le 14.

—Hélène, enfant de M. et Mme Roger Rodrigue, décédée à l'âge d'un jour.

—Dame Adélia Deblois, épouse de feu Alfred Rodrigue, décédée le 14 mars, à l'âge de 51 ans, et inihumée le 17 mars.

—M. Edgar Poulin, époux de Dame Marie-Laure Veilleux, décédé le 25 mars, à l'âge de 42 ans et 11 mois, et inhumée le 29 mars. (E)


COMMENT TRAITER LES TUMEURS OSSEUSES, LES CORNILLONS, ENGELURES
Baigner la blessure deux fois par jour dans de l'huile. Utiliser aussi pour foulures, enflures, jointures raidies. En vente depuis 85 ans.
EXIGEZ
ST-11F
L'HUILE ÉCLECTRIQUE DU DR THOMAS

Chez les quilleurs

SEMI-FINALE

LIGUE COMMERCIALE MIXTE
Lundi soir — 7h 30

Five Stars vs **Dionne Spinning M.**
Semi-finale : 1ère rencontre, 3 parties, Five Stars mène avec 141 pines.

Chez Julienne vs Rancourt & M.
1ère rencontre, 3 parties, Chez Julienne mène avec 128 pines.

LIGUE DES BUREAUX, MIXTE
Mardi soir — 7h 30

Kennebec Const. vs **Nett. Vachon**
Finale : Après deux rencontres, soit 6 parties, l'équipe Kennebec Construction l'emporte avec une marge de 97 pines sur l'équipe Nettoyeur J.-A. Vachon. Nos félicitations.

LIGUE DE LA LEGION CAN.
Mercredi — 8 h.

Aviation vs **Marine**
Semi-finale : Deux rencontres, soit 6 parties : L'Aviation l'emporte sur la Marine.

Recrues vs **Armée**
Deux rencontres, soit 6 parties : les Recrues gagnent sur l'Armée.

LIGUE DU REXALL
Mercredi soir — 10 h.

Chats Bottés vs **Bombe Atomique**
Semi-finale : 1ère rencontre, 3 parties, Chats Bottés mène avec 175 pines.

Castors vs **Branleux**
1ère rencontre, 3 parties, Castors mène avec 272 pines.

LIGUE FILLES D'ISABELLE
Jeudi — 8 h.

Ruisseau vs **Ardoise**
Semi-finale : 1ère rencontre, 3 parties, Ruisseau mène avec 47 pines.

Famine vs **Du Loup**
1ère rencontre, 3 parties, Famine mène avec 63 pines. (E)

"JE VOUS AI TANT AIME"



• **L'heureuse gagnante du premier concours au programme commandité par les Meuniers de la FARINE ROBIN HOOD sur le réseau français de Radio-Canada, Mme Gaston Grenier, 16-19ième rue est, St-Rodrigue, Charlesbourg, Québec, est ici photographiée alors qu'elle recevait son prix, un magnifique réfrigérateur de 8 pieds cubes. A droite de la photo, on remarque M. J.-Georges Vandry, vice-président et gérant-général de Vandry, Inc. distributeur des produits "Frigidaire" pour le district de Québec, et M. Pierre Ruel, gérant de district pour Robin Hood Flour Mills Limited.**

FÊTE SURPRISE

A St-Georges, le 29 mars, eut lieu une fête-surprise à l'occasion du 26e anniversaire de naissance de M. Emilien Ouellet. Parmi les invités, on remarquait : Mme Vve Omer Gagnon, M. et Mme Jos. Gagnon, M. et Mme Florian Gilbert, M. et Mme Wilbrod Gilbert, M. et Mme Alfred Paquet, M. Geo.-Etienne Ouellet, M. et Mme Alphédore Paquet, Mme Auguste Racine, Mlle Anita Fortin, Mlle Gisèle Fortin, Elie, Eddy, Yvon et Donia Gilbert, Guy Gagnon, Claudette et Gisèle Racine.

Des cadeaux furent présentés par les parents et amis et un goûter fut servi.

La fête avait été organisée par Mme Emilien Ouellet et Mme Auguste Racine.

INVITATION

Jeudi, le 17 avril, à l'Hôtel de Ville, assemblée du Cercle des Fermières de St-Georges. N'oubliez pas notre concours d'avril. Celles qui y prendront part devront apporter leurs exhibits à partir de 10 heures.

Que tous les membres soient présents !

Mme Donat DUBE, sec.

SAINTE-JUSTINE

NOTES SOCILAES :

M. Marius Cayouette visitait sa famille, dernièrement.

—Mme Armand Audet, de St-Henri, était de passage chez ses parents, la semaine dernière.

—M. et Mme Rosaire St-Hilaire, d'Asbestos, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Joseph Labbé.

—M. Robert Gamache et Mlle Gisèle Chabot, g.m.g., de Montréal, de passage chez M. et Mme Juste Chabot, dimanche dernier.

—Luc Labbé fait actuellement un séjour à l'hôpital St-Sacrement.

—MM. Ange-Aimé et Clément Racine, des Etats-Unis, passent quelque temps chez M. et Mme Paul Racine.

—M. Chs-Auguste Langlois, étudiant à l'Université de Montréal, fait actuellement un séjour chez le notaire et Mme J.-E. Langlois.

Théâtre VIMY

Sam.-dim.-lun. - 12-13-14 avril
Gaby Morlay, Pierre Larquez,
"LE VOILE BLEU"
Anna Lee et Warren Douglas,
"HAUTE LUTTE"

Mar.-mer.-jeu. - 15-16-17 avril
Clark Gable, Lana Turner,
"LE RETOUR"
(Version française)

Théâtre ROYAL

Jeudi - 10 avril
Danielle Darrieux, François Périer
"JEAN DE LA LUNE"
Jean Gabin, Isa Miranda,
"AU DELA DES GRILLES"
VENDREDI SAINT
THEATRE FERME

Sam.-dim. - 12-13 avril
Robert Taylor, Audrey Totter,
'LE MUR DES TENEBRES'
(Version française)
Nancy Kelley, Gail Patrick,
"FEMMES ENCHAINEES"
(Version française)



• **Le "Carrefour de la Bonne Humeur continue de faire des heureux, tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement, à CHRC, de 3.00 à 4.00 heures p.m. De gauche à droite Aurèle Pelletier, directeur commercial à CHRC . . . M. Roland Viau, gérant du bureau de Québec de la Compagnie Ogilvie... Roch Proulx, animateur du Carrefour.. Yvon Goulet, annonceur... Madame Roland Laplante, de Château Richer, gagnante de la cagnotte de $555.000... M. E. C. Morris, gérant, division des empaquetages, compagnie Ogilvie, Montréal.. Magella Alain, directeur des programmes à CHRC.**

Lisez notre journal
et faites-le lire
à vos amis

L'ECLAIREUR

SECTION DE SAINT-GEORGES

ELOI POULIN, rédacteur

ROLAND LABRECQUE

COMPTABILITE, ORGANISATION, RAPPORTS D'IMPOT

Tél. 468 — Blvd Dionne
St-Georges-Ouest

Concert de C. Lambert et J. Milligan

Mlle Constance Lambert et M. James Milligan, deux lauréats du programme "Singing Stars of To-Morrow", donneront conjointement un grand concert à St-Georges, le 15 avril, sous les auspices de la Société des Concerts. — Un programme varié présenté à cette occasion.

Pour le mardi de Pâques, la Société des Concerts a invité deux jeunes Canadiens de grand talent: Constance Lambert et James Milligan, qui nous feront entendre des airs très connus tirés du répertoire de l'opéra, de la chanson classique ou semi-classique et même des extraits de comédies musicales américaines.

Mlle Constance Lambert, comme nous l'avons déjà mentionné ici, est lauréat, avec James Milligan, du concours des "Singing Stars of Tomorrow" de 1951, ce qui leur a valu à tous les deux un engagement de 26 semaines à l'émission "Nos Futures Etoiles" qui passe à Radio-Canada tous les dimanches soir, à 8 heures. De plus, Mlle Lambert a donné plusieurs concerts dans différentes villes de la province, particulièrement à Québec, où elle a chanté au "Concert Pop" en janvier et au Palais Montcalm, le 2 février.

Quant à James Milligan, en plus de sa participation au programme "Nos Futures Etoiles", il s'est fait entendre souvent à Radio-Canada, notamment dans le rôle-titre des "Noces de Figaro", de Mozart, le 16 janvier, et avec l'orchestre de Geoffrey Waddington au programme "Summer Strings" sur le réseau anglais. A la scène, il a chanté "Le Messie" de Haendel, sous la direction de Sir Ernest MacMillan, et avec le Choeur de Mendelssohn dans "La Passion selon S. Mathieu", de J.-S. Bach; ce chef-d'oeuvre présenté dans quelques villes de l'Ontario, telles que Niagara Falls, Kitchener et London, a suscité les commentaires les plus enthousiastes. M. Milligan a choisi de nous interpréter, entre autres pièces, "Old Man River",

(Suite à la page 19)

AURONS-NOUS DU BASEBALL CET ETE?

Depuis déjà quelque temps, un nouveau circuit de baseball a été fondé sous le nom de Ligue Quebec Senior, comprenant les équipes: Lévis, Thetford Mines, Plessisville et Chicoutimi, comme dernière acquisition. C'est donc dire que pour cet été, le Saint-Georges ne fera pas partie de cette ligue. On a tenté à quelques reprises de faire des assemblées populaires dans le but de décider les directeurs de l'équipe de l'an dernier à s'occuper à nouveau de baseball à St-Georges. Ces derniers ont fait la sourde oreille en ne se présentant pas à ces réunions au cours desquelles il aurait été possible de savoir si oui ou non il y avait possibilité d'opérer une équipe dans ce nouveau circuit. Devant ces échecs répétés, le Comité de publicité qui, par les années passées, avait fourni un grand appui à la direction de l'équipe, a décidé d'abandonner le projet. Il est certain que si les directeurs avaient voulu montrer un meilleur esprit d'entente, nous aurions pu encore cette année avoir une équipe pour nous représenter dans cette ligue. Puisque c'est le cas de le dire, nous pouvons nous poser la question: "Aurons-nous du baseball, cet été?" Mais nous ne pouvons répondre car, actuellement, un groupe de jeunes de notre ville tente de former une ligue junior avec des équipes de Québec et Lévis. Si ce projet se matérialise, nous n'aurons peut-être pas le calibre de jeu que nous avons eu par les années passées, mais, tout de même, cela empêchera notre magnifique stade de devenir le cimetière des prouesses passées et permettra à nos jeunes de se développer dans le sport national des Américains et d'offrir aux vrais amateurs la chance d'assister encore cette saison à du bon baseball. (E)

NOMINATION



• Le directeur L.-P. BARIL, organisateur en chef provincial des Cercles combattifs contre les incendies de la province de Québec, nommé récemment gérant de la nouvelle succursale de Québec de la Maison Pierre Thibault, de Pierreville, manufacturier d'appareils à incendie. Le nouveau gérant, l'un de nos dévoués concitoyens, voudra bien accepter nos plus vives félicitations et nos meilleurs voeux pour cette marque de confiance qu'on vient de lui témoigner. Nous sommes assurés que notre brave population se fera un devoir de reconnaitre le dévouement du directeur Baril en l'encourageant en toutes occasions. Nous souhaitons que M. Baril nous revienne assez souvent pour continuer de poursuivre l'éducation de nos gens dans la domaine de la protection et de la prévention des incendies.

GRANDE SOIRÉE RÉCRÉATIVE

Une grande soirée récréative aura lieu dimanche soir, le 13 avril prochain, à la Tour Catellier de St-Georges. A l'occasion de cette soirée de Pâques, un très beau programme a été préparé avec l'intention que tous les participants puissent jouir pleinement. Tous les gens sont cordialement invités à venir assister à cette réunion, qui aura un caractère des plus gai. Pour la circonstance, M. Catellier a retenu les services de Marcel Robitaille, de son nouvel orgue Hammond et de son populaire ensemble de Québec. Donc, dimanche soir prochain, le rendez-vous sera à la Tour Catellier de Saint-Georges. (E)

Initiative de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce des Jeunes de St-Georges profite du concours de la Fédération des Chambres de la province pour inviter la population de St-Georges à donner ses suggestions. Ce concours a pour but de fournir à certains financiers la suggestion la meilleure dans le cas suivant: "Si vous aviez un capital de $25,000., quelle industrie nouvelle établiriez-vous dans votre localité ou dans votre région?" Ce travail porte sur trois points distincts: a) Une analyse pratique des conditions industrielles qui prévalent dans votre localité ou région; b) Un projet concret d'établissement d'une nouvelle industrie basé sur cette analyse; c) Les conséquences de la réalisation de ce projet. Pour encourager les concurrents, la Chambre locale offre un prix de $100.00 au projet qui sera ensuite transmis à la Fédération et l'auteur aura l'opportunité de gagner un autre prix de $250.00, offert par la Banque Canadienne Nationale. Ce genre de concours a pour but de contribuer à la promotion d'industries nouvelles dans nos localités. Il ne faudra pas se méprendre sur le montant de $25,000.00, qui est seulement le capital de base, l'industriel pouvant par la suite faire les emprunts nécessités par la mise en opération de l'industrie. Le concours sera fermé le 1er mai, c'est-à-dire que les suggestions devront être remises au secrétaire, M. Roger Bolduc, qui, d'ici là, pourra vous fournir des renseignements supplémentaires en marge de ce travail. (E)

Bureau de Collection Médicale Enrg.

Etabli pour le bénéfice et la protection des professionnels. Pour toute information, adressez-vous à:

PAULIN PAQUET
Ville St-Georges-Est — Tél. 701

SPECIAL

2 paquets bacon	.49
2 lbs de saucisse	.75
Steak haché	.60
Beurre	.67

MORISSETTE & FRERE
Bouchers - Epiciers
Fruits, légumes et poissons frais.
VILLE ST-GEORGES-EST,
280, 2ème Ave Tél. 707

Roland Rancourt
Epicier-licencié
boucher
St-Georges-Ouest Tél. 541
Rue St-Joseph

ARMAND ROY
COMMERÇANT DE BOIS
(de pulpe et de sciage)
St-Georges-Ouest, Beauce
Tél. 616 P. Qué.

POUR LE PLUS CHIC
Visitez le magasin
Roberge
1ère Avenue — — St-Georges-Est
QUALITE — DERNIERE MODE — BELLE CONFECTION

REPARATIONS



RADIOS — LAVEUSES
MOTEURS — GENERATEURS
Démarreurs et accessoires électriques
Confiez-moi vos réparations, soyez assuré d'avoir entière satisfaction.



Gilbert Radio Service Enr.
ANTONIO GILGERT, prop.
VILLE DE ST-GEORGES-EST — COIN ST-EPHREM
B. P. 247 — Tél. 444

POUR ECONOMISER
RENDEZ-VOUS CHEZ:



Gérard Poirier
Anciennement gérant de JOLICOEUR ELECTRIQUE annonce

L'OUVERTURE
d'un magasin d'accessoires électriques et de meubles situé sur la 1ère AVENUE, Edifice Central, St-Georges-Est.

A cette occasion, venez profiter de nos nombreux spéciaux d'ouverture: REFRIGERATEURS et LAVEUSES (meilleures marques), MEUBLES, TAPIS, PRELARTS, etc.

Vous aurez certainement intérêt à venir nous rendre une visite, nos prix sont raisonnables et défiant toute compétition.

Gérard Poirier
MARCHAND DE MEUBLES
1ère Avenue, Tel. 710 — Edifice Central — St-Georges-Est

Une leçon de choses

Des étudiantes de l'Institut Familial font une visite chez Drouin & Paquet, épicier, afin de se familiariser avec la coupe et le classement de la viande.

Jeudi, le 3 avril, un groupe d'étudiantes de l'Institut Familial de St-Georges se rendait chez MM. Drouin & Paquet pour assister à une démonstration sur les diverses coupes de la viande.

Un boucher expert se chargea de les renseigner sur la façon d'apprécier la viande d'après la coupe et l'apparence. C'est ainsi qu'elles ont vu débiter du boeuf d'excellente qualité, du veau à chair ferme et de l'agneau du meilleur choix. Quelle précieuse leçon ! Désormais, il sera plus facile de reconnaître les catégories de viandes, d'acheter et d'utiliser judicieusement les morceaux les plus profitables.

Mais les explications ne s'arrêtent pas là ! Il faut voir les principaux organes glandulaires : foie, rognons, ris. Ils possèdent des qualités spéciales. Longtemps dédaignés et encore insuffisamment connus, ils gravissent cependant l'échelle de la renommée. Le foie de veau, en particulier, s'est hissé au sommet, ces dernières années. C'est aujourd'hui un aliment de grand luxe. Sa vogue est justifiée par ses qualités antianémiques. Les foies de boeuf et de porc sont aussi riches en fer et moins coûteux. On recommande de les servir avec le traditionnel bacon.

Enfin, divers produits congelés attirent notre attention. Ils sont appréciables, car ils restent toujours frais et utilisables en toute saison.

Que de connaissances nouvelles acquises en visitant cet étal où les produits sont de qualité supérieure ! Reconnaissance à MM. Drouin & Paquet pour leur bienveillant accueil et leur obligeance à fournir de si précieux renseignements.

Les étudiantes de l'Institut Familial sont convaincues que d'excellents produits permettent à la maîtresse de maison de soigner à la fois l'alimentation et les intérêts gastronomiques de toute la famille.

Institut Familial de St-Georges

(E)

MENU DE PÂQUES !

ALLELUIA! ALLELUIA! A la veille de Pâques cette exclamation chez les petits et les grands. Aussi, das les foyers, veut-on rendre ce jour-là des plus joyeux.

C'est donc à la maman ou à la grande soeur qu'incombe la charge de préparer un diner succulent. Le menu suivant, préparé par l'Institut Familial de St-Georges, aidera le "cordon bleu" à faire de la table de Pâques un vrai centre de réjouissances familiales.

MENU

Centre de table: lapin et oeufs de Pâques.
Consommé parlé
Canapé "gentil poussin"
Poulet farci
Carottes et pois verts
Jambon de Pâques
Gelée de betteraves
Pomme de terre "à la canadienne"
Petits fours glacés
Salade "lapin"
Fromage — bonbons — thé — café.

Centre de table:

Lapin en sucre debout devant une corbeille remplie d'oeufs de Pâques avec poussins ici et là.

Canapés "gentil poussin":

Couper des rondelles de un pouce à un pouce et demi de diamètre dans du pain blanc et d'autres rondelles de deux pouces de diamètre pour la base. Badigeonner de beurre fondu et faire rôtir à four 400F. Garnir la rondelle de deux pouces de fromage à la crème. Placer les deux autres rondelles l'une au-dessus de l'autre avec du fromage pour imiter le corps et la tête d'un poussin et le maintenir sur la base de deux pouces toujours avec du fromage à la crème. Deux morceaux d'amandes blanchies forment le bec des poussins. Déposer ces petits canapés sur le bord de l'assiette de chaque convive.

Poulet farci décoré de lys de Pâques:

Ces lys sont taillés dans du navet tranché aussi mince que possible et sont fixés avec des cure-dents sur une tige faite de céleri. Le pistil du lys sera des lanières de carottes.

Farce:

1 livre de porc haché
1 oignon haché finement
2 branches de céleri
1 oeuf
2 c. à table de beurre
2 t. de mie de pain
sel, poivre persil, sarriette, sauge.

Faire fondre le beurre, et y faire blondir l'oignon. Ajouter la viande, le pain trempé et les assaisonnements. En dernier lieu, l'oeuf légèrement battu pour lier la farce. Laisser refroidir avant de remplir la volaille.

Jambon fleuri sur lit de laitue et garni de jonquilles:

Quelques rondelles dans une grosse carotte, taillées en étoiles. Le coeur de la jonquille est également en carotte, mais taillé sur la longueur. Denteler un côté, confectionner un petit rouleau et fixer dans le centre de la rondelle avec des cure-dents.

Salade "lapin" en coquille:

Ce lapin est fait d'une demi-poire mise à plat sur un lit de laitue ou de gélatine passée en riz. Piquer deux amandes dans le bout le plus petit de la poire pour les oreilles. Dessiner les yeux et la bouche avec du sucre rose appliqué avec un cure-dent. La queue est faite d'un morceau de guimauve. Façonner des petites carottes en fromage et les mettre en avant du lapin.

INSTITUT FAMILIAL,
St-Georges. — (E)

AUTOMOBILISTES !

Votre auto sortira de notre garage en parfait ordre si vous avez la précaution de nous la confier

Si vous désirez faire peinturer votre auto au DUCO ou au DU LUX, également faire faire vos débossages, soudures, réparations des sièges, rembourrage, etc., confiez-nous votre ouvrage.
Ouvrage fait promptement, satisfaction garantie à prix défiant toute compétition.

Notre maison mérite votre confiance, 35 années à

GARAGE FRS. DUBE

votre service.
ST-GEORGES-OUEST,
Téls Gar. 137 — Rés. 136
Rue Principale

Tél. Bur. 2-6874 Téls Rés. 7-3132 4-9883

BOLDUC, NADEAU & CIE
COMPTABLES AGREES
Jean-Paul BOLDUC, C.A. — Yvan NADEAU, C.A.
81, RUE ST-PIERRE — — QUEBEC

GREGOIRE POULIN
Licencié en droit
Comptable public enregistré
1ère AVE, ST-GEORGES-EST — TEL. 353

BOULANGER, FORTIER & RONDEAU
Comptables Agréés — Chartered Accountants
et Syndic Licencié
Maurice Boulanger, B.A., C.A. Syndic Licencié
Réal A. Rondeau, B.A., C.A.
Paul-R. Thivierge, C.A.
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
71, rue St-Pierre — QUEBEC — Tél. 2-4079

CARNET SOCIAL

M. Philippe Gagné, de Sainte-Marie, était de passage à Saint-Georges, la semaine dernière par affaires.

—M. Joseph St-Hilaire, à Inverness, en fin de semaine.

—MM. Laval Cliche et Adolphe Biche, de Montréal, étaient de passage dans notre ville, au début de la semaine.

—M. Romain Drouin, de Saint-Zacharie, à St-Georges, par affaires, au début de la semaine.

—M. Angelo Côté, d'Augusta, Me., visitait son frère, M. A.-C. Côté, dimanche dernier.

—M. et Mme Renaud Côté, de Sherbrooke, M. et Mme André Lemieux, de Québec, M. Claude Côté, de Montréal, M. Carol Côté, étudiant à l'Université Laval de Québec, et M. J.-Thomas Côté, de St-Gérard de Wolfe, étaient en promenade chez M. et Mme A.-C. Côté, dimanche dernier.

—Un groupe d'amateurs de hockey se sont rendus à Québec pour assister à la partie Chicoutimi-As de Québec, jeudi dernier.

—M. et Mme Emilien Ouellet, M. et Mme Florian Gilbert et leur petit-fils, de Saint-Georges, ainsi que Mlle Rachel Peltier, de Montmagny, se sont rendus à Québec, le 18 mars, à l'occasion du départ, pour les missions d'Afrique, du R. P. Armand Peltier, P.B.

—M. et Mme Donat Dubé ont passé la fin de semaine dernière à Québec, chez des parents. (E)

ÉTAT CIVIL

L'ASSOMPTION

NAISSANCES

Le 4 mars, Lisette, Francine, enfant de Clermont Poulin et de Noëlla Poulin. Parrain et marraine, M. et Mme Nelson Gilbert.

—Le 5, Mariette, Jeanne, Louise, enfant de Robert Létourneau et de Ghislaine Vachon. Parrain et marraine, Jean-Louis Létourneau et Mariette Vachon.

—Le 8, Daniel, Serge, enfant de Lucien Paquet et d'Yvette Jacques. Parrain et marraine, Etienne Jacques et Georgianna Lachance.

—Le 9, Bernard, Carol, enfant d'Aurèle Morin et de Françoise Boucher. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Morin.

—Le 10, Paul, Denis, enfant d'Albert Fortin et de Rita Veilleux. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Larochelle.

—Le 16, Yvette, Josée, enfant de Marc Roberge et de Jeanne Maheu. Parrain et marraine, M. Luc Roberge et Mlle Yvette Bureau.

—Le 16, Clermont, Robert, enfant de Donat Mercier et de Marie Morin. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Gilbert.

—Le 18, Roger, Pierre, enfant de Perley Labbé et de Jeannette Rodrigue. Parrain et marraine, M. Laurier Labbé et Mlle Lauriette Labbé.

—Le 23, Jean, Yves, enfant de Gérard Veilleux et de Gabrielle Poulin. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Poulin.

—Le 29, Julie, Louiselle, enfant de Chs-Henri Poulin et de Noëlla Morin. Parrain et marraine, M. Léoppold Talbot et Mlle Béatrice Morin.

—Le 30, Roland, André, enfant de Victor Fontaine et d'Yolande Létourneau. Parrain et marraine, M. Roland Létourneau et Elisa Labbé.

DECES

M. Napoléon Morin, époux de Sara Poulin, décédé le 19 mars à l'âge de 78 ans et 11 mois, et inhumé le 22 mars.

—M. Georges Morissette, époux de Blanche-Alice Boucher, décédé le 19 mars, à l'âge de 57 ans et 6 mois, et inhumé le 22 mars. (E)

NOTE SOCIALE

Mme Philippe Thibaudeau, de St-Georges, son gendre et sa fille, M. et Mme Rosaire Guillemette, de Toronto, ont passé la fin de semaine à Détroit, chez M. et Mme Emile Thibaudeau.

CHABOT, FORTIER & CIE
Comptables Agréés
Chartered Accountants
ANTOINE CHABOT, L.S.C., C.A.
JACQUES E. FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.
PIERRE FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.
215, Boulevard Charest, Suite 306, QUEBEC, Tél. 5-5349
Cap de la Madeleine, 210 Toupin

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr P.-E. THIBAUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau ouvert tous les jours à St-Georges de 8½h. a.m. à 8h. p.m.
Bureau à Ste-Justine tous les premiers vendredis de chaque mois à l'Hôtel TANGUAY.
1ère Ave, Est - Tél. 226 - St-Georges-Est

CLOVIS THIBAUDEAU
AVOCAT
Bureau ouvert tous les jours à St-Georges, de 9h. a.m. à 8h. p.m.
Pendant l'été, ouvert jusqu'à 4h. p.m. et le samedi, jusqu'à midi seulement.
339, 1ère Ave — St-Georges-Est

Dr J.-M. Chamberland,
MEDECINE GENERALE
Bureau : 10 à 12 h. a.m. — 2 à 5 h. — 7½ à 9 h. p.m. tous les jours.
Ville St-Georges-Est 1ère Ave
Tél. 670
(Edif. dentiste P. E. Thibodeau)

Paul E. Baillargeon
AVOCAT
Tél. Bur. 244 Tél. Rés. 280
St-Georges, Beauce, Qué.

Dr L.-P. GAGNON
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau ouvert tous les jours à St-Georges
TEL. 278 — ST-GEORGES-EST
Coin St-Antoine et 1ere Avenue

TASCHEREAU & CLICHE
AVOCATS
REMY TASCHEREAU, ROBERT CLICHE
ST-JOSEPH, Beauce Tél. 48

GEORGES-E. THIBAUDEAU
M. R. A. I. C.
Architecte
Tél. 508 — 1ère Avenue — St-Georges, Beauce

HUBERT GENDREAU, O.D.
Optométriste — Spécialiste pour la vue.
— Verres ajustés —
Bureau: 9 à 12 a.m. — 1.30 à 6 p.m. — Le soir sur appointement
Edifice Nicolas Tawel, 2ème plancher
322 — 1ère Avenue — Tél. 320 — Ville de St-Georges

Dr Victor Cloutier
SAINT-GEORGES, Beauce
Coeur — Poumons — Estomac — Foie — Intestins
Pression artérielle
Bureau : 10h. à 12h. a.m. — 1½h. à 4h. p.m.
Le soir sur rendez-vous — Aucun cas de maternité

Tél. 559
Louis Robert Ruel
L.S.C., C.A.
Syndic Licencié
1ere Avenue, St-Georges-Est, Bce

JACQUES HEBERT, O.D.
Optométriste — Spécialiste pour la vue
LUNETTES CORRECTIVES
Bureau : 9 à 12 a.m. — 1½ à 5½ p.m. — Le soir : 7 à 8 p.m.
EDIFICE THIBAUDEAU — (En face du Bureau de Poste)
Tél. 548 — 1ère Avenue — ST-GEORGES-EST

Heures : 2 à 5 — 7 à 8 p.m. — ET SUR RENDEZ-VOUS
Docteur René Desjardins L.C.M.C. B.A.-M.D
Bureau contigu à celui du Dentiste Thibaudeau
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE
Avant-midi : Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce
Tel. 589 St-Georges-Est, Beauce, P. Q.

PHARMACIE ST-GEORGES ENRG.
BENOIT MORIN, B. PH. L. PH.
1ère Avenue — St-Georges-Est — *En face du pont*
Téls 66 — Rés. 527-w
Heures d'affaires : de 8½ hres a.m. à 9 hres p.m. — Vendredi et samedi à 10 hres p.m. — Dimanche de 11 hres a.m. à midi.
Spécialité : PRESCRIPTIONS
Représentant exclusif des produits
DOROTHY GRAY — FABERGE — YARDLEY

Bureau ouvert tous les jours de 8 heures a.m. à 9 heures p.m.
Docteur Rodolphe Maheux
MEDECIN OMNI PRATICIEN
RAYONS X, ELECTRICITE MEDICALE,
CAS DE MATERNITE, ENDOCRINOLOGIE,
PETITE CHIRURGIE, TRAITEMENTS AMBULATOIRES.
Ville St-Georges Est, — *Près du pont* — Tél. 61

Approbation par les électeurs du règlement d'emprunt No 40

Le Conseil de Ville St-Georges a soumis à l'approbation des électeurs propriétaires son règlement No 40 ayant pour objet l'emprunt d'une somme de $37 500. aux fins de compléter le pavage en asphalte de tout ce qui reste de rues habitées et qui ne sont pas encore pavées, et pour faire le prolongeent du boulevard Lacroix, ainsi que l'ouverture de la 4ème Avenue, de chez Emile Poirier jusqu'à la 26e Rue.

Le résultat du vote a été comme suit :

	Nombre	Valeur
Votes enregistrés en faveur	150	$794,500.00
" " contre	5	28,100.00
" " nuls	3	5,400.00
TOTAL :	158	$828,000.00
Majorité en faveur de l'adoption	145	$766,400.00

A la fermeture du scrutin, la Corporation avait complété la vente des obligations, au comptoir, à des citoyens de Ville St-Georges, au pair, à 4% d'intérêt par année.

Il est donc assuré que les travaux ordonnés par ledit règlement seront exécutés sous le plus bref délai possible.

(E) **Edmond GRENIER, Sec.**

SUCCURSALE À QUÉBEC DE PIERRE THIBAULT

La maison Pierre Thibault, de Pierreville, manufacturiers d'appareils contre les incendies, vient d'ouvrir une succursale à 182-184, rue Dorchester, Québec. La bénédiction du nouvel édifice par M. l'abbé J. Ferland, curé de St-Roch, a donné lieu, jeudi, à une réception suivie d'un dîner au Château Champlain, auquel assistaient plusieurs députés, maires, conseillers et officiers municipaux de la province de Québec.

C'est à Sorel, en 1908, qu'a été fondée la maison Thibault par M. Charles Thibault, auquel son fils, Pierre, a maintenant succédé. Six des neuf fils de ce dernier sont maintenant à l'emplci de l'usine.

L'entreprise s'est installée, en 1938, à Pierreville, jolie petite ville du comté d'Yamaska, sur la rivière St-François, à 20 milles en amont de Sorel, et 30 milles en aval de Trois-Rivières, sur la route qui relie Montréal à Québec par la rive sud. Cette maison se spécialise dans la fabrication d'appareils servant à lutter contre l'incendie, notamment les pompes ultra-modernes. Elle est la seule du genre dans la province et la plus importante au Canada. Typiquement québecoise, cette industrie possède un outillage très élaboré et conforme à la technique la plus parfaite, n'utilisant que du matériel de toute première qualité.

M. L.-P. Baril, qui est le gérant de la succursale de Québec et également organisateur provincial et directeur du Cercle Combattif contre l'Incendie de la province de Québec, est à la disposition de toute personne et de toute corporation municipale ou privée afin de maintenir un service adéquat de protection contre le feu.

Le dîner était présidé par M. Pierre Thibault, propriétaire, maire de Princeville. Plusieurs discours furent prononcés par M. Jos. Matte, m.a.l., M. l'échevin Urbain Caumartin, M. le maire Emile Boiteau, n.p., maire de Ste-Foy, M. le maire Paul Comtois, de Pierreville, paroisse, M. L.-P. Baril, gérant de la nouvelle succursale, le chef-adjoint, M. Edgar Wagner, de Québec, M. René Thibault, fils du propriétaire, M. Henri Keiffer, chef du service de la protection des forêts de la province, M. Charles Vézina, de la succursale de Québec, et M. René Constantineau, du poste CKCV. M. le curé Jos. Ferland s'était joint, lors de la bénédiction du nouveau local, par l'appui de ses félicitations et de ses voeux de succès à tous les orateurs précédents. Outre ceux déjà mentionnés, nous avons remarqué la présence des échevins suivants de la cité de Québec : MM. Jos. Boutet, Jos. Conseiller, Gaston Flibotte, Gabriel Boucher, Damase Blais, Chs-J. Bédard, Edgar Caron, le directeur R. Beaulieu, le chef Alb. Lamonde, de Thetford, le chef Dicker, de Jonquière, le chef Ovila Dufour, de Mistassini, M. P.-A. Arsenault, de Lévis, M. Jos. Poisson, de Lauzon, le chef Lemieux, de Ste-Foy, MM. Edouard Gaudet, Paul Lefebvre, Emile Caron, G. Vallerand, Jos. Morin, D. Bouffard, de Plessisville, Geo. Girard, de Giffard, ainsi qu'un grand nombre d'autres représentants de toutes les régions de la province.

Le propriétaire, M. Pierre Thibault, et le gérant de la nouvelle succursale, M. L.-P. Baril, ont vivement remercié tous les invités pour leur précieux concours et leur délicate coopération.

M. Thibault a également remercié le journal l'"Eclaireur" pour son appui appréciable,

Québec a droit, à juste titre, de se réjouir de cette nouvelle industrie canadienne-française dans ses murs.



Nouvelle succursale à Québec, 182-184, rue Dorchester, de la Maison Pierre Thibault, manufacturier d'appareils à incendies.

M. J.-ALB. VEILLEUX EST DANS LE DEUIL

Mardi, le 1er avril, à l'âge de 59 ans, est décédée, après une longue maladie supportée avec une résignation vraiment chrétienne, Mme Rose-Anna Veilleux, épouse de M. Joseph-Albert Veilleux, de St-Georges. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Paul-Emile, de St-Georges, et deux filles, Anita et Henriette, de St-Georges; un frère et une belle-soeur, M. et Mme Archelas Veilleux, de St-Georges; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Arthur Quirion et M. et Mme Adélard Rodrigue, de St-Georges.

Les funérailles, sous la direction de la Maison Gédéon Roy, ont eu lieu vendredi, le 4 avril, en l'église St-Georges.

La croix était portée par M. J.-Baptiste Doyon, accompagné de M. Zéphirin Corriveau. Le cercueil était porté par MM. Geo.-Henri Veilleux, Donat Veilleux, Laurien Rancourt, J.-Marc Philippon, Anatole Quirion et Benoît Quirion.

La levée du corps fnt faite par M. le curé Beaudoin, de Saint-Georges, et le service chanté par M. l'abbé Joseph Fortin, du Séminaire de St-Georges, assisté de MM. les vicaires Cloutier et Poirier, de la paroisse. Au choeur, Mgr H. Fortier, P.D., et M. le curé Beaudoin.

Aux familles que le deuil vient de frapper, nous offrons nos plus vives condoléances. (E)

ASSEMBLÉE DES BARBIERS ET COIFFEUSES

Les membres de l'Association des barbiers et coiffeuses du district de Beauce sont priés de noter que l'assemblée mensuelle aura lieu à Saint-Joseph de Beauce, à la salle de la Légion Canadienne, lundi, le 14 avril prochain. Tous les barbiers et coiffeuses de la région sont invités à y assister, car, au cours de cette réunion, des questions d'une grande importance seront discutées dans l'intérêt général de l'Association. (E)

AU CONSEIL BEAUCE

Les activités du Conseil Beauce No 2283 des Chevaliers de Colomb de St-Georges sont toujours grandissantes, et avec la venue de l'initiation qui aura lieu au cours du mois de mai prochain, il va sans dire que cette activité deviendra plus marquante. Comme les membres le savent, pour faire une initiation, il faut au moins avoir une soixantaine de candidats, sans quoi il faudra remettre le projet à plus tard. Le Grand Chevalier, le Dr Rodolphe Maheux, fait appel à tous les frères du Conseil pour qu'ils fournissent un effort commun afin de faire de cette journée d'initiation un des plus grands succès encore vus au Conseil Beauce. Les candidats qui seraient intéressés à faire partie de l'Ordre colombien pourront s'adresser aux différents officiers du Conseil ou encore à Mtre Clovis Thibaudeau, secrétaire, qui leur fournira les renseignements désirés. Les membres du comité spécial d'initiation sont priés d'accélérer leur travail afin d'assurer un plus grand succès à la fête. (E)

CONCERT DE . . .

(Suite de la page 17)

extrait de "Show Boat", de J. Kerne, et l'air célèbre de "Faust" de Gounod, "Avant de quitter ces lieux".

Mlle Lambert, pour sa part, chantera un extrait de "Desert Song" : Romance, de Sigmound Romberg, "Chanson Triste", de Duprac, "Ah ! qui brûla d'Amour", de Tchaikowsky. En duo, nos deux invités exécuteront "Mon Héros", du "Soldat de Chocolat", d'Oscar Strauss, et un air célèbre de "Don Giovanni", de Mozart, "La Cidarem la Mano".

Tout le programme est ainsi agencé pour notre satisfaction. Les amateurs de belle musique ne voudront pas manquer cet événement musical, mardi, le 15 avril, au Théâtre Royal. (E)

La reproduction de cette prière a été payée par M. G. R. de St-Georges-Est, pour faveur obtenue, avec promesse de publier, dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres. Sincères remerciements.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, et compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous implorons de vous.

Regardez nos coeurs, nos besoins spirituels et temporels; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ.

Nous promettons, si nous sommes exaucés, d'aider à Vous faire connaître sous le vocable de "MARIE, REINE DES COEURS" et de chercher à répandre votre gloire céleste.

Exaucez nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous vous implorons avec confiance, demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, entendez-nous. Nous avons confiance en vous.

O Marie, Reine les Coeurs guérissez-nous. Nous avons confiance en vous.

O Marie, Reine des Coeurs, exaucez-nous. Nous avons confiance en vous.

N.B. — Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser, et faire la sainte communion.

Imprimatur J.-C. Chaumont, P.A., V.G., Montréal, 9 mai 1938.

Confiez vos
FOURRURES
aux experts d'une maison de confiance
LE NETTOYEUR VACHON & FILS ENRG.
MESDAMES, MESDEMOISELLES,
Vos fourrures sont des valeurs très précieuses . . . Ne prenez pas de risques . . . Assurez-vous de leur protection complète en les confiant en toute sécurité à une maison de chez vous. Vos fourrures seront entreposées dans une garde-fourrure tout à fait moderne et ainsi préservées contre
FEU — VOL — MITES — ACCIDENTS — DETERIORATION
Votre manteau est bien suspendu, bien entreposé et assuré suivant sa valeur réelle.
Commande par téléphone si vous le désirez.
Nous vous visitons 3 fois par semaine.
Avant de confier le nettoyage de vos vêtements, consultez toujours une maison responsable.
• Nouveau procédé de nettoyage et pressage tout à
• fait moderne. Ouvrage garanti. Prix raisonnable.
• Un spécial à chaque semaine.
LE NETTOYEUR VACHON & FILS ENRG.
25 années d'expérience pour vous donner entière satisfaction.
Ville de St-Georges-Est — 2ème Ave — Tél. 117



le Père Jérome
quelqu'un à surveiller
dans le
Faubourg à M'lasse
à 7.15 p. m.
CHLT - CKRN - CKVD - CHAD
CKLS
à 8.00 p. m.
CKAC - CHRC - CKRS - CKBL
Dow

Kennebec Construction
Cie Limitée
Bureau principal et garages
Blvd Dionne — St-Georges, Bce
Bur. Tél. 402 — Rés. Tél. 235
Spécialité :
Construction de routes, ponts, édifices publics
AUSSI :
Excavation en général. Minage, travaux de béton, creusage de tranchées. Location de pelles, tracteurs avec "BULL-DOZERS", compresseurs, etc.
NOUS POSSEDONS UN OUTILLAGE COMPLET ET MODERNE

Le règlement des nuisances appliqué dans son intégrité ?

La malpropreté est évidente un peu partout en notre ville. Les gens s'en plaignent, tant sur les journaux qu'aux membres du conseil de ville.

Malgré les avis répétés du conseil, bon nombre de gens se servent encore des fonds de cours, du cours et des accores du ruisseau de l'Ardoise, et des accores de la rivière Chaudière, pour EN FAIRE des dépotoirs de détritus, d'immondices et de victuailles en décomposition où pullulent rats et souris; en plus d'être une laideur et un sujet de dégoût, ces dépôts de saletés sont un danger pour la santé publique.

Des personnes résidant à proximité de nos cours d'eau, avertis personnellement par avis recommandés, continuent quand même à y jeter leurs déchets, hiver et été sans se soucier de la santé de leur voisinage et de celle de leur propre famille, malgré un système effectif de collection de vidanges pour lequel ces personnes paient leur quote-part.

Considérant qu'il y a mauvaise volonté, le conseil a décidé de donner un dernier avis en publiant dans les journaux locaux le règlement No-23 dit "DES NUISANCES" tout en demandant la coopération de tous les contribuables pour nettoyer et maintenir dans notre ville un état de propreté et espérant ne pas être mis dans l'obligation de faire appliquer dans toute sa rigueur ce règlement.

Un avis subséquent sera donné aux contribuables, des jours qui seront fixés pour faire le grand nettoyage du printemps, et le charroyage de ces déchets au dépotoir aux frais de la ville.

GARDONS ST-GEORGES PROPRE

REGLEMENT NO-23 CHAPITRE I
NUISANCES.

Art 1o — Sont des nuisances publiques, les animaux morts, les restes de paille et de foin, les immondices ou fumiers à découvert, et tous les déchets, détritus ou débris quelconques, de nature à nuire à la propreté des terrains ou à la santé publique;

2o — Il est défendu de jeter ou déposer des cendres, du papier, des boîtes de carton, des déchets, des immondices, des ordures, des détritus, et autres matières et obstructions nuisibles, dans les rues, allées, cours, terrains publics, places publiques, dans le cours du Ruisseau de l'Ardoise et de la Rivière Chaudière ou sur les accores de ces dits cours d'eau;

3o — Il est ordonné à tout propriétaire, locataire ou occupant, de nettoyer ou assainir ses bâtiments et leurs caves, porcheries, écuries, appentis, latrines, drains, égoûts, privés et fosses d'aisance, toutes les cours qui dépendent des édifices, les terrains vagues couverts d'herbes sèches qui peuvent être un danger d'incendie, les accores de la Rivière Chaudière, le cours et les accores du ruisseau de l'Ardoise, ou tout fossé ou cours d'eau municipaux et de les tenir propres et sains en tout temps de l'année;

4o — Les détritus déchets, immondices, etc., ci-dessus énumérés ne devront pas être brûlés dans les accores, dans les cours ou autres endroits, dans des feux ouvrets, et sans conduite de fumée, de manière à incommoder les résidents ou occasionner un danger d'incendie, mais devront être livrés à l'officier préposé aux vidanges, au temps et de la manière ci-après indiqués;

5o — Toute personne, propriétaire ou occupant de bâtiment ou de terrains ou lieux, lui appartenant ou occupés par lui, qui refuse d'enlever ou nettoyer les matières nuisibles que le Conseil ou le département de la Santé jugent à propos de faire disparaître ou néglige de se conformer aux ordres reçus du Conseil ou du chef de Police, se rend possible de l'amende stipulée et le Conseil pourra s'il le juge à propos autoriser un officier de la municipalité à enlever ou faire enlever ou à détruire ces matières, aux frais du propriétaire ou occupant;

6o — Dans le cas où il est impossible de trouver le propriétaire d'un terrain et que personne ne représente le propriétaire ou que le propriétaire ou occupant refuse de se conformer aux ordres donnés de faire l'assainissement ou l'enlèvement des déchets ou que faute de moyens il lui est impossible de le faire, le Conseil fera exécuter ces travaux, et la somme ainsi dépensée pour leur exécution deviendra une créance privilégiée sur le terrain recouvrable de la même manière qu'une taxe spéciale.

PENALITES

Le règlement prévoit une amende n'excédant pas $40.00 à ceux qui enfreignent l'une ou l'autre des dispositions du susdit règlement.

Edmond Grenier,
Secrétaire-Trésorier.
(E)

LES ACTIVITÉS DU SYNDICAT SPORTIF

Avec la fin de la saison de hockey, les activités ont été de beaucoup réduites au Syndicat Sportif de St-Georges, mais on profite de la saison morte pour faire les réparations nécessaires et remettre à neuf les amusements qui serviront aux enfants dans le cours de l'été. D'ici quelque temps, on verra à mettre les tennis en condition pour la saison qui s'annonce des plus active, puisque les directeurs du Syndicat ont l'intention d'organiser au cours de l'été différentes ligues dans les deux villes. Il est aussi question de la formation d'une ligue de balle molle dans la Beauce, ce qui apporterait beaucoup d'activités et d'entrain au Centre Récréatif. Il y a un autre projet caressé par les directeurs de notre organisation sportive et qui devrait se matérialiser sous peu. C'est donc dire que le Centre Récréatif sera encore cet été un lieu de rendez-vous où la population pourra se divertir sainement.
(E)

Le revenu national au Canada pour l'année 1950 s'est élevé à $14,000,000,000., soit une augmentation de 226 pour cent pour 1939.

AVIS IMPORTANT !

Nous annonçons que cette année, comme à l'ordinaire, le représentant régional de l'Institut National Canadien pour les Aveugles visitera, à moins de raisons graves, tous les aveugles des quatre comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.

Il ne s'agit pas de visiter seulement ceux qui demeurent le long des grand'routes, mais tous les aveugles, même les plus éloignés dans les campagnes.

A vous, chers amis aveugles, d'être à l'aise avec moi, et de me faire part de tout ce qui vous tracasse. Sachez que si je vous visite, c'est justement pour mieux connaître vos troubles et vos misères, afin de vous aider et vous secourir, s'il y a moyen de le faire.

Comme, en général, les aveugles sont tous de pauvres gens, nous aimerions vous sauver des sous, ou vous aider avec des sous. Lorsque je passe pour vous visiter, j'offre à tous ceux qui en ont besoin une licence de radio gratuite; n'allez pas faire l'oubli de payer ce permis; nous vous enverrons votre permis de radio d'ici au 15 mai. D'ici cette date, ne vous inquiétez pas si vous ne l'avez pas reçu, mais passé cette date, si vous en avez besoin et que vous ne l'avez pas reçu, veuillez simplement nous écrire et nous ferons les arrangements nécessaires à cet effet.

A ceux qui aimeraient avoir une canne blanche, symbole des aveugles, à ceux qui aimeraient obtenir des passes d'autobus ou de chemin de fer ou autre chose que vous croyez que l'Institut National Canadien pour les Aveugles peut vous accorder, nous demandons d'écrire sans gêne et sans retard au bureau régional de cette organisation bienfaitrice, **22, rue Principale, St-Georges-Ouest, Cté Beauce, P.Q.** (Au soin du soussigné).

C'est la seule organisation pour aveugles qui existe dans la région. Alors, profitons des avantages qu'elle nous offre gratuitement.

Vous qui avez la chance d'avoir de bons yeux, offrez vos services à vos parents, vos amis qui ne voient pas, et aussi à l'Institut National Canadien pour les Aveugles, qui en a toujours besoin.

Si, dans les années à venir, la collaboration du public progresse envers notre organisation locale comme elle l'a fait au cours de la dernière année, c'est certain que le sort des aveugles sera meilleur. Et si jamais l'heure sonne où vous avez besoin de nos services, vous pourrez frapper à notre porte.

L'Institut National Canadien pour les Aveugles
par **F. BEGIN**
Secrétaire régional

CONTINENTAL LIFE

La bonne volonté ne saurait remplacer une police d'assurance-vie

Voyez la

CONTINENTAL LIFE
INSURANCE COMPANY

J. ARTHUR EGAN GÉRANT DE SUCCURSALE
Chambre 606, 400 Boulevard Charest, Québec

Maison exclusivement canadienne fondée en 1899

SOLIDITÉ ABSOLUE

Bureau chef : TORONTO

Conventum en juin

Le collège du SacréCoeur de Victoriaville peut se glorifier de son fort contingent d'anciens élèves, qui s'élève à plus de 10 mille.

Ces anciens sont répandus partout au Canada, aux Etats-Unis et dans nombre d'autres pays, où ils font honneur à l'ALMA MATER. On trouve des anciens du Collège de Victoriaville dans tous les postes de commande et dans toutes les fonctions; le sacerdoce et la vie religieuse, la politique, la magistrature, le professorat, le commerce, l'industrie, l'assurance, l'agriculture, l'aviation, la milice, etc..... L'Abitibi, le lac St-Jean, le Bas du Fleuve, la Vallée de la Chaudière, la région de Montréal et de Québec, les Cantons de l'Est, les Bois-Francs surtout doivent une partie de leur progrès à cette phalange d'hommes formés à l'école du caractère, de l'initiative et de l'honneur.

Même la Nouvelle-Angleterre a bénéficié du séjour au collège Sacré-Coeur de près de deux milliers de jeunes Francos venus puiser au pays des ancêtres l'instruction et l'éducation nécessaires pour mener le combat pour la vie et la lutte pour la survivance.

Tous ces anciens que la mort n'a pas pris ou que des empêchements ne retiendront pas, seront présents au conventum de juin prochain, le plus important de toute l'histoire du Collège. L'ALMA MATER se prépare à recevoir tous ses enfants qui veulent se souvenir, fraterniser et aussi se recueillir en vue d'une nouvelle marche en avant.

Responsable pour la vallée de la Chaudière:
Claude Maheux,
Case postale 367,
(E) St-Georges de Beauce

INITIATION AU 4e DÉGRÉ

L'Assemblée de l'Archevêque Mathieu du 4e degré des Chevaliers de Colomb tiendra une initiation au 4e degré de l'Ordre dimanche, le 4 mai prochain, au Château Frontenac de Québec. L'Assemblée locale, Beauce No 2283 fournira une quinzaine de candidats dans le contingent qui sera initié à cette date. Les candidats ont jusqu'au 20 avril pour faire leur demande afin d'être du groupe qui participera à cette fête colombienne le 4 mai prochain.
(E)

A VENDRE

Une des plus belles propriétés de St-Georges-Ouest, située sur la rue St-Gabriel. Vaste résidence pourvue de toutes les améliorations modernes. Garage pour 4 véhicules ainsi que grand terrain d'environ 52,000 pieds carrés. Le tout à vendre à prix raisonnable.

S'adresser à :

Archelas Roy
ST-GEORGES-OUEST, Bce
Tél. 33

LESAGE, TURGEON & LESAGE
AVOCATS
34, de la Fabrique,
Québec, Qué.

A LA DEMANDE DE NOS NOMBREUX CLIENTS ET POUR EVITER TOUTES CONFUSIONS

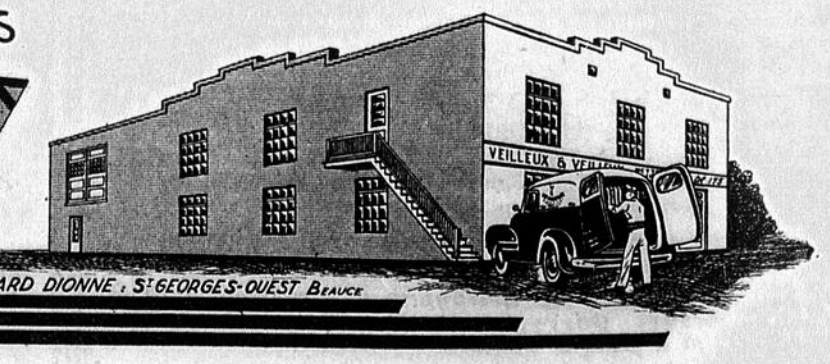
NOUS FERONS DÉSORMAIS AFFAIRES SOUS LA RAISON SOCIALE

NETTOYEUR VEILLEUX ENRG.

HENRI et ROBERT VEILLEUX, propriétaires
(autrefois Vachon & Veilleux Enrg.)

Pour une plus grande satisfaction et un meilleur service n'oubliez pas notre enseigne

TEL : 175
NETTOYEURS & TEINTURIERS
VEILLEUX ENR



Vérifiez toujours l'identité de nos CAMIONS JAUNES ET ROUGES

CONFIEZ VOTRE NETTOYAGE A UNE MAIN-D'OEUVRE COMPETENTE



Vernis dur et résistant pour linoléum

VERNIS WATERSPAR

Recouvre le linoléum d'un glacis durable, résistant à l'eau, à l'alcool et aux alcalis. N'altérera pas les couleurs du linoléum.

$0.00 LA PINTE

LES PEINTURES PITTSBURGH *restent plus belles plus longtemps!*

Distributeur exclusif

LA FERRONNERIE FERNAND PLANTE ENR.
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
2ème Avenue St-Georges-Est Tél. 462